

Le « non-sommet » algéro-marocain

Le président Chadli Bendjedid n'a-t-il jamais eu l'intention de se rendre, le lundi 13 août, dans la ville marocaine d'Oujda, où l'attendait le roi Hassan II ayant à ses côtés le colonel Kadhafi ? An soir de ce « non-sommet », l'Agence algérienne de presse s'est bornée à indiquer que M. Chadli Bendjedid avait reçu, le même jour, un appel téléphonique du souverain chérifien.

Le résultat est mince pour une manœuvre diplomatique à laquelle semble également avoir participé le roi Fahd d'Arabie saoudite, désireux sans doute à la fois d'alléger son concours financier au Maroc en guerre au Sahara occidental contre le Front Polisario, soutenu par Alger, et d'atténuer une querelle qui risque d'être l'une des causes d'échec du sommet arabe prévu en novembre à Riyad.

Quant au « guide de la révolution libyenne », qui s'est rapproché en juin 1983 de la monarchie saoudite en échange de la « neutralité » de Rabat dans l'affaire tchadienne, il aurait eu à Oujda l'occasion — une fois n'est pas coutume — d'être logé avec lui-même en peinant vers la thèse du « Sahara marocain ». Le projet de créer un « Etat sahraoui » est en effet contraire à l'idéal unitaire arabo-islamique proclamé par Tripoli.

On ignore, ce que le roi du Maroc et le président algérien se sont dits par téléphone, mais un contact, même par fil, entre les deux chefs d'Etat n'est pas indifférent. Ils s'étaient bien rencontrés — près d'Oujda — en février 1983, mais depuis lors, en dépit d'un désir commun d'apaisement régional, les relations bilatérales s'étaient de nouveau dégradées.

Sur le terrain, cependant, les succès de l'armée algérienne ces dernières semaines ne peuvent dissimuler que l'armée royale défend efficacement le Sahara « utile ». Le président Chadli Bendjedid, quant à lui, aimerait sans doute une issue honorable à une affaire qu'il a héritée de son prédécesseur, mais il ne peut oublier qu'Alger est en grande partie à l'origine de l'engagement de plus de la moitié des membres de l'Organisation de l'unité africaine en faveur du Polisario.

Dans le jeu diplomatique maghrébin, le sommet avorté d'Oujda demeure peut-être comme la réponse tardive de Rabat au « café » que, selon Alger, le roi avait exprimé le désir de venir boire dans cette capitale, en mai 1983, à l'occasion d'une visite du président Bourguiba. Mais les Algériens avaient projeté d'inviter aussi à ce café un représentant du Polisario... Hassan II n'étant finalement pas venu, la ballé avait paru être dans son camp. Aujourd'hui, elle semble se trouver dans celui de M. Chadli Bendjedid, qui ne s'est pas rendu au « thé » d'Oujda.

(Lire Page 18.)

Dernière minute

UNION LIBYO-MAROCAINE

Rabat (Rustar). — Le Maroc et la Libye ont signé un accord d'union, indique un communiqué officiel publié ce mardi 14 août dans l'après-midi à Rabat.

Cette union sera effective après son approbation par les peuples marocain et libyen, conformément aux procédures existant dans les deux pays intéressés.

Le déminage en mer Rouge

La France se tient à l'écart du « comité de coordination » créé par les Etats-Unis l'Egypte et la Grande-Bretagne

Sept navires au total ont été endommagés, depuis le début du mois de juillet, par des explosions de mines en mer Rouge et dans le golfe de Suez, selon les assurances maritimes Lloyd's, de Londres. La Lloyd's a d'autre part annoncé la découverte de mines flottantes en trois points dans le secteur sud de la mer Rouge, tandis que trois engins auraient été repêchés par une équipe de déminage américaine, selon des sources égyptiennes. La Libye, mise de nouveau en cause par le président Moustarak, fait de plus en plus figure d'accusé.

Les Etats-Unis, l'Egypte et la Grande-Bretagne ont constitué un comité de coordination pour le déminage. La France, qui a envoyé six navires, a décidé de se tenir à l'écart de cet organisme.

Les balayeurs de la mer

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

C'est une véritable armada, américaine, britannique, égyptienne et italienne, que les chasseurs de mines français *Douppare* et *Cantho* vont bientôt rejoindre pour aider au déminage de la mer Rouge.

Le recours aux services de la marine française ne doit pas étonner. Depuis longtemps déjà, la Royale a, dans le domaine du déminage, une compétence reconnue, en raison notamment des opérations de déminage menées après la guerre de 1939-1945 pour éliminer le danger des mines posées par les Allemands et les Anglais le long des côtes françaises. Mais aussi, en raison de l'expérience acquise, ces dix dernières années, par les marins français lors d'opérations comme le nettoyage du canal de Suez après la guerre de six jours.

Sur la brèche en temps de guerre, les services de déminage le sont aussi en temps de paix. Pas question, en effet, de créer de nouveaux chemins d'accès pour les bâtiments de gros tonnage sans avoir préalablement nettoyé le terrain. Ainsi en a-t-il été lors de la mise en place des ports de Verdun et du Cap-d'Antifer. Heureusement, si l'on en juge par les quelque deux cents mines détruites en 1976 à Antifer par les chasseurs de mines.

Arme d'hier, la mine sous-marine n'a aujourd'hui rien perdu de ses capacités comme en témoignent les derniers événements de la mer Rouge où les milliers de mines immergées pendant l'année 1972 par la marine américaine le long des côtes du Nord-Vietnam. Aussi, les arsenaux ne manquent pas de produits de ce type dans leurs catalogues.

(Lire la suite page 5.)

L'opposition et l'extrême droite

En Corse, le RPR et l'UDF sont favorables à une alliance avec le Front national

Le président de la nouvelle Assemblée régionale de Corse sera élu le 24 août. M. Giacobbi (MRG) s'est porté candidat. Du côté de l'opposition, la désignation du candidat dépend d'un accord entre le RPR et l'UDF d'une part, le Front national de l'autre. Le parti de M. Le Pen refuse M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR, chef de file de la liste d'union de l'opposition. Celui-ci a fait savoir que la question de la présidence est « accessoire » et, déclaré s'en remettre à son groupe.

Dans le point de vue que nous publions ci-dessous, M. Pierre Bas, député RPR de Paris, se prononce pour une alliance conflictuelle avec l'extrême droite.

Point de vue

Vivre avec Le Pen

par PIERRE BAS (*)

Les résultats obtenus par le Front national à l'élection régionale de Corse, s'ils doivent être interprétés en fonction, d'une part, des graves problèmes actuels de l'île, d'autre part, du rôle considérable de la personnalité des candidats, n'en confirment pas moins assez largement l'évolution de l'électorat qu'aucun homme politique ne peut nier.

Le projet gouvernemental de scrutin législatif partiellement proportionnel valorise cette force politique. Une fraction importante de l'électorat de l'opposition se radicalise, et va chercher des formules-chocs à droite des formations traditionnelles, jugées — à tort ou à raison — trop tièdes dans le combat contre un gouvernement

estimé, non pas médiocre ou mauvais, mais dévastateur. Dans la même mesure, une fraction appréciable des électeurs de la majorité de 1981, déçue du socialisme et du communisme, se porte également sur les candidats du Front national.

Les analyses les plus fines de son scrutin européen du 17 juin font apparaître que, autour d'un noyau d'électeurs d'extrême droite habituel, les nouveaux électeurs de cette tendance viennent pour un tiers des partis socialistes et communistes, pour les deux tiers du RPR et de l'UDF.

(Lire la suite page 7.)

(*) Député RPR, maire du 6^e arrondissement de Paris.

Un soutien à l'activité économique

La baisse des taux vise à consolider l'investissement

Un an, presque jour pour jour, après le décret de M. Jacques Desors d'abaisser de 1 % la rémunération des livrets d'épargne, son successeur à la Rue de Rivoli, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé, le 13 août, une mesure identique, accompagnée d'un vaste dispositif de réduction du taux sur les crédits consentis aux particuliers (logement), aux collectivités locales et aux entreprises industrielles, dans le cadre d'un abaissement général du taux de base bancaire.

Justifiées par « les succès remportés dans la lutte contre la hausse des prix », selon le ministre de l'économie, des finances et du budget, ces mesures tendant à peser sur le coût du crédit sont présentées comme devant « alléger les charges de trésorerie des entreprises et consolider la reprise de l'investissement observée depuis plusieurs mois ».

Le premier volet de l'opération vise l'ensemble de l'épargne liquide ou à vue, c'est-à-dire tous les livrets d'épargne, soumis à l'impôt ou non et dont la rémunération est réduite de 1 % (voir, encadré page 16), au même titre que l'intérêt versé sur les bons à cinq ans.

Exemptée depuis plusieurs jours le Monde d'être 15-18 juillet), cette disposition est assez logique, même si elle peut mécontenter certains épargnants.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 16.)

Le Bhoutan en quête d'indépendance

I. — Desserrer l'étau indien

Timphu. — Venant de Calcutta, le Dernier glisse entre les montagnes et les nuages pour atterrir sur le petit terrain de Paro, construit à 2.300 mètres d'altitude, dans l'une des quelques vallées fertiles du Bhoutan, par l'armée indienne, en 1966. Les pilotes sont pour le moment indiens. La compagnie nationale bhoutanaise possède deux appareils de ce type (seize places), faisant chacun, depuis février 1983, en principe trois rotations par semaine entre Calcutta et Paro. Il faut compter encore une heure de transport pour atteindre, par une route surplombant de belles cultures en terrasses, Timphu, la capitale, grosse bourgade de plus de vingt mille habitants.

Jusqu'à l'ouverture de cette liaison aérienne, on comptait six heures

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

au moins par la route pour gagner la capitale depuis Phuntsholing, ville frontalière sur les contreforts de l'Himalaya. Cette route a été construite par les Indiens après l'invasion du Tibet par la Chine, en 1959, et achevée en 1969.

L'ouvrage, sans pont ni tunnel, tracé à flanc de montagnes abruptes, traversant l'une des rares forêts encore vierges au monde, représente un exploit technique. Il a permis le démantèlement géographique et psychologique de la monarchie bhoutanaise, et a marqué la fin de l'isolement du pays.

La ligne aérienne vient de franchir, à cet égard, une nouvelle

étape. Elle épargne au visiteur d'avoir à solliciter des autorités indiennes un permis pour traverser, de Bagdogra à Phuntsholing, une zone où la liberté de circulation est limitée (*restricted area*). Il y a vingt ans encore, il fallait six jours de voyage à dos de mule pour se rendre de Phuntsholing à Timphu!

Coloisé entre les deux géants asiatiques, l'Inde et la Chine, le Bhoutan est géographiquement délimité avec netteté par la chaîne du Brahmapoutre, au sud, et par la chaîne de l'Himalaya oriental — dont plusieurs sommets dépassent les 7 000 mètres. — au nord. Il s'efforce actuellement de surmonter le handicap que constitue son enclavement et d'affirmer sa souveraineté sur le plan international.

(Lire la suite page 6.)

La « théologie de la libération » en procès

Un prêtre brésilien est convoqué à Rome

par ALAIN WOODROW

Nouvelle offensive du Saint-Siège contre la « théologie de la libération » : la congrégation romaine pour la doctrine de la foi a convoqué le théologien brésilien Leonardo Boff, un des tenants les plus connus de cette doctrine, afin qu'il compare à Rome le 7 septembre. Il devra défendre l'orthodoxie de ses écrits, et notamment de son livre *Eglise, charisme et pouvoir*, dans lequel il examine les rapports entre l'Eglise catholique et le pouvoir temporel.

Le Père Boff, un franciscain âgé de quarante-six ans, sera interrogé par une commission d'enquête présidée par le cardinal Joseph Ratzinger.

ger, préfet de la congrégation, qui a récemment mené une campagne critique contre la théologie de la libération (*Le Monde* du 6 avril). Le Père Boff sera accompagné par le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), mais celui-ci ne pourra pas prendre la parole pour défendre le théologien.

Les théologiens de la libération, Gustavo Gutiérrez (péruvien) et Leonardo Boff (brésilien), font l'objet d'une enquête doctrinale — de la part du magistrat romain depuis plus d'un an, mais les évêques du Pérou et du Brésil ont toujours refusé, jusqu'à présent, d'émettre un jugement sur la pensée de ces théologiens. Aussi cette décision de faire comparaître le Père Boff devant l'ex-Saint-Office marque-t-elle une escalade.

Après le document en dix points sur la théologie de Gustavo Gutiérrez adressé par le cardinal Ratzinger à l'épiscopat péruvien en mars 1983, resté sans suite, puis la réunion à Bogota un an plus tard des commissions doctrinales de toutes les conférences épiscopales latino-américaines, sous la présidence du cardinal Ratzinger — qui était entouré du cardinal Sebastião Baggio, préfet de la congrégation des évêques, et du cardinal Alfonso Lopez Trujillo, archevêque de Medellín, — pour discuter de l'« orthodoxie en Amérique latine », au cours de laquelle étaient visés en particulier les deux théologiens Gutiérrez et Boff, les gardiens de l'orthodoxie romaine ont finalement décidé d'intervenir.

Quelle est cette théologie qui provoque de telles critiques et soulève de telles passions ?

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Victoire

Après les Jeux olympiques, on assiste à un bel élan d'unité dans l'autosatisfaction.

Moscou se félicite de n'avoir pas envoyé ses sportifs en Californie. M. Reagan se glorifie de la tenue de son « pays de champions ». Pékin pavoise. Bucarest, Rome, Paris, Rabat et tant d'autres capitales accueillent en fanfare leurs héros, revenus du front.

La rhétorique chauvine coule à flots sur les cinq continents. Après les résultats, tout le monde est content, preuve que le sport et la politique sont liés : de Los Angeles à Ajaccio, il n'y a jamais de perdants.

BRUNO FRAPPAT.

AU FESTIVAL ESTIVAL

Claude Ballif pour un été

Après Xenakis en 1981, Lutoslawski en 1982 et Dutilleul en 1983, le Festival estival de Paris a choisi d'honorer Claude Ballif à l'occasion de son sixième anniversaire en organisant tout au long de l'été des concerts et des manifestations diverses autour de son œuvre. Une trentaine de partitions ont été ainsi confiées à divers interprètes qui les ont incluses dans leur programme. Deux journées (le 20 juillet et le 9 août), qui lui étaient plus particulièrement dédiées, permettaient en outre de prendre une mesure plus complète des aspects divers de la création d'un compositeur qui demeura encore trop méconnu.

De son côté, la Revue musicale, qui s'était déjà ouverte à Claude Ballif à plusieurs reprises et lui avait

consacré un numéro spécial en 1982, vient d'en faire paraître un deuxième et en annonce pour le rentrée un troisième, où ses œuvres seront analysées. Enfin, *Harmonia Mundi* vient de graver sur disque *Un coup de dés*, et Radio-France envisage la réédition sur cassette de plusieurs pièces enregistrées naguère dans sa collection « Indéfini-ORFÈ ». Si l'on y ajoute les quatre disques parus chez Arion, la situation discographique de Claude Ballif n'est plus aussi dramatique qu'elle le fut longtemps.

On ne saurait effirmer pour autant que l'heure de la reconnaissance ait sonné pour ce musicien qui a affirmé très tôt son indépendance tant vis-à-vis de l'esthétique du Conservatoire, lorsqu'il y était, de 1948 à

1951, qu'à l'égard du courant sériel issu de l'enseignement de Leibowitz et dont Pierre Boulez s'était fait le porte-parole.

Ni les uns ni les autres ne lui ont pardonné de choisir une voie médiane, celle du compromis librement assumé entre tonalité et atonalité. C'est, résumé de façon très sommaire, ce qu'il exprimera dans son premier texte théorique : *Introduction à la méta-tonalité* (éditions Richard Masse, 1956), renvoyant dos à dos les Anciens et les Modernes d'alors (1).

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les Editions 10 x 18 ont publié en 1979, sous le titre *Voyage dans mon oreille*, un recueil de textes, de conférences et d'articles de Claude Ballif.



Le Monde

idées

Les femmes se recentrent

Par JANINE MOSSUZ-LAVAU (*)

des hommes cadres supérieurs (tableau 3).

A l'opposé, les femmes au foyer, qui se classent habituellement au centre et disent ne pas s'intéresser à la politique, sont légèrement plus nombreuses que les actives à avoir voté Le Pen ; les ouvrières ont presque autant que les cadres appuyé ce dernier, et le très petit nombre d'agricultrices figurent dans l'échantillon utilisé...

L'érosion harmonisée de la gauche

A gauche, on n'observe pas de chassé-croisé de cette nature ; dans la majorité des cas, lorsque les femmes votent moins facilement PS que les hommes, elles votent aussi moins facilement PC. Et quand elles s'engagent au contraire plus volontiers à gauche, c'est davantage au bénéfice de l'un et l'autre parti qu'au détriment de l'un d'eux.

De fait, les problèmes surgissant à l'examen détaillé de la population active car, chez les ouvriers et employés, qui demeurent encore, globalement, des pièces fortes pour le PS, les femmes ont moins voté que les hommes...

Cette liste reflète un effet plus de voix féminines que masculines, non seulement chez les chômeurs, les étudiants et les professions libérales, mais aussi les retraités et les artisans/commerçants ; elle mobilise (*) Maître de recherche au CNRS et à la Fondation nationale des sciences politiques.

sufrages masculins : la différence n'exécute généralement pas 3 points. Les femmes ne se sont donc pas démarquées en privilégiant un bloc...

Les chassés-croisés de la droite

9 % au plus des électrices ont voté Le Pen contre 13 à 14 % des électeurs. Cette réticence peut bien être rapportée à une vieille tradition de méfiance féminine à l'encontre de l'extrémisme...

De même, les « diplômées », qui forment le meilleur public du mouvement féministe, ont littéralement fui le Front national ; 5 % seulement des étudiantes et 6 % des femmes cadres supérieurs ont épaulé celui-ci, contre 13 % des étudiants et 15 %

Mais que veulent-elles ?

Le féminisme est-il une affaire classée ? La crise fera-t-elle rentrer les femmes à la maison ?

Dominique Desanti examine les flux et le reflux de l'indépendance des femmes depuis les amazonnes des Années folles. Rendant compte d'un livre de Danièle Granet et Catherine Lamour, Blandine Barret-Kriegel se penche avec humour sur l'univers des femmes saisies par l'ambition de tout réussir.

Des « garçonnes » aux « pros » d'aujourd'hui

par DOMINIQUE DESANTI

BIZARRES bégalements de l'histoire... J'écrivais la Femme au temps des années folles. Elles m'entraînaient, ces audacieuses des années 20 qui devenaient cher maître au barreau, mademoiselle ou madame le docteur à l'hôpital, directeur d'entreprise...

grossesse ne sont plus punies par la loi. Les femmes-à-carrrière d'aujourd'hui ne se veulent pas « garçonnes » ni « corveaux d'homme ». Elles se savent femmes et tiennent profondément à leur différence.

Un modèle à inventer

Les « pros » de l'entre-deux-guerres se calquaient tant bien que mal sur l'exemple masculin. Celles d'aujourd'hui doivent inventer un modèle. L'homme suit un schéma admis de tous. Il doit assumer son métier en « appuyant » sur la mère de ses enfants.

La femme doit dessiner de toute pièce un patron. Problème : comment fourrer dans les fugaces vingt-quatre heures métier, soin des enfants et amour de compagnie ? Si elle donne trop à son métier, l'entourage, en voyant le compagnon se désolier, partit, soupire : « Elle ne pense qu'à son travail, alors, lui, le pauvre ! ».

Le passage est dur ; le soutien social faible, l'aide de l'homme chancelante. Et, depuis la crise, comme en 1932 - mais avec moins d'atouts en main - « l'opinion générale » tente de faire dire à la femme que, pour elle, le travail extérieur n'est qu'un gagne-pain.

Aux années folles, puis grises, les pionnières, faute de références, tâtonnaient entre le rôle de « garçonne » qui réussit, et celui de l'épouse-mère abandonnant ses diplômes rouillés dans le secrétaire.

La moyenne de vie féminine atteint le septuagénaire, et l'enfant cesse d'être enfant, officiellement, dix-huit ans au plus après sa naissance. Peu à peu des modèles féminins s'élaborent.

(1) Martine Bourillon (Grasset). (2) Christiane Collange. (3) Annie Geille, rédactrice en chef de « F ».

Tableau 1: Votes des hommes et des femmes le 17 juin 1984, d'après les trois enquêtes « Sortie des urnes ».

Tableau 2: Votes des actives et des divers groupes « masculins », selon le sexe. Source : IFOP/RTL/Le Point (enquête « Sortie des urnes »).

Tableau 3: Vote selon la profession de la personne interrogée et selon le sexe. Source : IFOP/RTL/Le Point (enquête « Sortie des urnes »).

« Comme tu veux mon chéri » de Danièle Granet et Catherine Lamour

Così fan tutte

LES femmes retranchées qui sont demeurées solitaires dans leurs foyers ou leurs vies professionnelles pour s'être aventurées trop loin hors des sentiers battus de la vie...

Aussi leur seule action commune est-elle la création d'un groupe de rencontre où l'on discute, on s'écoute, on se soutient...

Adaptant pour monter Henri IV l'acrobacie dramatique japonaise, Ariane Mnouchkine souligne avec splendeur la ligne de partage des eaux entre le monde féodal et la modernité.

En suivant le parcours qui a mené leurs contemporaines de la vie chez soi à la vie entre soi, puis au retour à soi, Danièle Granet et Catherine Lamour n'ont rien de plus qu'une note pessimiste. C'est qu'elles ont d'abord écrit le satyre décapante comme sait si bien s'y donner dans son registre Claire Bretèche.

Adaptant pour monter Henri IV l'acrobacie dramatique japonaise, Ariane Mnouchkine souligne avec splendeur la ligne de partage des eaux entre le monde féodal et la modernité. D'un côté, la roi, sa cour, ses féaux, ou les gestes des acteurs sont antérieurement cristallisés dans la théologie théâtrale de Japon médiéval.

A leur tour, et sans avoir la profondeur canaille des sujets shakespeariens, ces femmes en mouvement que raillent gentiment Danièle Granet et Catherine Lamour, aimables et incohérentes, entrepreneurs et fragiles, la tête farcie de généreuses billes, dans un monde encore pesant d'armures et de silences, déplacent les lignes et font bricoler du vivant. Così fan tutte.

BLANDINE BARRET-KRIEGL. * Grasset, 260 p., 72 F.

Le Monde - 5, RUE DES ITALIENS, 75467 PARIS CEDEX 09. C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 65072 F. Téli. 246-72-23. PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER. ABONNEMENTS: 3 mois, 6 mois, 9 mois, 12 mois. FRANCE: 341 F. 665 F. 859 F. 1086 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 661 F. 1245 F. 1819 F. 2360 F.

Monde ROPE Les incidents de les méthodes v... RFA Le chancelier Helmut Kohl en baisse dans les sondages... A l'Assemblée nationale... Les incidents de les méthodes v... RFA Le chancelier Helmut Kohl en baisse dans les sondages... A l'Assemblée nationale...

صكزا من الأصيل

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Les incidents de Belfast relancent la controverse sur les méthodes utilisées par la police en Irlande du Nord

Londres. - Les violents affrontements qui ont fait un mort et une vingtaine de blessés, le dimanche 12 août à Belfast, ont entraîné, en Irlande du Nord, un regain de tension et un mouvement de sympathie en faveur du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA. Lundi soir, entre cinq mille et dix mille catholiques portant des drapeaux noirs ont défilé à l'endroit même où la veille ils avaient été dispersés par les charges brutales du Royal Ulster Constabulary (RUC), la police nord-irlandaise. La journée avait été marquée par des affrontements sporadiques entre policiers et jeunes catholiques.

Les incidents du week-end ont relancé à Londres la controverse sur les méthodes utilisées par les forces de l'ordre, et M. James Prior, ministre chargé de l'Irlande du Nord, a interrompu ses vacances pour regagner la capitale. Le gouvernement prépare sa réponse aux fermes protestations que lui a adressées Dublin.

La télévision britannique a montré les images de la manifestation de Belfast et la façon dont la police avait tenté de se frayer un chemin dans la foule pour s'emparer d'un orateur interdit de séjour en Ulster, M. Martin Galvin, un des responsables du Nord, l'association américaine qui se consacre à la collecte de fonds pour le mouvement républicain nord-irlandais. Ces images et les témoignages des reporters ont révélé l'extrême brutalité des forces de l'ordre, qui n'ont pu dire hier le chef de la RUC lorsqu'il prit la défense de ses troupes devant la presse. M. David Steel, leader du Parti libéral, a déclaré à ce sujet que l'intervention de la RUC - qu'il a qualifiée d'« émeute policière » - était injustifiable.

Les policiers ont avoué le fait usage de leurs matraques, de leurs véhicules, et surtout des balles en

plastique, responsables de la mort d'un ancien membre de l'IRA comme de multiples blessures. Ce type de munition - un cylindre de plastique à bout plat - a été adopté par la police nord-irlandaise en 1973 en remplacement des balles en caoutchouc, jugées trop dangereuses et trop imprécises. Depuis, les balles en plastique ont causé la mort d'une dizaine de personnes - dont des enfants - et grièvement blessé de nombreuses autres.

Les policiers semblent ignorer les consignes de sécurité relatives à l'utilisation de ce type de munition. Ainsi, dimanche, les hommes de la RUC ont en tendance à viser trop haut (au niveau de la tête et du cou) plutôt que dans les jambes) et à tirer de trop près.

Aux adversaires de la balle en plastique - parmi lesquels figurent les évêques catholiques de l'Ulster et le Parlement européen - le gouvernement britannique répond que les forces de l'ordre ne peuvent pas faire face à des manifestations violentes sans arme efficace.

Le Parti travailliste quant à lui a inscrit dans son programme électoral l'abandon de l'usage des balles à blanc en Ulster, mais c'est sur un autre terrain qu'il a choisi d'attaquer le cabinet Thatcher à propos des événements du week-end. Le Labour a accusé le ministre de l'Intérieur d'avoir mis la RUC dans une position intenable en déclarant M. Martin Galvin persona non grata. Le secrétaire à l'Irlande du Nord rétorque que les vrais coupables sont les organisateurs du meeting républicain, à savoir le Sinn Féin qui savait qu'une apparition de Galvin provoquerait automatiquement une intervention de la police. Certains observateurs britanniques font remarquer que le regain de vio-

lences en Irlande du Nord n'est peut-être pas fortuit puisqu'il coïncide avec la poursuite des négociations entre Londres et Dublin en vue d'un renforcement de la coopération anglo-irlandaise en matière de sécurité.

Quinze ans de présence militaire

Dans sa tâche de maintien de l'ordre, le Royal Ulster Constabulary est assisté depuis exactement quinze ans par l'armée britannique. Le 14 août 1969 en effet, les premiers soldats arrivaient dans la province à la demande des autorités locales et sur ordre du gouvernement Wilson avec pour mission de servir de tampon entre protestants et catholiques, alors en pleine guerre civile.

Dans un premier temps, les soldats furent accueillis chaleureusement par la population catholique, qui voyait en eux des protecteurs contre les attaques des groupes protestants armés. Progressivement cependant les bons sentiments firent place à la méfiance, puis à l'animosité, sous la pression des événements et des activités de l'IRA. Le « Brit » en uniforme devint l'ennemi, au même titre que ces protestants avec lesquels il partageait la même allégeance à la même couronne. Des affrontements terriblement sanglants scellèrent l'hostilité entre soldats britanniques et catholiques nord-irlandais. Ces derniers ne sont pas prêts d'oublier le « dimanche sanglant » de janvier 1972 au cours duquel treize des participants à une manifestation pour les droits civils furent tués par les soldats du 1^{er} régiment de parachoïstes.

« Nos supérieurs nous recommandaient de ne pas patrouiller de

façon trop voyante dans les quartiers protestants afin de ne pas irriter les habitants », raconte un ancien soldat. « Nous nous contentions donc d'y passer en voiture sans jamais le parcourir à pied. En secteur catholique, au contraire, nous nous montrions agressifs, à tel point que ce furent les protestants qui sympathisèrent avec nous, alors que notre mission au départ était de protéger les catholiques. »

En quinze ans, plus de cinq cents soldats de l'armée régulière et du régiment d'UDR (les suppléments nord-irlandais) ont trouvé la mort en Ulster; à cela s'ajoutent trois mille trois cents blessés dans les attentats perpétrés contre le personnel militaire. Deux ont été particulièrement meurtriers : l'embuscade de Warrenpoint en 1979, dans laquelle périrent dix-huit soldats, et l'explosion qui en tua onze autres en 1982 dans une discothèque de Ballykelly.

Selon un sondage d'opinion publié en juin dernier par l'« Economist », ces attentats et les autres actes de violence commis par les mouvements armés ont contribué à convaincre une majorité de Britanniques de la nécessité de mettre fin à la présence de l'armée en Ulster du Nord. Il est vrai que, d'après la même étude, les citoyens de Grande-Bretagne n'ont pas pris conscience que le nombre d'attentats avait considérablement baissé en Ulster depuis les années chaudes du début de la décennie précédente. La présence de l'armée, notamment dans les provinces frontalières où patrouillaient les troupes d'élite du Special Air Service, a été perçue comme un phénomène, lequel a entraîné à son tour une forte réduction des effectifs militaires stationnés en Ulster. Ils sont neuf mille actuellement contre vingt et un mille en 1972.

(Interim.)

RFA

Le chancelier Helmut Kohl en baisse dans les sondages

De notre correspondant

Bonn. - Moins de deux ans après son arrivée au pouvoir, l'image du chancelier Kohl est quelque peu ternie. Un sondage de l'Institut Infas le montre clairement : de janvier à juillet, l'indice de satisfaction des Allemands envers leur chancelier a chuté de 47 % à 42 %.

Ce n'est pas la popularité du chef du gouvernement qui est en cause, mais son manque d'autorité, sa tentation à prendre les décisions importantes. « Comme si le gouvernement lui-même ne savait pas ce qu'il veut faire », affirment des éditorialistes d'ordinaire favorables à la coalition conservatrice-libérale au pouvoir.

M. Kohl, qui avait bien surmonté l'an passé l'épreuve du stationnement des fusées Pershing-2 de l'OTAN en RFA, répétant, avec une assurance tranquille qu'il ne se laisserait pas dicter sa conduite par la rue (c'est-à-dire par les manifestations pacifistes), bute sur des problèmes en comparaison bien plus faibles.

Une résolution et son contraire

En pleine pause estivale, il a ainsi fallu rappeler le Parlement fédéral en session extraordinaire pour autoriser la mise en service de la centrale thermique de Buschhaus, en Basse-Saxe. Les députés de la majorité gouvernementale ont, à cette occasion, révisé l'exploit d'adopter en l'espace d'un mois une résolution et son contraire.

Le chancelier Kohl reconnaît lui-même ses erreurs. « J'étais fatigué. Je rentrais du sommet de Fontainebleau quand nous avons pris des décisions sur Buschhaus... », a-t-il confessé dans une interview. La même nuit, le chancelier, qui ne le rappelle pas, avait également dû accepter la démission du comte Otto Lambdorff, ministre de l'économie, inculpé dans l'affaire du dégrèvement fiscal accordé indûment au groupe Flick.

Quelques semaines auparavant, les partis gouvernementaux avaient tenté de faire adopter à la sautevent par le Parlement une loi d'amnistie pour les auteurs de dons illégaux aux partis politiques, façon de remanier leurs généraux bailleurs de

fonds. Mais le projet avait échoué, les libéraux ayant au dernier moment fait défaut à M. Kohl.

Enfin, pour commencer l'année, la RFA s'était délectée des détails à peine croyables de l'affaire Keesling, le général le plus gradé de la Bundeswehr, limogé par le ministre de la défense, M. Manfred Woerner, sur la foi d'un rapport bécoté des services secrets l'accusant d'homosexualité.

Faisant leur mea culpa, des membres du gouvernement, à commencer par le chancelier, suivi de son porte-parole, M. Peter Boenisch, du ministre de la famille, M. Heinz Geissler, ont reconnu les « galles » des mois passés, et se sont promis de prendre des mesures pour qu'elles ne se renouvelent pas.

Mais ses bonnes résolutions auront du mal à être tenues : les partis de la coalition ne manquent en effet pas une occasion de se chamailler. Leur nouvelle pomme de discorde est... la bière. Le chancelier Kohl a l'intention de nommer à l'automne un remplaçant au commissaire allemand siégeant à la commission de Bruxelles. Mais M. Franz-Joseph Strauss a son candidat « très qualifié » et il l'a fait savoir publiquement. Le détenteur actuel du poste, M. Karl-Heinz Narjes, se serait rendu coupable à ses yeux de ne pas avoir assez bien défendu la bière allemande... La Commission de Bruxelles a, en effet, déposé plainte contre la réglementation allemande « préservant la pureté de la bière » et qui, en fait, protège le marché allemand de la concurrence étrangère.

(Interim.)

Anniversaire du mur de Berlin. - A l'occasion du 23^e anniversaire de la construction du mur de Berlin (13 août 1961), deux organes de la presse allemande, « Neues Deutschland » et « Berliner Zeitung », justifient cette initiative en dénonçant les visées agressives de la République fédérale à cette époque. Mais les attaques contre Bonn sont limitées à cette période et les articles défendent la politique de rapprochement avec la RFA, actuellement menée par le chef de l'Etat et du parti, M. Honecker. - (Reuter.)

Yougoslavie

L'ECONOMIE S'OUVRE AUX CAPITAUX ÉTRANGERS Les investissements occidentaux pourront être majoritaires dans une entreprise

De notre correspondant

Belgrade. - La Yougoslavie vient de procéder à d'importantes modifications de la loi réglementant les investissements étrangers. Cette loi, adoptée il y a une dizaine d'années, n'avait pas donné les résultats escomptés, surtout du fait de ses nombreuses clauses restrictives imposées par des conceptions idéologiques rigides et difficilement conciliables avec les usages du libre échange des capitaux dans les pays occidentaux. Aussi, les entreprises yougoslaves n'ont-elles conclu pendant cette période que cent quatre-vingt-sept contrats avec des partenaires étrangers, représentant la valeur plus que modeste de 16 milliards de dinars, soit moins de 1 % des investissements yougoslaves.

Préparées par un groupe de techniciens et d'économistes après consultation d'hommes d'affaires américains, ouest-allemands, français et autres, les nouvelles dispositions suppriment totalement la règle, considérée jusqu'à présent comme sacro-sainte, selon laquelle l'étranger ne pouvait posséder au maximum que 49 % du capital d'une entreprise. Il pourra désormais être majoritaire et investir dans toutes les branches économiques, y compris le tourisme dont les possibilités sont considérables, mais que la Yougoslavie, faute de capitaux, ne parvient pas à développer au rythme souhaité.

L'investisseur étranger ne sera soumis qu'aux obligations prévues par le contrat conclu en bonne et due forme avec son partenaire yougoslave, quelles que soient les modifications éventuelles de la législation économique et financière. Il sera dispensé des « contributions » qu'une entreprise yougoslave doit verser, par exemple pour les services de santé, les assurances sociales, l'enseignement, les calamités naturelles, la défense nationale, etc., dont le montant n'est jamais connu à l'avance. Comme il s'agit de lourdes charges, il se pourrait qu'en fin d'année l'investisseur étranger enregistre un bénéfice et son partenaire yougoslave une perte.

Le problème de l'exportation des bénéfices avait suscité des réserves prononcées de certains idéologues

qui estimait « anti-marxiste » le fait qu'une entreprise socialiste, en l'occurrence yougoslave, puisse travailler pour « l'enrichissement » d'un capitaliste. C'est pour cette raison que l'ancienne loi, tout en admettant le principe, soumettait l'exportation du profit à une procédure longue et compliquée qui, en réalité décourageait maints investisseurs étrangers. Maintenant, le problème est tranché sans équivoque : l'investisseur étranger pourra exporter le profit dans sa totalité et en devises convertibles. En cas de rupture du contrat pour une raison quelconque, il aura droit d'exporter son capital valorisé.

D'autre part, la procédure d'entrepreneuriat des contrats est simplifiée et abrégée et contraint même les Républiques fédérées, qui ont leur mot à dire dans ce genre d'affaires, à se prononcer dans un délai de quinze jours, faute de quoi leur accord sera tenu pour acquis.

Le fonctionnement d'une entreprise yougoslave, avec sa direction, ses conseils ouvriers et autres organes dits de « gestion sociale » aux compétences multiples, est difficilement compréhensible pour un étranger. La nouvelle législation prévoit cependant que l'investisseur étranger n'aura pratiquement pas de contact avec eux. Il se sera en contact avec les représentants de l'entreprise dans un comité de gestion commun qui aura la charge de l'exécution du contrat, des problèmes des matières premières et de l'énergie, de l'organisation du travail, de l'embauche de la main-d'œuvre et du personnel en général, etc., c'est-à-dire tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, touche à ses intérêts.

Au moment où le pays traverse une grave crise économique, les autorités espèrent que cette nouvelle législation incitera les investisseurs étrangers à s'intéresser aux possibilités de production et d'exportation de la Yougoslavie. Cela permettrait à ses entreprises de mieux s'insérer dans la division internationale du travail à laquelle le gouvernement de Belgrade demeure durablement attaché.

PAUL YANKOVITCH.

URSS

L'espionnage soviétique en feuilleton télévisé

Moscou. (AFP). - Microfilms dissimulés dans une torche électrique, rencontres secrètes au parc Gorki, l'attaché culturel américain démasqué avec son contact soviétique qui se suicide en croquant une amourette de cygne : en dix épisodes, la télévision soviétique vient de sortir le KGB de l'ombre, mais surtout, pour la première fois, elle a osé faire état de ses activités à l'étranger.

Ces dernières années, films, livres et articles à la gloire de la police secrète soviétique se sont multipliés en URSS. Mais en règle générale, le KGB y est présenté comme l'héritier direct de la Tcheka - commission extraordinaire pour la lutte contre la contre-révolution et le sabotage, créée en 1917 sous Lénine - dont la vocation « défensive » s'arrêterait aux frontières de l'URSS.

Les responsables de la télévision - assurément avec le feu vert du KGB lui-même - ont franchi le pas en mettant en scène des agents spéciaux soviétiques en mission à l'étranger, en l'occurrence en Afrique. Il est vrai que le régime « progressiste » qui fait appel au Kremlin pour déjouer un coup d'Etat fomenté par Washington est celui d'un pays imaginaire, le « Nagonia ». Le film commence par la découverte, à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, d'un réseau d'espionnage dirigé par l'un des attachés culturels et qui a infiltré une « taupe » au sein du KGB.

Les messages codés de la CIA adressés à la chancellerie et révélant le complot contre la « Nagonia » sont interceptés à la Loubianka, siège du KGB.

L'agent secret soviétique Stavine est dépêché en Afrique avec pour mission de neutraliser le redoutable John Gieb, chef local de la CIA. Il y parviendra grâce au réseau d'informateurs mis en place par les Soviétiques en « Nagonia », dont une émigrée russe liée sentimentalement à l'espion américain. Stavine se

fera piéger, mais il aura eu le temps de livrer au Kremlin les résultats de sa mission.

A Moscou, l'ambassade des Etats-Unis est l'objet d'une surveillance renforcée, car il s'agit de prendre la « taupe » Sergueï Glebov la main dans la sac. Celui-ci sera arrêté au moment où il récupérera des microfilms déposés par les Américains dans le célèbre parc Gorki, au centre de la capitale. La morale sera savante, la « brèche polonoise » se suicidera et sa petite amie Olga acceptera de collaborer avec le KGB.

Le complot de la CIA contre la « Nagonia » est déjoué, et l'ambassadeur des Etats-Unis est convoqué au ministère soviétique des affaires étrangères.

Les téléspectateurs soviétiques auront eu droit à une grande « première » en découvrant, dans un irrémédiable face à l'ambassade américaine, une série de « gadgets » électroniques destinés à espionner les diplomates. Le dispositif est relié directement à des écrans dans les locaux du KGB.

Vrai ou faux ? Cela rappelle en tout cas l'affaire des micro-ondes « qui oppose périodiquement l'ambassade des Etats-Unis et les autorités soviétiques. Depuis une vingtaine d'années, en effet, les Américains affirment que leur ambassade est bombardée par des micro-ondes dirigées depuis des immeubles voisins et destinées à espionner leurs communications. Accusations « sans fondement », selon le Kremlin.

Le feuilleton a pour titre « Tass est habilitée à déclarer... », formule habituellement utilisée par l'agence officielle soviétique pour annoncer au nom du gouvernement des événements importants, tels que des expulsions de diplomates étrangers accusés d'espionnage.

Le film a passionné les Soviétiques, privés de retransmission des Jeux olympiques de Los Angeles.

Un haut fonctionnaire d'Estonie et son épouse demandent l'asile politique à la Suède

Stockholm (AFP). - Un haut fonctionnaire de la République d'Estonie et son épouse ont demandé l'asile politique en Suède, à 1000 heures de vol de Stockholm. La police n'a pas dévoilé l'identité des fugitifs, mais, selon la radio suédoise, il s'agirait d'un ancien ministre adjoint de la justice, M. Valdo Randpere, vingt-six ans, et de la chanteuse de jazz Leila Miller, vingt-deux ans.

Le couple se serait enfui par la Finlande, où il participait, la semaine dernière, à une manifestation culturelle, les Journées de la Baltique, dans la ville de Kotka, qui est jumelée avec Tallin, la capitale de l'Estonie. Les deux transfuges se sont séparés discrètement de la délégation soviétique à laquelle ils appartenaient et se sont embarqués

sur un navire assurant une liaison régulière avec la Suède. Au terme des accords soviéto-finlandais, Helsinki refuse l'asile aux fugitifs et les renvoie dans leur pays.

Il y a un an, la violoniste soviétique Viktoria Melnikova et son accompagnateur Vachtag Sordania avaient déjà pris le même chemin. Il y a quelques mois, quatre sportifs estoniens parvenus en Finlande en canot pneumatique avaient également gagné la Suède.

Le 1^{er} août dernier, le comité central du PC soviétique avait dressé un violent réquisitoire contre les dirigeants de l'Estonie et appelé à une reprise en main idéologique dans cette république, où de fréquentes condamnations pour dissidence sont prononcées.

Pologne

M. Henryk Wujec, le dernier des onze dirigeants de l'opposition, a été libéré

M. Henryk Wujec, ancien membre du KOR (Comité d'autodéfense social), a été libéré lundi 13 août à Varsovie, dans le cadre de l'amnistie. Les onze dirigeants de l'opposition arrêtés en décembre 1981 lors de l'instauration de l'état de guerre en Pologne sont ainsi sortis de prison. Au cours d'une conférence de presse, M. Wujec a déclaré qu'il ne considérait pas l'amnistie comme un acte de clémence, rappelant que son procès n'avait pas eu lieu et que sa culpabilité n'avait pas été prouvée. Il s'est refusé à faire tout commentaire sur la situation actuelle.

A Gdansk, quatre mille partisans de Solidarité ont assisté lundi soir à une messe célébrant le quatrième anniversaire des grèves qui avaient éclaté aux chantiers navals Lénine. La messe, à laquelle assistait M. Lech Walesa, était célébrée conjointement par deux prêtres poursuivis pour « abus du sacerdoce à des fins politiques ». Les Pères Henryk Jankowski et Jerzy Popieluszko. A l'issue de l'office, M. Walesa a été reconduit par de nombreux sympathisants jusqu'à son

domicile. Contrairement à l'année dernière, où un important dispositif policier avait été mis en place, seuls quelques groupes de policiers patrouillaient dans la ville.

La veille, M. Walesa s'était montré soucieux, dans des déclarations à la presse occidentale, d'éviter toute confrontation avec les pouvoirs publics au moment où, pour la première fois depuis trois ans, presque tous les anciens dirigeants de l'opposition se retrouvent en liberté. « L'amnistie est un pas important qui doit être logiquement suivi du retour au pluralisme syndical, avait-il déclaré ; des négociations doivent intervenir tôt ou tard et le plus tôt sera le mieux. » - (AFP.)

Le Monde REALISE CHAQUE SEMAINE UNE EDITION INTERNATIONALE spécialement destinée à ses lecteurs résidents à l'étranger. Exemplaies spécimens sur demande

AMÉRIQUES

LA GAFFE DE M. REAGAN

Une plaisanterie qui ne fait pas rire

La « gaffe » de M. Reagan, qui, pour faire des essais de micro, a prononcé une phrase annonçant le bombardement imminent de l'Union soviétique, a été très mal accueillie aux États-Unis comme à l'étranger (*Le Monde* du 14 août).

« La destruction nucléaire n'est pas un sujet sur lequel les gens aiment plaisanter », observe le *New York Times* mardi 14 août. La remarque ne risque pas d'être prise au sérieux, mais elle risque d'être mal interprétée.

Le candidat démocrate de la Maison-Blanche, M. Walter Mondale, a déclaré qu'un président se devait d'être « très prudent dans ses propos ». « Je suis prêt à admettre qu'il pensait plaisanter... Mais ces mots resteront, et ils seront entendus du monde entier », a-t-il ajouté.

M. Gary Hart, sénateur de Colorado et concurrent malheureux de M. Mondale pour l'investiture démocrate, n'a pas ri non plus. La plaisanterie de M. Reagan montre, selon lui, que « le président a un jugement très pauvre sur des problèmes d'une extrême importance pour ce pays ». « C'est peut-être dans les moments de ce genre que ses vrais sentiments apparaissent », a ajouté M. Hart, ce qui est l'hypothèse la plus inquiétante.

« A Bonn, le service de presse du Parti social-démocrate a réagi en estimant que « le maître de la vie ou de la destruction par le feu de l'Europe entière est visiblement un vieil homme irresponsable ». Quant aux écologistes, ils ont jugé que « cette farce perverse avait de quoi geler les sangs de tout homme raisonnable ». Une agence néerlandaise a rapporté la nouvelle assortie de ce commentaire : « Espérons que l'homme teste mieux ses missiles que ses micros ».

L'agence officielle polonaise PAP a donné l'information depuis son bureau de Washington, en évoquant le « comportement irresponsable » du président des États-Unis et rappelé que celui-ci, en 1982, avait déclaré que la direction polonaise était une « bande de bon-à-rien et de minables ».

En Grande-Bretagne, un parlementaire travailliste, M. David Winnick, a demandé au premier ministre, Mme Thatcher, de « dire au président Reagan que le peuple britannique ne goûte pas cette forme d'humour maladif. On n'ose imaginer ce que serait la réaction du président Reagan et des États-Unis si M. Tchernenko faisait des remarques de ce genre sur les États-Unis ». — (AP, Reuters.)

Etats-Unis

EN DISANT NON A L'AVORTEMENT

Les évêques interviennent dans la campagne électorale

Correspondance

New-York. — « Je ne vois pas comment un catholique pourrait en conscience voter pour un candidat soutenant explicitement l'avortement... » Cette déclaration de Mgr O'Connor, le nouvel archevêque de New-York, a provoqué des réactions dans la communauté catholique. Les propos de l'archevêque peuvent en effet avoir un impact important dans la campagne électorale, notamment dans les États industriels, où les électeurs catholiques sont nombreux parmi les *blue collars* (travailleurs manuels) dont la plupart avaient voté pour M. Reagan en 1980. Aussi le président compte-t-il bien capter, cette fois encore, le maximum de voix « catholiques ».

L'envoi d'un ambassadeur américain au Vatican, la campagne contre l'avortement, l'appui donné aux écoles paroissiales, ses efforts malheureux pour imposer des prières dans les écoles publiques (finalement, la législation adoptée permettra à tous les groupes religieux et politiques, des trotskistes aux pro-nazis, de tenir des réunions dans les écoles) et, d'une manière générale, sa défense des valeurs traditionnelles : autant de démarches propres à rallier les croyants, catholiques et protestants.

Mais c'est essentiellement le problème de l'avortement qui mobilise l'opinion. En effet, M^{rs} Ferraro, candidate à la vice-présidence, et le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Cuomo, personnalités influentes du Parti démocrate, sont catholiques. Tous les deux déclarent être

personnellement contre l'avortement, mais estiment ne pas devoir imposer leurs vues à autrui et s'opposent fermement à ceux qui recommandent un amendement constitutionnel qui interdirait l'interruption de grossesse.

Le gouverneur Cuomo a immédiatement réagi aux propos de l'archevêque de New-York en lui reprochant d'intervenir dans le débat politique. Mgr O'Connor a répondu que jamais il n'aurait voulu indiquer aux électeurs catholiques dans quel sens ils devaient voter. Finalement, le gouverneur et l'archevêque ont déclaré qu'il s'agissait d'un malentendu.

Mais l'affaire a rebondi avec une longue déclaration de l'évêque Malone, président de la Conférence nationale des évêques catholiques, exprimant le point de vue officiel de la hiérarchie. Celle-ci rejette comme « logiquement inacceptable » l'idée que les candidats puissent séparer leurs convictions morales de leur attitude politique. Cet avertissement s'accompagne d'un appel aux électeurs catholiques les invitant à une action énergique pour « convaincre les autres de la justesse de nos positions » sur l'avortement, les armes nucléaires, les droits de l'homme et d'autres problèmes... En même temps, la déclaration souligne que les évêques n'ont pas à prendre position pour ou contre tel ou tel candidat. « Il serait regrettable qu'en invoquant les engagements et les

affiliations religieuses des candidats, la religion soit mêlée à la campagne politique... »

Malgré cette déclaration de neutralité, en rappelant aux catholiques que sa position sur l'avortement est conforme à l'enseignement moral de l'Eglise depuis des siècles, la hiérarchie catholique américaine défavorise le « ticket » démocrate. Elle ne laisse pas d'être choi à un électeur catholique consciencieux que de s'abstenir ou de voter pour le président Reagan, qui a toujours condamné l'avortement.

L'activisme de la hiérarchie

Mais, comme sur le problème nucléaire, il n'est pas sûr que les ovules suivent la hiérarchie. En tout cas, l'activisme des évêques catholiques n'est guère apprécié des milieux dirigeants républicains, qui ont mal accueilli la lettre pastorale de Mgr Weiskand favorable au « gel » nucléaire ainsi que les « critiques » sur la politique en Amérique centrale, et notamment sur la guerre « secrète » de la CIA au Nicaragua. Selon le magazine du *New York Times*, la hiérarchie prépare une nouvelle lettre pastorale sur l'économie, qui critiquerait certains aspects du capitalisme, recommanderait la participation des travailleurs non seulement aux bénéfices mais à la direction des entreprises, et demanderait aux businessmen un plus grand sens de leurs responsabilités envers le tiers-monde.

Ce texte, mis au point sous la direction de Mgr Weiskand, archevêque de Milwaukee, serait d'une portée telle que sa première version ne sera publiée qu'après l'élection présidentielle de novembre. Mais, déjà, un groupe de catholiques traditionnels, réunissant des personnalités comme M. William Simon, ancien ministre des finances, M. Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat, et Mme Luca, ancien ambassadeur en Italie, prépare en collaboration avec des économistes et des représentants des affaires une réponse défendant le système économique américain et recommandant la prudence aux évêques.

Mgr Weiskand se rendra à Rome en septembre pour soumettre la première version de la lettre pastorale à Jean-Paul II, qui partagera les réserves des évêques européens sur l'activisme de la hiérarchie américaine. Celle-ci envisage d'installer une mission permanente à Rome pour améliorer la communication avec le Vatican. En attendant, les évêques américains espèrent qu'à l'occasion de la visite du pape aux États-Unis ils pourront engager avec le Saint Père un dialogue qui aidera à approfondir sa compréhension de la mentalité américaine. Pour Mgr Weiskand, les Européens veulent une Eglise très hiérarchisée. Par contre, « les évêques américains, dit-il, croient dans une Eglise où le Saint Esprit se trouve dans chacun de ses membres et où la hiérarchie doit écouter ce que le Saint Esprit dit à toute l'Eglise... »

H. P.

Le Monde

HORS SÉRIE

LES DEUXIÈMES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LA CAMPAGNE ET LES RÉSULTATS LES INSTITUTIONS ET LE BILAN DE LA CEE

Une longue chronologie (depuis le 9 mai 1950, date de la déclaration de Robert Schuman sur l'idée du pool charbon-acier), une importante bibliographie, des graphiques et des tableaux permettant de mieux situer la CEE dans l'ensemble international donnent aux lecteurs le moyen d'« aller plus loin » dans leur connaissance des affaires européennes.

UNE BROCHURE DE 124 PAGES

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 30 F, ET AU « MONDE »

BON DE COMMANDE « LES DEUXIÈMES ÉLECTIONS EUROPÉENNES »

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

NOMBRE D'EXEMPLAIRES..... X 32,50 F (FRAIS D'EXPÉDITION INCLUS) = F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÉGLEMENT AU MONDE
SERVICE DES VENTES AU NUMÉRIQUE, 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Colombie LE M-19 RÉPLIQUE PAR UN RAID MEURTRIER A L'ASSASSINAT DE L'UN DE SES DIRIGEANTS

Bogota (Reuters, AFP). — Le conseil de sécurité colombien s'est réuni jeudi 13 août en session extraordinaire en raison des actions menées par le mouvement de guérilla M-19 à la suite du meurtre, vendredi, de l'un de ses dirigeants, Carlos Toledo Plata.

Selon le ministère de la défense, trente-sept personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées au cours de combats qui se sont produits depuis samedi, jour où près de deux cents guérilleros ont investi la ville de Yumbo, à 300 kilomètres au sud-ouest de Bogota, brûlant la mairie et le poste de police avant de libérer les détenus de la prison.

D'autres combats ont eu lieu dimanche soir après cette attaque dirigée par le « commandant numéro un » du M-19, M. Rosenberg Pabon qui, selon les témoins, a pris la parole dans l'église de Yumbo et déclaré que le raid était une réplique au meurtre de Toledo Plata. En raison de ce meurtre, la signature d'une trêve entre le gouvernement et le M-19 a été reportée sine die.

D'autre part, un député conservateur, M. Pompilio Gomez, de la province de Cauca, et le secrétaire de la mairie de Manizales, M. Ivan Campo, ont été assassinés lundi, ce qui a ajouté à la tension provoquée par l'attaque de la guérilla.

Nicaragua DEUX PARTIS MENACÉS DE BOYCOTTER LES ÉLECTIONS

Managua (AFP). — Deux formations politiques nicaraguayennes, le Parti libéral indépendant (conservateur) et le Parti conservateur démocrate, pourraient reconsidérer leur participation aux élections du 4 novembre prochain si le climat politico-électoral continuait de se détériorer, ont averti le lundi 13 août des dirigeants de ces deux partis.

Le candidat du Parti libéral à la présidence, M. Virgilio Godoy, ancien ministre du travail dans le gouvernement sandiniste, a dénoncé les agressions et les brimades dont étaient victimes les militants de son parti de la part des militaires sandinistes, « en violation de la loi électorale », a-t-il dit. Quatorze militants du Parti libéral, a précisé M. Godoy, ont été interpellés et gardés à vue la semaine passée à Grenade, au sud-est du Nicaragua, et plusieurs autres ont été molestés dans plusieurs régions du pays.

D'autre part, faisant allusion à l'ultimatum adressé par le Vatican aux prêtres-ministres au Nicaragua, et leur demandant implicitement leur démission, l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando Y. Bravo, a déclaré lundi que les ecclésiastiques ne devaient pas « exercer des charges incompatibles avec leur mission de prêtres », conformément aux règles édictées par le nouveau droit canon entré en vigueur l'année dernière. Selon Mgr Obando Y. Bravo, figure de proue de l'opposition au régime sandiniste, l'ultimatum du Vatican « obéit uniquement à l'application des lois qui régissent l'Eglise ».

La croisade d'Indianapolis contre la pornographie

Correspondance

Washington. — Une étrange coalition, réunissant des féministes militantes, des pasteurs baptistes, des éléments conservateurs du Parti républicain, y compris le groupe bien-pensant Moral Majority, et une ancienne vedette d'un film pornographique, a engagé, à Indianapolis, une bataille d'« envurgues » contre la pornographie. Mais ce rassemblement hétéroclite doit faire face à l'opposition déterminée d'une autre coalition, associant des libraires, des marchands de vidéos-cassettes, quelques pornographes féministes connus et, surtout, la grande organisation de défense des libertés (ACLU), une sorte de réplique à la Ligue des droits de l'homme.

La bataille se livre autour d'une ordonnance prise en mai par les autorités d'Indianapolis, essentiellement la pornographie à une violation des droits civiques de la femme. « L'effet de la pornographie est de diminuer substantiellement le statut des femmes (...); elle est complètement incompatible avec l'égalité », a dit M^{rs} Workin, qui a travaillé à mettre au point l'ordonnance.

L'ordonnance d'Indianapolis prévoit que toute personne pourra aller en justice demander la saisie du matériel pornographique (films, livres, magazines) et des dommages-intérêts à l'auteur de la saisie, si elle estime que ses droits civiques ont été lésés. Ainsi, une femme violée pourrait obtenir une réparation financière d'un distributeur de films qui aurait provoqué, à son avis, l'attaque dont elle fut victime.

L'ordonnance définit la pornographie comme une représentation explicite en images ou en paroles d'une « subordination sexuelle ». Le texte condamne toute image ou récit de femmes « heureuses de souffrir ou d'être humiliées » ou encore de femmes « attachées, mutilées ou battues », représentées comme « un objet non pour être dompté, conquis, exploité, violé, possédé » ou décrit dans des « positions de servilité ou de soumission... ».

L'ACLU, qui se situe politiquement à gauche, et les avocats des plaignants ont immédiatement contesté devant les tribunaux la validité de ce texte, qui, disent-ils, entraine le premier amendement de la Constitution assurant la liberté d'expression; cette ordonnance, selon l'ACLU, aboutirait à imposer une censure qui pourrait frapper des romans d'auteurs connus et même la Bible, des films comme le *Dernier Tango à Paris* ou encore des productions de James Bond.

Des féministes, comme la journaliste Ella Goodman, estiment que l'ordonnance va trop

loin. L'avocat de l'ACLU se déclare féministe, mais souligne qu'il est inadmissible de se réclamer du féminisme pour lancer une attaque indigne contre la liberté de parole et d'expression. Ses auteurs de l'ordonnance rappellent, eux, que, en vertu d'un arrêt de la Cour suprême, le premier amendement ne peut être invoqué pour les cas de pornographie impliquant les enfants. Une des conseillères municipales de la ville s'est écriée : « Quels droits devons-nous protéger, ceux des pornographes qui exploitent les femmes ou bien ceux des exploitées ? Il ne s'agit pas ici d'une liberté d'expression... » Mais le président de l'ACLU répond : « Nous ne sommes pas plus en faveur des pornographes que nous ne sommes pour une gestion pro-nazie ou pro-communiste quand nous défendons leur droit de s'exprimer. L'interprétation du premier amendement doit être la plus large possible. »

A vrai dire, la question essentielle est de déterminer si la pornographie est inoffensive ou si elle mène à la violence. Les avis sont partagés. Tel professeur estime qu'une large proportion des hommes enclins au viol sont arrêtés par un certain nombre de barrières et d'inhibitions que la pornographie violente ferait tomber. Tel chercheur affirme que les amateurs de films pornographiques ont une tendance à brutaliser les femmes; un autre estime que la violence, qu'elle soit liée ou non à l'acte sexuel, aboutit à banaliser son emploi.

Finalement, pour les adversaires de l'ordonnance d'Indianapolis, il n'a pas été prouvé de manière indiscutable que la pornographie mène à la violence. Il n'en demeure pas moins que l'empire pornographique s'est considérablement agrandi avec le développement des vidéos-cassettes, du téléphone obsèque, de la télévision par câble, et on évalue que le chiffre d'affaires de l'industrie pornographique est passé de 2,5 milliards de dollars, en 1970, à 7 milliards aujourd'hui (dont 3 milliards représentent l'envoi de matériel par la poste).

D'où l'intérêt de l'ordonnance d'Indianapolis appelée à faire jurisprudence si elle n'est pas cassée. Plusieurs villes, comme Minneapolis, Detroit et Madison, attendent la décision du juge fédéral pour adopter éventuellement des textes identiques. M^{rs} Workin affirme qu'elle reçoit des demandes d'information du Canada, de Grande-Bretagne, d'Irlande et du Japon. Il est inévitable que la décision de première instance aille en appel.

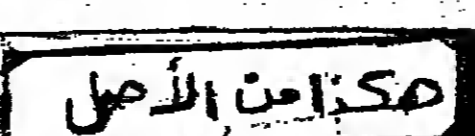
HENRI PIERRE.

Le rabbin Kahane présence inaugurale de

Le rabbin Meir Kahane, leader radical du mouvement orthodoxe juif, a été l'invité d'honneur de la cérémonie d'inauguration de la synagogue de New York. Sa présence a suscité de vives réactions, notamment de la part des membres du parti démocrate qui ont tenté de l'écarter de la cérémonie. Kahane a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé sa fidélité à la Torah et à la loi de Moïse, tout en exprimant ses réserves sur l'attitude de certains dirigeants juifs à l'égard de l'État d'Israël.

Un des inculpés a été à sept ans et demi et l'autre acquitté

Un des inculpés a été condamné à sept ans et demi de prison, tandis que l'autre a été acquitté. La décision a été rendue par un tribunal fédéral après un procès qui a duré plusieurs semaines. Les faits en cause remontent à une affaire complexe impliquant des questions de droit pénal et des procédures judiciaires.



PROCHE-ORIENT

Israël

Le rabbin Kahane perturbe la séance inaugurale de la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. - Sonnerie de trompettes, garde d'honneur : le caractère solennel de la séance inaugurale de la Knesset a été préservé.

Cette situation parlementaire donne d'ailleurs lieu à un véritable imbroglio constitutionnel : le gouvernement de M. Itzhak Shamir n'est plus soumis à aucun contrôle parlementaire.

Autre problème : l'élection du président de la Chambre. Pour la première fois dans son histoire, la Knesset s'est abstenue de procéder à cette élection au cours de sa séance inaugurale.

Au cours de la séance inaugurale de la Knesset, l'essentiel du discours du président Haim Herzog a consisté en fait en une mise en garde contre l'extension du phénomène du « kahanisme ».

Cette mise en garde du président Herzog s'est immédiatement débordée d'une initiative du ministre de la Justice qui a annoncé la préparation de deux projets de loi.

L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS IRANIEN

Rome (AFP). - L'un des deux jeunes Iraniens inculpés dans l'affaire de l'Airbus d'Iran Air détourné sur Rome la semaine dernière a été condamné, lundi 13 août, à sept ans et demi de prison par le tribunal correctionnel de Rome, alors que l'autre inculpé a été acquitté.

Hossein Estekhari (dix-huit ans) a été reconnu coupable de détournement d'avion et condamné à sept ans et demi de prison, mais le tribunal correctionnel a estimé que Mohsen Rahgozar (dix-sept ans) n'avait pas commis le fait - et l'a fait remettre immédiatement en liberté.

Les deux jeunes Iraniens, qui étaient venus aux autorités italiennes mercredi dernier après six heures de négociations, étaient passibles de peines allant de sept à vingt et un ans de prison, et le ministère public avait demandé dix ans de prison pour chacun d'eux.

Durant le procès, Hossein Estekhari a déclaré que son ami Mohsen Rahgozar ne savait rien de son intention de détourner l'avion au départ de Téhéran.

Libye

Le président Moubarak accuse de nouveau la Libye

Malgré les démentis répétés de Tripoli, la Libye fait de plus en plus figure d'accusée dans l'affaire du minage de la mer Rouge. Le président égyptien Hosni Moubarak a, de nouveau, déclaré, lundi 13 août au Caire, qu'il « soupçonnait » les Libyens d'être impliqués dans la série d'explosions qui ont endommagé une quinzaine de navires depuis un mois.

Le chef d'Etat égyptien a, en revanche, paru disculper l'Iran, dans une formule que peu s'hyaline : « J'espère que nous ne trouverons rien contre les Iraniens. Nos tentatives de résoudre le problème de la guerre Iran-Irak. Aussi souhaitons-nous que les Iraniens n'aient rien à voir dans ces actes d'agression ».

M. Moubarak a semblé accorder peu de crédit aux déclarations de l'organisation Jihad islamique, qui revendique seule la responsabilité du minage de la mer Rouge.

Cela n'a en tout cas pas empêché l'agence de presse soviétique Novosti d'accuser les Etats-Unis de vouloir faire de la mer Rouge un « lac américain » et d'être responsable des incidents dans la région pour atteindre leur objectif.

Cela n'a en tout cas pas empêché l'agence de presse soviétique Novosti d'accuser les Etats-Unis de vouloir faire de la mer Rouge un « lac américain » et d'être responsable des incidents dans la région pour atteindre leur objectif.

De toute évidence, la concentration d'une armada de bâtiments de guerre occidentaux devant participer aux opérations de déminage préoccupe certains pays du Golfe.

Selon notre correspondant à Rome, M. Andreotti a également transmis à M. Reagan un message de conciliation de la part du colonel Kadhafi.

A propos de ce message, le porte-parole américain s'est contenté de déclarer que les Etats-Unis jugeraient des intentions de la Libye en fonction du comportement de ce pays sur la scène internationale.

LE MINAGE DE LA MER ROUGE

Les balayeurs de la mer

de nombreux avantages. En particulier celui de détecter les mines sur l'avant du bâtiment, ce qui évite de s'en rapprocher à distance dangereuse.

M. Moubarak a semblé accorder peu de crédit aux déclarations de l'organisation Jihad islamique, qui revendique seule la responsabilité du minage de la mer Rouge.

De son côté, le général Veloso a indiqué que, à l'exception des problèmes de sécurité posés par les activités de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), opposition armée au régime de Maputo), son gouvernement était dans l'ensemble satisfait de l'application du pacte de non-agression signé entre les deux pays en mars dernier.

La caractéristique de chasseur de mines en revanche, est tout autre. Il se détermine en effet totalement des systèmes de mines de feu pour ne tenir compte que de l'aspect extérieur de la mine - et s'efforce donc de repérer sous la surface tout ce qui peut ressembler à un engin de ce type.

La dernière tentative brillante et pittoresque du plus grand naturaliste américain pour expliquer, à la lumière de la théorie de l'évolution, les caractéristiques parfois surprenantes des êtres vivants.

Au Liban du Sud

MENACES SUR DES PERSONNALITÉS HOSTILES AUX AUTORITÉS ISRAËLIENNES

Saida (AFP). - Des personnalités politiques et religieuses du Liban du Sud hostiles aux autorités militaires israéliennes sont actuellement l'objet de menaces visant à leur faire quitter la région.

De son côté, le général Veloso a indiqué que, à l'exception des problèmes de sécurité posés par les activités de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), opposition armée au régime de Maputo), son gouvernement était dans l'ensemble satisfait de l'application du pacte de non-agression signé entre les deux pays en mars dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

M. TOIVO ELU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SWAPO. - Libéré au printemps après seize ans de détention dans les prisons sud-africaines, le fondateur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a été élu, dimanche 12 août à Luanda, secrétaire général du mouvement nationaliste namibien.

Philippines

MANIFESTATIONS ANTI-GOUVERNEMENTALES. - Des policiers, armés de matras, ont tiré et lancé des grenades lacrymogènes, le dimanche 12 août, pour disperser deux mille ouvriers qui manifestaient dans une rue du centre de Manille.

AFRIQUE

Mozambique

Pretoria s'engage de nouveau à ne pas soutenir la rébellion armée.

Philippines

MANIFESTATIONS ANTI-GOUVERNEMENTALES. - Des policiers, armés de matras, ont tiré et lancé des grenades lacrymogènes, le dimanche 12 août, pour disperser deux mille ouvriers qui manifestaient dans une rue du centre de Manille.

Advertisement for Stephen Jay Gould's book 'Quand les poules auront des dents'. The ad includes the title, author's name, publisher (FAYARD), and a description of the book's content: 'La dernière tentative brillante et pittoresque du plus grand naturaliste américain pour expliquer, à la lumière de la théorie de l'évolution, les caractéristiques parfois surprenantes des êtres vivants.'

ASIE

Inde Les grandes manœuvres politiques se développent à l'approche des élections législatives

Delhi. - A quelques mois des prochaines élections législatives, prévues avant la fin de l'année, un vigoureux remue-ménage secoue la scène politique indienne. Si l'on s'était accoutumé aux préparatifs effrénés de l'opposition, la bourrasque qui vient de traverser l'appareil du Congrès (I), était, quant à elle, inattendue.

Au premier abri, rien de bien dramatique : deux remaniements ministériels à court intervalle, permettant, dans un premier temps, de placer à l'abri, à la veille de la reprise parlementaire, un ministre de l'intérieur jugé vulnérable à la suite des événements du Pendjab et, dans un deuxième temps, de libérer M. R. Venkataraman de ses fonctions de ministre de la défense, afin qu'il puisse présenter sa candidature au poste de vice-président de l'Union indienne et terminer ainsi honnêtement sa carrière politique. Pourtant, dans la foulée de ces réorganisations tactiques, on notait quelques « mystères ». Ainsi, début août, vit-on M. Tiwari, alors ministre de l'Industrie, interrompre précipitamment un voyage officiel à Vienne pour accepter une fonction indéfiniment subalterne : celle de ministre en chef de son Etat natal, l'Uttar-Pradesh. Un travail à la fois urgent et délicat l'attendait : remettre d'aplomb la section régionale du Congrès (I) dans le plus peuplé des Etats Indiens (cent dix millions d'habitants, un septième de l'électorat national).

En effet, en Uttar-Pradesh, le Congrès (I) s'était vu infliger deux épiques défaites lors des élections partielles de mai dernier. Non seulement il avait perdu un siège au profit du Lok Dal de l'ancien premier ministre membre du Janata, M. Charan Singh, mais, plus humiliant encore, un de ses candidats était battu par le Rashtriya Sanjaya Manch (RSM) de Maneka Gandhi, la belle-fille rebelle du premier ministre.

Longtemps considéré comme un phénomène, le RSM a pourtant de quoi sérieusement inquiéter M. Gandhi. Si la jeune formation de Maneka Gandhi, réunissant de nombreux mécontents du Congrès (I), ne peut maintenir sa pression en Uttar-Pradesh, il lui sera sans doute possible de mettre à mal ce parti régnant dans une douzaine de localités - en particulier Amethi, l'ancienne circonscription de Sanjay Gandhi, actuellement tenue par son frère Rajiv. Maneka Gandhi est devenue un symbole, et une défaite de Rajiv, « dauphin de la lignée Nehru-Gandhi », aurait une incidence catastrophique sur l'avenir du Congrès (I).

Rappels à l'ordre

Pour le parti de M. Gandhi, les déboires de mai s'expliquent, d'une part, parce que l'opposition avait su forger un semblant d'unité, mais surtout parce que le Congrès (I) régional était miné par des dissensions internes que le ministre en chef d'alors, M. Shripat Misra, s'était révélé incapable de juguler. Suite à la nomination de M. Tiwari, un deuxième ministre de l'Union, M. Singh, a été dépeché sur place pour reprendre la présidence de cette section régionale : deux témoins du « centre » ont donc pu s'écarter de rétablir la « paix des clans » dans l'Etat.

Tout comme en Uttar-Pradesh, le calendrier électoral fait fondre les dissidences dans d'autres Etats. Ainsi, la rapide dégradation de l'appareil du parti dans le Maharashtra a longtemps été source de préoccupations. Etat vital pour le pays, assurant près de 40 % du produit national, le Maharashtra a vu succéder, en moins de deux ans, trois ministres en chef dans une regrettable acrimonie. A l'origine, il y eut une ténébreuse affaire de corruption, au cours de laquelle on eut l'audace d'évoquer le nom du premier ministre. Contraint à la démission, le ministre en chef de l'époque, M. Antulay, a néanmoins su conserver une influence au sein du Congrès (I), n'hésitant pas à s'en servir pour perturber la gestion de ses successeurs.

Regroupement de l'opposition

Les rappels à l'ordre répétés du « centre » ont cependant porté leurs fruits au Maharashtra : les factions ennemies de Bombay viennent de trouver le chemin de la réconciliation. Simultanément, des missions de haut niveau partaient de Delhi pour le Bihar où une autre « bache de guerre » a été aussitôt enterrée. De même, dans les Etats de Gujarat et d'Orissa, les voix dissidentes se mettent en sommeil...

Depuis le retour au pouvoir de M. Gandhi en janvier 1980, la cohésion interne du parti n'a cessé de se dégrader. La mort accidentelle, en juin de la même année, de celui qui avait été le chef de file des

De notre correspondant

« Jeunes tures » du parti, Sanjay Gandhi, a contribué à réveiller les vieilles querelles.

Ces faiblesses ont permis une réurrection de l'opposition. Forte de ses victoires électorales, en janvier 1983, dans les Etats d'Andhra Pradesh et du Karnataka - victoires renforcées quelques mois plus tard lorsque la Conférence nationale du docteur Farooq au Cachemire demandait de rompre la tutelle du Congrès (I) et de se ranger résolument dans le camp anti-Indira Gandhi - l'opposition avait entamé un long processus de regroupement. Dès l'automne 1983, elle se cristallisait autour de deux coalitions : le Front Uni, composé de six formations de centre-gauche avec le Janata de M. Charan Singh, et l'Alliance nationale démocratique, de coloration plus droite, réunissant le Lok Dal de M. Charan Singh et le Bharatiya Janata Party (BJP) de M. Atal Vajpayee.

L'assaut donné au Temple d'or à Amritsar et l'éviction des éléments extrémistes sikhs ont certainement été le signe d'une reprise en main des affaires du Congrès (I). Si l'opération militaire du Pendjab terminée, Mme Gandhi se bâta de passer à l'offensive politique contre les maillons faibles de l'opposition. En exploitant habilement la discorde au sein de la Conférence Nationale, elle provoqua la eubute, début août, du gouvernement du docteur Farooq au

Cachemire. Plus au sud, dans le Karnataka, deux députés de la coalition Janata-BJP se désistèrent, ce qui laissait entrevoir la possibilité d'une eubute de ce gouvernement régional.

De nouveau menacés, les partis d'opposition ont néanmoins du mal à surmonter les frictions de personnalités et les particularités régionales, qui continuent de saper toute ébauche d'action unitaire. Une scission survenue dans les rangs du Janata le mois dernier a provoqué un nouveau bouleversement des ententes. Deux factions opposées à M. Shekar ont rejoint le Congrès (S) de M. Shradh Pawar, autre membre du Front uni, pour tenter un pacte avec le Lok Dal, qui prend ses distances par rapport au BJP. La position du chef du Lok Dal, M. Charan Singh, qui, jusqu'alors, souffrait de n'être que le numéro deux de l'Alliance BJP-Lok Dal, vient d'être ainsi renforcée.

Pourtant, il n'est pas exclu que, à force de pressions et de compromis, l'opposition parvienne dans les prochains mois, sinon à réaliser son unité, du moins à accepter - pour en tirer les conséquences tactiques - le fait que l'adversaire du moment est toujours le Congrès (I). Reste à voir si les permutations incessantes autour de personnalités discordantes sauront convaincre quelque trois cent cinquante millions d'électeurs que l'« alternative nationale » au Congrès (I) existe réellement.

(Interim.)

(Suite de la première page.)

C'est ainsi qu'une délégation de Timphu s'est rendue, du 16 au 21 avril dernier, à Pékin pour y avoir des conversations sur la question frontalière. L'événement est passé presque inaperçu. C'était pourtant la première prise de contact officielle entre les deux pays, au niveau des autorités fonctionnaires, depuis l'annexion du Tibet par la Chine, en 1959. Le Bhoutan avait alors fermé sa frontière et interdit le commerce entre les deux régions, qui s'effectuait jusqu'alors par quelques passes de l'Himalaya. (Un représentant chinois était cependant venu assister au couronnement du jeune roi Jigme Singye Wangchuck, en 1974.)

« Il y a environ trois ans, nous déclarer le ministre des affaires étrangères, M. Lympo Dawa Tsering, nous avons envoyé une note à la Chine pour envisager la démarcation de la frontière dans une zone de quelques centaines de kilomètres, ce qui passait les animaux des deux pays - (le reste du tracé de la frontière, qui n'est pas borné, ne prête pas à contestation). Il ajoute : « Les Chinois nous ont donné leur accord de principe, mais ont demandé un peu de temps avant de nous laisser à ouvrir une négociation. » Cette démarche est le signe d'une notable manifestation d'indépendance de la part du Bhoutan. Dans le contexte subtil des relations entre Timphu et New-Delhi, l'initiative de Bhoutanaia a toute son importance, car elle assure, depuis l'annexion de l'Inde en 1910 entre le Royaume et l'Empire britannique des Indes - « guide » la politique étrangère du Bhoutan, une aide substantielle et le laisse, en principe, maître de conduire à sa guise ses affaires intérieures. Les choses ont cependant changé depuis bientôt quarante ans ! Et le Bhoutan poursuit pas à pas son émancipation internationale, avec habileté et constance.

L'ouverture d'un dialogue avec la Chine, a bien entendu, une portée politique beaucoup plus vaste que la simple question de la délimitation de la frontière et même que celle de la reprise des échanges. D'abord, son issue peut influencer l'important contentieux frontalier sino-indien. Ensuite, Timphu ne reconnaît-il pas ainsi la souveraineté de Pékin sur le Tibet ? Quoi qu'il en soit, Bhoutanaia et Chinois sont convenus qu'il n'y avait pas de différend entre eux et que c'était une bonne chose de parler. La prochaine phase des conversations aura lieu à Timphu. En 1984 au début 1985. Et les Bhoutanais se montrent optimistes quant à ses résultats probables.

Le ministre des affaires étrangères assure que le traité avec l'Inde ne constitue pas une entrave à cette évolution. Si les autorités bhoutanaïses tendent à minimiser la portée de ce document, elles n'en soustraient cependant pas l'abrogation. Car, à la vérité, il représente le « parapluie » sur lequel Timphu pourrait compter en cas de menace de la part de la Chine. C'est la répression du soulèvement tibétain qui avait conduit le Bhoutan à appuyer sur l'Inde, mais force est de constater aujourd'hui qu'il est de moins en moins un protecteur de New-Delhi. Et que les dirigeants font tout pour le démontrer - messages et voyages à l'étranger, initiatives diplomatiques, prises de posi-

Le Bhoutan en quête d'indépendance

tion dans les conférences internationales, appel à l'aide nationale, etc. Tout en assurant, comme le fait M. L.D. Tsering, que les rapports avec l'Inde sont en ne peut plus « fraternels, cordiaux, amicaux ».

La frontière himalayenne

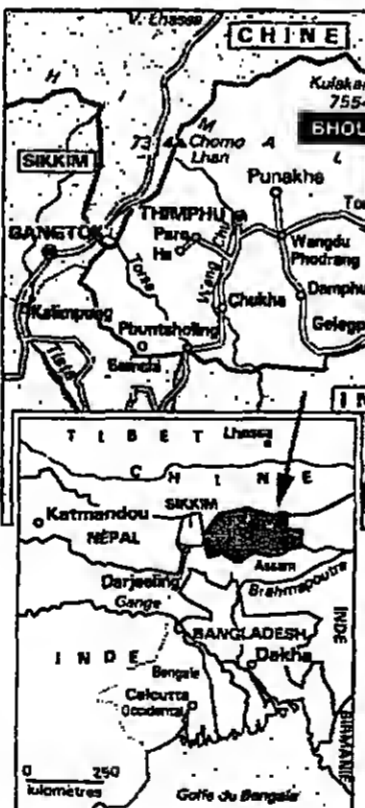
L'influence de New-Delhi ne régresse, au demeurant, que très lentement. Le Bhoutan est encore le pays d'Asie du Sud qui entretient les

capitale du Sikkim. Officiellement, quelques milliers de soldats indiens - Indian military training team (IMTRANT, groupe d'entraînement militaire) - sont au Bhoutan pour entraîner la petite armée bhoutanaïse (cinq à six mille hommes), mais les observateurs estiment que leur importance est seulement de l'ordre d'une division, ce qui laisse plutôt à penser le voyageur croise sur les routes. C'est un chapitre, en tout cas, sur lequel les responsables

meilleurs rapports avec l'Inde, et qui se plainent le moins de ses empiétements. Il est vrai qu'il aurait mauvaise grâce à le faire, compte tenu de l'importance de l'aide qu'il reçoit de son protecteur et des rapports de forces entre les deux pays.

En 1950, le premier ministre indien, Nehru (le père de Mme Gandhi), déclarait : « Depuis des temps immémoriaux, l'Himalaya nous a procuré une somptueuse frontière (avec la Chine). Nous ne pouvons permettre le franchissement de cette barrière naturelle parce que c'est aussi la principale frontière de l'Inde. » D'où l'importance stratégique que ce pays attache aux Etats-tampans de ces régions, y compris lorsqu'il s'agit de territoires aux fortes traditions d'indépendance, comme le Népal et le Bhoutan. Les mêmes considérations géopolitiques ont bien entendu été prises en compte lorsque le Sikkim, royaume himalayen proche du Bhoutan, fut annexé par New-Delhi (1).

L'Inde a renforcé son système de défense dans tout l'Himalaya, après 1959, puis après sa défaite devant la Chine dans cette région, en 1962. Elle a construit les principales routes nord-sud et ouest-est du Bhoutan, pouvant permettre à ses troupes de gagner en une journée plusieurs positions avancées face à la Chine, où elles disposent déjà de camps, voire de véritables bases assurant notamment la surveillance de la liaison du Tibet à Gangtok, la



C'est New-Delhi aussi qui financera l'aménagement pour renforcer la station de radio locale.

L'ouverture...

Sur la scène internationale, le Bhoutan suit une démarche discrète, conforme à sa « façon de vivre bouddhique » (Buddhist way of life), paisible et comme à l'écart du monde. Même après son entrée au sein de l'Organisation des Nations unies en 1971, il eut du mal à se faire admettre comme un pays réellement indépendant. Ses initiatives ne laissent pourtant planer aucune ambiguïté sur sa volonté de prendre du champ par rapport à l'Inde - sans, toutefois, se livrer à une politique d'équilibre entre ce pays et la Chine, comme a tendance à le faire le Népal proche. « Nous poursuivons aujourd'hui une politique tournée vers le monde extérieur », déclare le ministre des affaires étrangères.

L'entrée de l'ONU fut un acte déterminant, mais le Bhoutan limite ses rapports à un nombre très réduit de pays. Il a établi des relations diplomatiques avec le Bangladesh (1981) et le Népal (1983) - deux pays qui ressentent, eux aussi, lourdement l'influence indienne - et cela était déjà suffisamment chargé de signification. Timphu souhaitait aussi depuis longtemps disposer d'un autre débouché vers l'Océan indien que le port de Calcutta. L'Inde a finalement octroyé, en 1983, un droit de transit à travers son territoire au commerce bhoutanaïse vers le Bangladesh, ainsi que vers le Népal. Le Bhoutan, qui ne perd pas une occasion de plaider, dans les conférences internationales, la cause des pays enclavés, n'en maîtrisera pas pour autant ses relations économiques extérieures, aussi longtemps qu'il formera une zone de libre-échange avec l'Inde (2).

L'exposé, en particulier, d'appelés d'hommes d'affaires indiens qui écoulent leurs denrées sur son territoire ou viennent y chercher des produits, dont il est impossible de dire qu'ils sont pas réexportés. « Nous ne pouvons être maîtres de notre commerce extérieur, qui se fait en principe pour 95 % avec l'Inde, ni en connaître les chiffres exacts », reconnaît un haut fonctionnaire de Timphu.

A l'ONU, cependant, ainsi qu'au sein du mouvement des pays non alignés dont il est membre, le Bhoutan ne s'est pas... aligné sur l'Inde au cours des votes sur les questions du Cambodge et de l'Afghanistan et s'est retrouvé parmi les pays modérés dénonçant la présence de « troupes étrangères » dans ces deux Etats.

L'ouverture de nouvelles relations diplomatiques est freinée par le manque de personnel et peut-être aussi par le souci de limiter le nombre de représentations étrangères à Timphu. Seul, l'Inde - dont l'importante mission dans la capitale reflète les ambitions politiques - et le Bangladesh y disposent d'une délégation permanente. Dans la majorité des cas, les pays étrangers sont représentés auprès du royaume par leur ambassade à New-Delhi : la France, pour sa part, ne s'y était pas manifestée depuis plusieurs années, ce qu'elle a fait en avril 1984. Inversement, le Bhoutan ne compte que trois ambassades à l'étranger - New-Delhi, New-York et Dhaka - et, depuis peu, un consulat général au Koweït (qui lui accorde une aide), chargé d'étendre les relations avec les Etats du Golfe. Mais, singu-

l'ouverture de nouvelles relations diplomatiques est freinée par le manque de personnel et peut-être aussi par le souci de limiter le nombre de représentations étrangères à Timphu. Seul, l'Inde - dont l'importante mission dans la capitale reflète les ambitions politiques - et le Bangladesh y disposent d'une délégation permanente. Dans la majorité des cas, les pays étrangers sont représentés auprès du royaume par leur ambassade à New-Delhi : la France, pour sa part, ne s'y était pas manifestée depuis plusieurs années, ce qu'elle a fait en avril 1984. Inversement, le Bhoutan ne compte que trois ambassades à l'étranger - New-Delhi, New-York et Dhaka - et, depuis peu, un consulat général au Koweït (qui lui accorde une aide), chargé d'étendre les relations avec les Etats du Golfe. Mais, singu-

larité de taille, il n'entretient pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis (3) ni avec l'URSS et les autres pays de l'Est. « Nous ne voulons pas être impliqués dans les conflits des superpuissances », déclare le roi Jigme Singye Wangchuck.

... et l'aide internationale

Sur le plan des relations économiques internationales, le Bhoutan a franchi plusieurs étapes ces dernières années. Il avait adhéré au plan de Colombo en 1962. Son admission aux Nations unies lui a ouvert l'accès aux organisations spécialisées de l'ONU. Principal donateur après l'Inde (25,5 millions de dollars pour la période de 1982-1987), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) distribue une large partie de l'aide internationale (65 millions de dollars, pour 1982-1987). Le Bhoutan bénéficie encore de prêts à faibles taux d'intérêt du Fonds international pour le développement agricole, de la Banque asiatique de développement et de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, sous l'égide de laquelle devrait se constituer bientôt un groupe consultatif international d'assistance au Bhoutan, comme il en existe pour d'autres pays. Timphu estime, en effet, que la procédure mise en place après la Conférence sur les pays les moins avancés - une réunion des organismes et pays donateurs a eu lieu en mai 1983, à Genève, sous la présidence de l'Inde - ne permet pas une mobilisation suffisante en matière de fonds et que celle de la Banque mondiale devrait permettre d'aboutir à de meilleurs résultats.

Aussi bien, le royaume cherche-t-il à s'appuyer sur ces divers organismes multilatéraux pour financer son effort de développement plutôt que sur l'Inde, même si celle-ci est appelée à conserver une place prépondérante dans l'avenir proche. Cette évolution du Bhoutan le fait « tomber », par la force des choses, et malgré ses professions de foi pour le non-alignement, dans le champ de l'influence occidentale en matière de développement. Et cela afin d'assurer ce qu'on appelle à Timphu la « modernisation » du pays, en sauvegardant les traditions.

GÉRARD VIRATTELE

Prochain article : Handicaps et potentialités.

(1) L'absorption du Sikkim par l'Inde a évidemment placé Timphu sur ses gardes. En 1975, au terme d'une longue bataille politique, l'Inde a imposé dans le royaume voisin, son protectorat depuis 1950, une réforme constitutionnelle ayant conduit à son annexion et à la déchéance du souverain. Le Sikkim est aujourd'hui un Etat de l'Union indienne, ce que la Chine, apparemment, ne reconnaît pas. Mais M. Gandhi ne pouvait tolérer l'instabilité du Sikkim et les velléités d'indépendance du monarque, dans une région que traverse la route du Tibet à Darjeeling, et où elle maintenait également des troupes.

(2) La monnaie bhoutanaïse, le Ngultrum (Nu) est parité avec la roupie indienne.

(3) Le Bhoutan reçoit néanmoins une aide américaine indirecte à travers celle des organisations des Nations unies et financé d'usuelles participent les Etats-Unis et même quelques dons directs de personnalités américaines à des projets de développement spécifiques.

Au Pakistan DES AVIONS AFGHANS BOMBARDENT UN VILLAGE

Islamabad (AFP). - Trois avions afghans ont bombardé, le lundi 13 août, un village pakistanaï du district de Kuram, à 20 kilomètres de la frontière afghane, faisant un mort et cinq blessés, annoncent-on à Islamabad dans une déclaration officielle. Une maison du village de Kum-Alizai, situé à 10 kilomètres au sud-ouest de Parahinar et à quelque 400 kilomètres au nord-ouest d'Islamabad, a été détruite et une dizaine d'autres sérieusement endommagées. De détail a également péri lors de l'attaque.

Kum-Alizai se trouve près de la province afghane du Paktia, où, selon des diplomates occidentaux, des combats opposent depuis deux mois des résistants afghans aux forces de Kaboul. Selon ces diplomates, cent cinquante militaires soviétiques ou afghans ont été tués ou blessés en juillet au cours de ces affrontements.

Ce chargé d'affaires afghan a été convoqué lundi au ministère pakistanaï des affaires étrangères, où une note de protestation lui a été remise. Celle-ci fait notamment observer que « de tels incidents, à la veille des discussions indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan, sous l'auspice des Nations unies, ne peuvent qu'aggraver la situation ». Les différends entre le Pakistan et l'Afghanistan, rappelle-t-on, doivent être examinés séparément avec les Nations unies, fin août à Genève.

Selon Islamabad, l'avion afghan a effectué plus de quatre cents incursions dans l'espace aérien pakistanaï depuis le début de l'année.

Libérés à Séoul SIX PIRATES DE L'AIR CHINOIS SONT ARRIVÉS A TAIWAN

Six pirates de l'air chinois, condamnés à des peines de quatre à six ans de prison pour avoir détourné en mai 1983 un avion des lignes internationales chinoises sur Séoul, sont arrivés à Taipei, le lundi 13 août, après avoir été libérés puis expulsés de Corée du Sud.

Le ministre sud-coréen de la justice a annoncé que les pirates de l'air avaient unanimement choisi de se rendre à Taiwan où les autorités nationalistes chinoises leur avaient offert l'asile politique.

Le 6 mai 1983, les six pirates de l'air - cinq hommes et une femme - avaient détourné sur Séoul un Trident des lignes intérieures chinoises avec quatre-vingt-dix-sept passagers et quatre-vingt-cinq membres d'équipage sud-coréens après sept heures de négociations.

Bien qu'une protestation soit considérée comme probable de la part de Pékin - qui avait réclamé des peines sévères pour les pirates - les observateurs ne s'attendent pas que la décision de Séoul mette sérieusement en cause la politique suivie ces derniers temps par la Chine à l'égard de la Corée du Sud. Les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques, mais un certain rapprochement s'est récemment dessiné entre eux, notamment grâce à la France diverse rencontres entre leurs sportifs respectifs. - (AFP.)

Birmanie LES REBELLES KARENS ANNONCENT LA MORT DE DOUZE MILITAIRES

Des combats sporadiques opposent, depuis le mercredi 8 août, les autonomistes Karens aux troupes gouvernementales, près du village de Wang-Kha, situé dans le sud de la Birmanie, rapporte l'AFP à Bangkok. La guérilla avance le chiffre de dix-neuf morts, dont douze soldats birmanes et cinq combattants Karens, indique-t-on de même source.

Le point fort de ces affrontements a été la reconquête, le jeudi 9 août, par la guérilla, d'une colline transformée par les troupes birmanes en base d'artillerie contre le village de Wang-Kha, à la frontière birmano-thaïlandaise.

Les troupes birmanes assiègent, depuis janvier, les bastions Karens qui s'étendent sur plus de 700 kilomètres le long de cette frontière. C'est la plus grande offensive lancée par Rangoune, depuis trente-cinq ans, contre les combattants Karens. Les Karens constituent la minorité ethnique la plus forte de Birmanie (7 % de la population) et l'une des plus actives, depuis 1949, dans la lutte contre le pouvoir central.

Rapportons qu'un jeune couple de Français, M. et M^{me} Bossu, avait été enlevé, et libéré six semaines plus tard, le 18 octobre 1983, par des rebelles Karens. Les insurgés réclamaient, notamment, que la France cesse toute aide au gouvernement birman.

Au Pakistan DES AVIONS AFGHANS BOMBARDENT UN VILLAGE

Islamabad (AFP). - Trois avions afghans ont bombardé, le lundi 13 août, un village pakistanaï du district de Kuram, à 20 kilomètres de la frontière afghane, faisant un mort et cinq blessés, annoncent-on à Islamabad dans une déclaration officielle. Une maison du village de Kum-Alizai, situé à 10 kilomètres au sud-ouest de Parahinar et à quelque 400 kilomètres au nord-ouest d'Islamabad, a été détruite et une dizaine d'autres sérieusement endommagées. De détail a également péri lors de l'attaque.

Kum-Alizai se trouve près de la province afghane du Paktia, où, selon des diplomates occidentaux, des combats opposent depuis deux mois des résistants afghans aux forces de Kaboul. Selon ces diplomates, cent cinquante militaires soviétiques ou afghans ont été tués ou blessés en juillet au cours de ces affrontements.

Ce chargé d'affaires afghan a été convoqué lundi au ministère pakistanaï des affaires étrangères, où une note de protestation lui a été remise. Celle-ci fait notamment observer que « de tels incidents, à la veille des discussions indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan, sous l'auspice des Nations unies, ne peuvent qu'aggraver la situation ». Les différends entre le Pakistan et l'Afghanistan, rappelle-t-on, doivent être examinés séparément avec les Nations unies, fin août à Genève.

Selon Islamabad, l'avion afghan a effectué plus de quatre cents incursions dans l'espace aérien pakistanaï depuis le début de l'année.

Libérés à Séoul SIX PIRATES DE L'AIR CHINOIS SONT ARRIVÉS A TAIWAN

Six pirates de l'air chinois, condamnés à des peines de quatre à six ans de prison pour avoir détourné en mai 1983 un avion des lignes internationales chinoises sur Séoul, sont arrivés à Taipei, le lundi 13 août, après avoir été libérés puis expulsés de Corée du Sud.

Le ministre sud-coréen de la justice a annoncé que les pirates de l'air avaient unanimement choisi de se rendre à Taiwan où les autorités nationalistes chinoises leur avaient offert l'asile politique.

Le 6 mai 1983, les six pirates de l'air - cinq hommes et une femme - avaient détourné sur Séoul un Trident des lignes intérieures chinoises avec quatre-vingt-dix-sept passagers et quatre-vingt-cinq membres d'équipage sud-coréens après sept heures de négociations.

Bien qu'une protestation soit considérée comme probable de la part de Pékin - qui avait réclamé des peines sévères pour les pirates - les observateurs ne s'attendent pas que la décision de Séoul mette sérieusement en cause la politique suivie ces derniers temps par la Chine à l'égard de la Corée du Sud. Les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques, mais un certain rapprochement s'est récemment dessiné entre eux, notamment grâce à la France diverse rencontres entre leurs sportifs respectifs. - (AFP.)

Birmanie LES REBELLES KARENS ANNONCENT LA MORT DE DOUZE MILITAIRES

Des combats sporadiques opposent, depuis le mercredi 8 août, les autonomistes Karens aux troupes gouvernementales, près du village de Wang-Kha, situé dans le sud de la Birmanie, rapporte l'AFP à Bangkok. La guérilla avance le chiffre de dix-neuf morts, dont douze soldats birmanes et cinq combattants Karens, indique-t-on de même source.

Le point fort de ces affrontements a été la reconquête, le jeudi 9 août, par la guérilla, d'une colline transformée par les troupes birmanes en base d'artillerie contre le village de Wang-Kha, à la frontière birmano-thaïlandaise.

Les troupes birmanes assiègent, depuis janvier, les bastions Karens qui s'étendent sur plus de 700 kilomètres le long de cette frontière. C'est la plus grande offensive lancée par Rangoune, depuis trente-cinq ans, contre les combattants Karens. Les Karens constituent la minorité ethnique la plus forte de Birmanie (7 % de la population) et l'une des plus actives, depuis 1949, dans la lutte contre le pouvoir central.

Rapportons qu'un jeune couple de Français, M. et M^{me} Bossu, avait été enlevé, et libéré six semaines plus tard, le 18 octobre 1983, par des rebelles Karens. Les insurgés réclamaient, notamment, que la France cesse toute aide au gouvernement birman.

سكواتن الاصل

سكزانت الاصل

Le Monde

politique

APRÈS LE SCRUTIN RÉGIONAL EN CORSE

Le RPR et le Front national à la recherche d'un candidat commun

Ajaccio. - Après l'élection de l'Assemblée de Corse, au sein de laquelle l'opposition dispose, avec le Front national, d'une majorité relative de trente sièges (sur soixante et un), les élus-senateurs politiques prêtent activement l'oreille à l'élection du président, fixée au vendredi 24 août.

De nos envoyés spéciaux

son parti jouera le jeu de cette discipline républicaine, mais il a insisté sur l'importance de l'émergence de la « nouvelle force » que constitue, selon lui, l'alliance entre le PS et le MRG de Corse-du-sud. Au total, la gauche peut bénéficier de vingt-cinq voix. Il est exclu que celles des conseillers autonomistes (trois) ou nationalistes (trois) se portent sur M. Giacobbi, accusé de « claudisme ».

programme d'action. Mais le leader local du Front national souhaite une entente avec l'union de l'opposition ; il a proposé deux candidats de substitution à M. Jean-Paul de Rocca-Serra : M. Jean Baggio, maire et conseiller général UDF de Haute-Corse, et M. Jérôme Polverini, maire (RPR) de Pianottoli-Caldarelo (Corse-du-Sud) depuis 1977, tous deux élus sur la liste d'union de l'opposition.

à la gauche. Je pense que le Front national commettrait une lourde erreur s'il lançait de manière définitive une exclusive contre tel ou tel membre de notre équipe.

Bras de fer

M. Jean-Paul de Rocca-Serra pourrait donc éder la place à M. Jérôme Polverini. Agé de quarante-quatre ans, énarque, M. Polverini était pas partisan du statut particulier. Mais il passe pour un homme désireux de tirer des institutions nouvelles le meilleur parti.

La composition de la nouvelle assemblée

Trente-six sortants réélus, vingt-cinq nouveaux venus - dont deux femmes, - le personnel politique de la seconde Assemblée de Corse est renouvelé à plus de 40 %. Le Front national et la liste d'Unité nationaliste accèdent au renouvellement. A l'exception de la liste conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra où tous les élus, sauf un, sont des sortants, chaque liste a peu ou prou renouvelé ses représentants. La moyenne d'âge des sortants et en élus est de cinquante ans ; c'est aussi celle des neuf élus de la liste conduite par M. Nicolas Alfonsi. La liste du Front national compte dans ses rangs le doyen de l'Assemblée avec M. Roger Palmieri, quatre-vingt-deux ans, et les indépendants, le benjamin avec M. Dominique Gallet, vingt-six ans. Le groupe Unité nationaliste, qui compte trois élus est, en moyenne d'âge, le plus jeune : trente-huit ans, alors que le plus âgé est celui de l'UDF, cinquante-neuf ans. Les deux femmes élues dans cette assemblée sont M^{me} Nicole Borelli, de la liste du Front national, et Agnès Benetti, sur la liste du PCF.

Que vont faire les nationalistes ?

De notre envoyée spéciale

Que feront les séparatistes à l'assemblée ? Ils débiteront le jour et pleureront la nuit, prédit M. Arrighi. Les leaders de l'opposition n'ont guère apprécié la fantasia des indépendantistes qui ont été l'entrée de trois élus à l'assemblée, dans le nuit du 12 au 13 août. Mais, aux dernières municipales, l'opposition ne s'était guère privée de pérorer pour son succès.

recommandent de ce combat unitaire.

La participation à l'assemblée est, à leurs yeux, un moyen parmi d'autres « pour faire avancer la lutte sur le terrain », et il faudra occuper le rue, rassembler, renforcer les structures, du « contre-pouvoir », disent-ils.

Le député et maire de Porto Vecchio n'a pas le choix. Lors de la désignation de la liste, il y a un mois et demi, il fut contesté dans ses propres rangs par des membres plus jeunes du RPR. Il est à présent confronté à M. Arrighi, qui, lui, n'a guère de concessions à faire puisque, de fait, il ne brigue pas la présidence.

Vivre avec Le Pen

(Suite de la première page)

Ce phénomène revêt, pour ces deux derniers partis, un caractère de réelle gravité, puisque les gains : qu'ils tirent de l'affaiblissement des deux partis majoritaires à l'Assemblée nationale, sont annulés, et de beaucoup, par les pertes sur leur droite. Le mouvement vers la droite à l'extrême droite s'affirme ainsi en France avec une force sans précédent récent, si l'on veut bien admettre que la gauche de 1947 ou 1958 n'était pas la droite, mais un mouvement sans genre.

POINT DE VUE

Comment sauver le référendum

TOUT bien pesé, on peut se demander si l'échec de la révision de l'article 11 de la Constitution ne tient pas au dispositif de l'article 89 de cette même Constitution, ainsi qu'à la manière dont le président a été conduit à l'utiliser. Demander aux deux Chambres d'approuver la révision puis faire ratifier leur vote par le peuple ébrié de combiner deux logiques parfaitement contradictoires : la première est celle de la révision parlementaire, le vote des deux Chambres se poursuivant logiquement par leur réunion en Congrès, ce que fit Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1976. La seconde, référendaire, aboutit à donner le rôle essentiel à la ratification populaire, surtout lorsqu'il s'agit, comme en l'occurrence, de réviser la Constitution pour élargir le champ de la loi référendaire au détriment de la loi parlementaire. Il n'est pas étonnant que ces deux logiques se soient enchevêtrées et que le Sénat ait bloqué le système au nom de la « défense des libertés parlementaires ».

par HUGUES PORTELLI (*)

n'attent pas au bout de sa logique et de ce que l'accusent de porter atteinte au parlementarisme en ranoçant avec le référendum plébiscite (la majorité sénatoriale).

Le résultat est clair : au-delà de l'échec de la révision, c'est le référendum qui est mortellement atteint ; déjà, le « non » de 1969, le succès médiocre de 1972 avaient conduit à un quasi-abandon. Cette fois, il s'agit d'un rejet. Mais comment pouvait-il en être autrement ?

REACTIONS

M. FRANÇOIS GIACOBBI : « Le MRG est la première formation de gauche en Corse. » - M. François Giacobbi, tête de la liste du MRG de Haute-Corse à l'élection régionale du 12 août, estime que ce parti, représentant « la deuxième formation politique de la Corse et la première formation politique de gauche en Corse, il faudra bien en tirer toutes les conséquences... »

Un double verrouillage

Or il faut bien dire que cette conception n'a pu fonctionner qu'au long terme par un personnage charismatique s'est trouvé à la tête de l'Etat (de Gaulle jusqu'en 1968) et surtout que deux autres phénomènes ne sont pas venus perturber le système : le fait majoritaire, prolongé par la bipolarisation, qui faisait du président, quand bien même se serait-il voulu le président de tous les Français, le prisonnier de sa majorité, et la renaissance des partis politiques, à partir du moment où ceux-ci étaient transformés en machines électorales destinées à propulser un président à l'élysée. Prisonnier de sa majorité et de son parti, comment le président pourrait-il recourir à l'article 11, dialoguer avec le peuple sur des questions essentielles sans qu'au préalable, dans l'opposition, de recourir au plébiscite, voire, comme aujourd'hui, de vouloir se faire une légitimité sur le dos de l'opposition en lui dérochant son électeur ? Le verrouillage est double : par les partis de la majorité présidentielle au nom du programme durant les débuts du septennat, par ceux de l'opposition, durant le second.

Un double verrouillage

Il ne doit pas être plus difficile d'avoir dans une assemblée des collèges du Front national que d'avoir dans un gouvernement, comme sous de Gaulle et Mitterrand, des ministres communistes. De leurs idées, on en prendra et on en laissera. Le métier politique consiste à exprimer les divergences d'un peuple et à faire ensuite que « la république ait figure de gouvernement ».

Un double verrouillage

Il ne doit pas être plus difficile d'avoir dans une assemblée des collèges du Front national que d'avoir dans un gouvernement, comme sous de Gaulle et Mitterrand, des ministres communistes. De leurs idées, on en prendra et on en laissera. Le métier politique consiste à exprimer les divergences d'un peuple et à faire ensuite que « la république ait figure de gouvernement ».

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

(*) Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université Paris-X Nanterre.

Le Monde

société

Place aux enfants

Presse de rêve et journaux d'actualité



Nos principaux concurrents ? Je dirais avant tout que ce sont les marchands de confiserie...

sement ces dernières années. Début 1970, Tintin tirait à 450 000 exemplaires...

enfants. Dans les cartons des éditions Milan, un projet qui verra le jour courant septembre...

touchés sur le plan économique) et dans une moindre mesure, la télévision.

BERNARD GÉNÈS.

Prochain article :

DÉBROUILLE EMBROUILLES ET P'TITS BOULOTS par DANIELLE ROUARD.

- (1) Fripoune, 31, rue de Fleury, 75296 Paris Cedex 06. (2) Action catholique des enfants, 6, rue Duguay-Trouin, Paris-6.

Un reporter-radio de onze ans...

La ville de Paris a organisé des conservatoires et ateliers d'expression culturelle où les jeunes peuvent s'initier à la musique, au théâtre...

C'est ma mère qui m'a parlé pour la première fois de l'atelier de l'ADAC (1). J'ai tout de suite eu envie d'y aller...

Au début, nous simulons des interviews. L'un faisait l'intervieweur, l'autre l'interviewé, et le reste le public.

Maintenant, nous réalisons de vraies interviews. Nous choisissons un sujet qui nous donne des renseignements et des informations...

Nous avons donc pu faire des interviews des enfants de l'atelier d'informatique de l'ADAC, sur le péniche, et de la directrice de cet atelier...

Nous apprenons à poser les questions devant la situation, même quand ce n'est pas préparé, et les réponses des gens nous apportent beaucoup de renseignements.

Pour l'instant, nous ne sommes pas très nombreux, mais j'espère que l'année prochaine, d'autres enfants et adultes pourront venir à cet atelier...

CLÉMENT SABATIER (11 ans.)

(1) Association pour le développement de l'animation culturelle, 27, quai de la Tourneille, Paris (5^e).

Dans cet ensemble de publications qui revendiquent l'appellation de journaux de loisirs, Fripoune occupe une place particulière.

Malgré cette organisation, les ventes de Fripoune (qui diffusait 174 000 exemplaires en 1974) régressent.

Il est vrai que l'apparition d'un nouveau type de journaux sur le marché de la presse enfantine a redistribué les cartes.

« Privilégier la création »

Le souci premier de Bayard-Presses est de fixer son lectorat. Depuis 1970, plusieurs journaux ont été lancés qui correspondent à des tranches d'âge précises.

A Astrapi et Okapi, on dose l'imaginaire et le réel avec un net avantage pour ce dernier aspect. Le but ? Faire découvrir à l'enfant sur le mode d'une lecture active (à l'aide de fiches, de jeux, de bricolages) la réalité du monde qui l'entoure.

La démarche des éditions Milan (dont les animateurs précisent qu'ils sont « laïcs ») est assez proche de celle de Bayard-Presses : à preuve des titres comme Toboggan (à partir de trois ans) ou Mikado (pour les huit-douze ans).

LES SURPRISES DE LA GÉNÉTIQUE

Cousin, mon frère

Deux jumelles britanniques ont accouché le 12 août à Chesterfield d'un garçon, l'autre d'une fille. Le fait serait banal si les accouchements ne s'étaient produits à cinquante-trois minutes d'écart, et surtout, si ces deux citoyennes britanniques n'étaient mariées à un couple de jumeaux.

Thème constant de la mythologie, la genèse intriguée. Souvent redoutée, parfois acclamée, la naissance d'enfants jumeaux a toujours été un événement.

Parce qu'ils représentent deux copies génétiquement identiques d'un même individu, les jumeaux offrent en théorie de remarquables possibilités d'études en matière d'hérédité.

L'un des aspects les plus passionnants des jumeaux est sans doute l'analyse des liens qui les unissent, leur vie durant. Ainsi, par exemple, Pauline et Pat Col-

lister ont vécu toutes les phases de leurs grossesses de manière identique, souffrant des mêmes crampes abdominales, et ayant « les mêmes fringales d'escapades et de cotoillettes ».

Agressivité

Psychologie croise avec la première mondiale réalisée à Toronto pour séparer Lin et Win. Deux siamois originaires de Birmanie et âgés de deux ans et demi.

« Nous savions que les parents voulaient un garçon et ils pensaient que Lin, plus agressif, était celui auquel on se devait de donner le nom de garçon ».

Trois jours plus tard, des féministes canadiennes dénonçaient à Ottawa, le « stéréotype démodé » qui a prévalu dans la décision d'attribuer le sexe masculin à plus agressif des deux siamois.

JEAN-YVES NAU.

L'attentat à la gare de Lyon-Perrache revendiqué au nom de l'ASALA

De notre correspondant

Lyon. - « L'engin avait été placé pour faire des victimes » : M. Georges Peyronne, nouveau préfet délégué pour la police du Rhône, a très vite relevé la gravité de l'attentat commis lundi 13 août à la gare de Lyon-Perrache.

Le dispositif n'aurait pas été « parfait » : la défaillance d'une soudure entre le système d'allumage électrique et le tube chargé d'environ 200 grammes d'explosifs explique l'impact relativement faible de la déflagration.

Les policiers n'ont pas attendu très longtemps la première revendication de cet acte criminel : à 20 h 20, un correspondant anonyme indiquait par deux fois, au bureau lyonnais de l'Agence France-Presses, « l'ASALA (1) frappera une nouvelle fois ». Cette revendication téléphonique n'est, pour le moment, qu'un élément de l'enquête qui cherche - notamment par l'analyse de l'explosif - à établir d'utiles comparaisons. - C. R.

(1) Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie.

A SAINT-JEAN-DE-LUZ

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté contre la violence au Pays basque

De notre correspondant

Saint-Jean-de-Luz. - Plusieurs centaines de personnes ont répondu, lundi 13 août, à l'appel à manifester lancé par le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz et par la toute récente Union pour la défense des industries touristiques du Pays basque (UDIP).

Plusieurs élus municipaux ont tenu à dénoncer « les campagnes et actions qui portent atteinte à toutes les composantes de l'activité économique de la région (industrie, commerce, tourisme) et dressent ses habitants les uns contre les autres ».

Entouré de nombreux élus de la région, le président de l'UDIP, M. Augustin Arcondéguy, a tenu à dépassionner les esprits des hôteliers et commerçants qui auraient tendance à attribuer au mouvement autonomiste basque la seule responsabilité dans la baisse de fréquentation touristique et à faire l'analyse erronée entre terrorisme et défense d'identité culturelle.

Signe de cette guerre larvée - encore à l'état endémique du fait de la saison estivale, mais qui pourrait s'enflammer à l'issue de celle-ci - les incendies criminels qui se multiplient contre des entreprises créées par des nationalistes basques. Après la destruction à Hendaye, le 4 août, d'un dépôt de meubles de la société Urkido France, filiale d'une coopérative de Mondragon (Pays basque espagnol) et les dégâts importants occasionnés le 9 août à l'atelier d'affûtage de la Scop Denek à Saint-Martin-d'Arrossa, près de Saint-Jean-Pied-de-Port (le Monde du 11 août), un nouvel attentat a ravagé, lundi 13 août, les locaux de deux sociétés basques à Bayonne.

Une confusion facilitée par la conjonction de deux types de violence poursuivant des objectifs opposés : d'un côté les neuf assassinats en huit mois de réfugiés basques espagnols revendiqués par le GAL (groupe enterriste de libération) et qui ont provoqué des amputations en cascade, et de l'autre les attentats anti-touristes d'Iparretarak et la crevasion d'une centaine de pneus de voitures d'essuyants, exactions qui pourraient être l'œuvre de provocateurs et dont l'effet pourrait se faire sentir pour la saison 1985.

Le président de l'UDIP, bien que paraissant peu soucieux dans cette démarche, a lancé un appel à la négociation : « Que ceux qui ont des idées contrôlées ou nos idées s'asseyent autour de la table et discutent avec nous dans le calme. Une invitation qui a déjà recueilli un écho favorable dans les milieux abertzale (patriotes basques), dont

PHILIPPE ETCHEVERRY.

EN BREF

Depuis sa prison Régis Schleicher revendiqué un attentat commis à Paris

Régis Schleicher, âgé de vingt-sept ans et l'un des responsables du mouvement dissous Action directe, détenu à la prison de la Santé à Paris, a revendiqué, dans une lettre adressée à l'Agence France-Presses et datée du 3 août, l'attentat commis la veille contre le siège de l'Agence spatiale européenne. « Guerre de classe contre guerre impérialiste », proclame Schleicher depuis sa prison, affirmant : « Nous avons attaqué et détruit le siège de l'Agence spatiale européenne, base d'oppression de la stratégie impérialiste de domination de l'OTAN et de son larbin inféodé, l'Etat français ».

Ce jour-là, M. Michel Guy, quarante-trois ans, avait tiré avec un fusil de chasse sur trois jeunes gens qui venaient de dérober un drapeau et une couverture dans la voiture d'un de ses clients, sur le parking de son hôtel et s'enfuyait dans une voiture volée antérieurement. Claude Perricone, dix-neuf ans, domicilié à Marseille, avait été nouvellement blessé à la nuque. Les deux autres voleurs, âgés de quinze et vingt ans, qui s'étaient rendus peu après, ont été inculpés de vol et laissés en liberté.

M. Diello dément être le défenseur de Barbie

Nous avons reçu de M. Dembo Diollo, avocat, bâtonnier de Bamako (Mali), la lettre suivante : « En vacances à Copenhague, je lis dans le Monde daté 5 et 6 août que je suis - rejoint la défense de Barbie ».

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs qu'il s'agit sûrement d'une erreur, car je ne suis pas défenseur de Barbie.

« Ville morte » pour un hôtelier écroulé

Les commerçants de La Seyne-sur-Mer (Alpes-de-Haute-Provence) ont organisé, mardi 14 août, une journée « ville morte » pour demander la libération d'un hôtelier de la ville, inculpé d'homicide volontaire et écroulé après avoir tué, le 4 août, un jeune voleur.

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

Handwritten text at the bottom center: « كذا من الأصل »

APRÈS LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

L'heure des bilans et des mondanités

Après les compétitions, l'heure est aux félicitations et aux réceptions pour les meilleurs concurrents des Jeux olympiques.

Dans son discours de félicitations, M. Reagan a estimé que « les Jeux ont été un triomphe... »

qu'ils ont vu de nous, ils doivent se dire : c'est vraiment un pays de champions... »

Faisant allusion à la prochaine élection présidentielle, M. Reagan a terminé par une boutade : « 1984 a une signification particulière pour moi... »

En France, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a adressé un télégramme à M. Nelson Pailou, président du Comité national olympique.

athlètes mes chèreuses félicitations. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et obtenu des résultats très satisfaisants... »

La plupart des délégations ont quitté Los Angeles lundi. Une bombe a été trouvée dans un autobus qui venait de transporter des athlètes turcs...

Dans le même temps, M. Juan Antonio Samaranch donnait sa conférence de presse de clôture et

se félicitait du bon déroulement des « grands Jeux de Los Angeles », de leur coût relativement modéré (500 millions de dollars) et de l'absence de problèmes majeurs de sécurité.

En dépit de l'absence de relations diplomatiques des pays de l'Est et de la Chine avec la Corée du Sud, M. Samaranch a fait part de son optimisme pour la célébration des Jeux de 1988 à Séoul.

Pékin : des retombées politiques

De notre correspondant

Pékin. - La Chine était partie pleine d'espoirs pour ces premiers Jeux olympiques auxquels elle participait depuis 1932...

Ces succès sportifs à l'inévitables retombées politiques et diplomatiques et d'importants dirigeants se sont dérangés pour accueillir à l'aéroport les contingents de sportifs...

Les Jeux ont aussi été l'occasion de marquer que, en dépit de leur division en deux équipes - République populaire de Chine et Chine-Taipei...

L'agence Chine nouvelle a publié une déclaration faite à un des ses correspondants à Los Angeles par Mei Chi Cheng, médaille aux Jeux de 1968...

Pétards et cortèges

La Chine ne pouvait pas ne pas tirer profit - politiquement comme sportivement - du boycottage soviétique.

Si les gymnastes chinois ont sans doute été les plus remarqués à l'étranger, en Chine, on n'avait

d'y eu que pour les volleyeuses et pour Zhou Jianhua. Leurs performances ont été retransmises en direct à la télévision.

Si les Jeux avaient très bien commencé pour Pékin, Xu Haifeng avait empêché la première médaille d'or en tir, ils se sont moins bien terminés pour Zhou Jianhua.

En effet, le public chinois n'est pas toujours, en dépit des campagnes d'éducation et de sa réserve naturelle, fair play. Début juillet, lors de la finale de la Coupe de la grande muraille...

En effet, le public chinois n'est pas toujours, en dépit des campagnes d'éducation et de sa réserve naturelle, fair play. Début juillet, lors de la finale de la Coupe de la grande muraille...

Moscou : « l'enfer »

De notre correspondant

Moscou. - A l'exception d'une manifestation pour la paix, aucune image de Los Angeles n'est venue troubler la quiétude des téléspectateurs soviétiques depuis le 29 juillet...

Le vrai prix de consolation va suivre dès vendredi avec des reportages de grand style consacrés aux compétitions baptisées « Amis 84 »...

Espoirs et inquiétudes

de M. Nelson Pailou (CNOSF)

Los Angeles. - « Avec 27 médailles (5 d'or, 7 d'argent et 15 de bronze), nous obtenons notre meilleur total depuis les Jeux de Londres en 1948... »

« Habituellement, nous obtenons nos médailles dans trois ou quatre sports traditionnellement forts comme l'éscrime, le judo et l'équitation... »

« L'athlétisme et la natation : c'est notre grande joie. La poussée des nôtres dans les deux sports olympiques a été remarquable... »

« L'escrime : avec 7 médailles, nos bretteurs nous ont encore enchantés. Nous ne les remercierons jamais assez de ce qu'ils ont fait pour le sport français... »

que sportive de masse destinée à renouveler l'équipe. Il ne faut pas laisser passer l'élan procuré par Los Angeles... »

M. Pailou compte vivement sur le nouveau ministre des sports pour travailler dans ce sens, « durant près de deux semaines, j'ai vu M. Alain Calmat chaque jour... »

Durant son séjour, il a participé à plusieurs commissions du CIO au cours desquelles deux sujets essentiels ont été abordés : le boycottage à propos duquel M. Pailou réaffirme que Séoul connaît un nouveau face-à-face du fait de l'absence de relations diplomatiques entre les pays de l'Est et la Corée du Sud...

Autre sujet qui tracasse M. Nelson Pailou, les JO de 1992 : « Il ne faut pas se le cacher, Amsterdam, qui a fait un travail remarquable, et Barcelone, autour d'un parcours honorable ont pris ici une avance sur nous... »

Pour accélérer le cours des choses, un comité de candidature sera mis sur pied dès septembre.

ALAIN GRAUDDO.

Disqualification de Vainio.

La commission exécutive du Comité international olympique, sur proposition de la commission médicale, a confirmé, lundi 13 août, la disqualification du Finlandais Martti Vainio, deuxième du 10 000 mètres, pour fait de dopage par amphotérisine. Il appartient maintenant à la Fédération internationale d'athlétisme de prendre ou non la décision de faire progresser d'une place tous les concurrents arrivés après le coureur finlandais.

RELIGION

La « théologie de la libération » en procès

(Suite de la première page.)

Née à la fin des années 60, au lendemain du concile Vatican II et de l'assemblée des évêques latino-américains à Medellin (Colombie) en 1968, cette théologie ou mouvement théologique pluriel, puisqu'il s'agit d'une réflexion complexe et foisonnante - est la mise en pratique de « l'option préférentielle pour les pauvres » prise à Medellin.

Ce qui caractérise la théologie de la libération, c'est son élaboration à partir d'une situation concrète donnée, la place qu'elle accorde à l'histoire présente et sa traduction en termes d'une « praxis » politique. Trois aspects qui sont au cœur des reproches que lui font les milieux conservateurs, politiques et religieux en Amérique latine, relayés aujourd'hui par les autorités romaines.

« La théologie de la libération, écrit le théologien français Michel de Certeau, n'est pas le résultat d'une lucidité universitaire, internationalement exportable mais au seul niveau d'une intelligentsia. Elle est une pratique théologique emboîtée en d'autres pratiques, indissociable

de solidarités tactiques, soumise donc aux aléas et aux besoins d'une lutte historique, indétachable de particularités nationales et contingentes... »

C'est pourquoi, en deuxième lieu, la Bible, notamment l'Exode et le récit de la libération d'Israël de l'esclavage en Egypte, est lue dans le contexte historique et politique des luttes de libération en Amérique latine. En parlant de l'« émergence du tiers-monde », qu'il qualifie d'« extraordinaire mutation », le dominicain français Marie-Dominique Chenu a écrit : « Voici que le christianisme est saisi par cette révolution socio-politique... »

D'où la troisième caractéristique de cette théologie : son engagement politique. En Amérique latine, si les sciences exactes ont connu un faible développement, les sciences sociales sont florissantes. Mais elles sont fortement influencées par le marxisme - non pas un marxisme dogmatique, matérialiste et stérile, mais plutôt une analyse sociale et économique, qui s'exprime souvent, d'ailleurs, en termes religieux.

Les critiques formulées par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, contre la théologie de la libération en général et les Pères Gutiérrez et Boff en particulier, portent notamment sur ces trois points. Cette théologie, estime le cardinal Ratzinger, « constitue une nouvelle forme de réalisation du christianisme dans son ensemble : en cela, elle change toutes les formes de la vie ecclésiastique ». Il s'agit, poursuit-il, d'une « nouvelle interprétation globale du christianisme, qui est souvent sous-évaluée parce

qu'elle n'entre dans aucun schéma d'hérésie existant à ce jour... »

« L'idée d'ouverture au monde et d'action sur le monde n'est transmise en une foi ingénue en la science. La psychologie, la sociologie et l'interprétation marxiste de l'histoire sont considérées comme scientifiquement fondées et, par conséquent, comme éléments non contestables de la pensée chrétienne. Trop souvent, conclut le prélat de la congrégation, la notion de théologie de la libération est utilisée dans une acception étroite par ceux qui ont fait une option marxiste. »

Le Père Leonardo Boff, enfin, a déjà répondu aux critiques formulées par le cardinal Ratzinger. Dans un article publié par le journal brésilien Folha de Sao Paulo, le théologien reconnaît que les expressions de la théologie incriminées ont parfois été malheureuses ou exagérées - « Des positions tranchées, écrit-il, sur le choix des pauvres, la praxis politique, la lutte des classes, l'historicité de la foi, etc., peuvent donner l'impression de réductionnisme, sans toutefois y tomber... »

Dans l'ensemble, estime-t-il, les théologiens de la libération ne peuvent pas se reconnaître dans la description faite par le cardinal Ratzinger. Pour ce qui est du marxisme, surtout, le Père Boff est formel : « Notre théologie a toujours entendu utiliser le marxisme comme une médiation, comme un outil intellectuel, comme un instrument d'analyse sociale. Voilà le statut épistémologique du marxisme : c'est la théologie, et non pas le marxisme, qui est dans la position de l'objectif théorique. Certes, le marxisme est dangereux, mais il n'en apparaît pas moins utile pour la compréhension de la réalité sociale, surtout pour ce qui est de la pauvreté et de son dépassement... »

ALAIN WOODROW.

A la télévision

NUITS BLANCHES

Antenne 2, qui a consacré plus de cent cinquante heures aux retransmissions des Jeux olympiques, dont une bonne moitié en direct, a publié les résultats de ses sondages d'audience « AUDIMAT », réservés en principe à un usage interne.

Il résulte que, du 29 juillet au 11 août, le nombre de téléspectateurs restés allumés entre minuit et 5 heures du matin a tourné autour de 3 %, c'est-à-dire environ 540 000 sur un total de 18 millions. Le maximum semble avoir été atteint la première nuit, avec la retransmission de la cérémonie d'ouverture, où le taux est resté supérieur à 5 % jusqu'à 3 heures du matin, heure du défilé de la délégation française.

Le résumé mensuel (8 h-9 h), précédé d'un flash, a enregistré un taux d'audience moyen en semaine d'un peu plus de 3 %.

Les Français ont cependant été nombreux à se lever très tôt dimanche 12 août, pour suivre en léger défilé la finale de football qui a opposé le onze national à celui du Brésil : environ 16,5 % de porteurs allumés entre 7 h 30 et 9 h 15, avec des « pointes » dépassant les 20 % à la fin de la seconde mi-temps.

Les diffusions transmises par la chaîne tous les après-midi (sauf le dimanche de 15 h 30 à 18 h) ont obtenu une audience moyenne d'environ 13 %, avec des « pointes » allant jusqu'à 19 % au cours des premiers jours et des creux de 10 % vers la fin de la quinzaine, où l'intérêt des téléspectateurs a manifestement baissé.

HORS-JEU

Les championnats de France de natation

Deux records de France ont été battus et un autre égalé lors de la deuxième journée des championnats de France de natation qui ont débuté dimanche 12 août à la piscine Georges-Vallery à Paris 20^e.

- 200 m nage libre - 1. Bataille (Le Mans), 1 mn 53 s 22; 2. Lacombe (RCF), 1 mn 54 s 39; 3. Schneberger (Saint-Louis), 1 mn 54 s 67. 100 m nage libre - 1. Delcourt (Marseille), 59 s 02; 2. Topikoff (RCF), 1 mn 01 s 17; 3. Boucher (Toulouse), 1 mn 01 s 19. 50 m nage libre - 1. Boucher (Toulouse), 30 s 17; 2. Potier (Coubertin), 30 s 49; 3. Pata (Natacion 66), 30 s 59. 200 m 4 nages messieurs - 1. Orange (Romilly), 2 mn 9 s 31; 2. Laloum (Mansy), 2 mn 10 s 57; 3. Metzger (Mulhouse), 2 mn 12 s 19. 400 m nage libre - 1. Lacombe (RCF), 4 mn 01 s 56; 2. Bataille (Le Mans), 4 mn 02 s 51; 3. Pou (Nico), 4 mn 03 s 7. 50 m nage libre - 1. Delcourt (Marseille), 27 s 63; 2. Boucher (Toulouse), 27 s 72; 3. Gatzelt (Coubertin), 27 s 96. 100 m nage libre - 1. Boucher (Toulouse), 1 mn 5 s 04 (nouveau record de France - ancien record : 1 mn 5 s 17 par Boris); 2. Pata (Natacion 66), 1 mn 5 s 69; 3. Deneville (Reims), 1 mn 6 s 96. 200 m papillon - 1. Horter (Mulhouse), 2 mn 4 s 55 (nouveau record de France - ancien record : 2 mn 4 s 66 par Savin); 2. Maillet (Coubertin), 2 mn 8 s 85; 3. Moine (Marseille), 2 mn 10 s 32. DAMES 200 m - 1. Stephan (Mouettes Paris), 2 mn 6 s 40; 2. Kamoun (Clichy), 2 mn 6 s 59; 3. Jarquin (Coubertin), 2 mn 6 s 78. 100 m nage libre - 1. Guillou (Cholet), 1 mn 7 s 50; 2. Jardin (Coubertin), 1 mn 7 s 81; 3. Azais (Natacion 66), 1 mn 8 s 39. 50 m nage libre - 1. Lemaire (Poitiers), 34 s 54; 2. Mouchon (Mouettes Paris), 34 s 99; 3. Deschryver (Dunkerque), 35 s 37. 200 m 4 nages - 1. Wirth (Mulhouse), 2 mn 23 s 62; 2. Louvrier (Chartreuil), 2 mn 25 s 91; 3. Lefèvre (Argentan), 2 mn 26 s 12. 400 mètres - 1. Guil (Dinard), 4 mn 28 s 27; 2. Stephan (Mouettes Paris), 4 mn 29 s 60; 3. Cousieu (Versailles), 4 mn 29 s 66. 50 m nage libre - 1. Jardin (Coubertin), 31 s 16 (record de France égalé); 2. Guillou (Cholet), 32 s 02; 3. Faure (Poitiers), 32 s 35. 100 m nage libre - 1. Poirot (Fleury-Aubrais), 1 mn 11 s 79; 2. Louvrier (Chartreuil), 1 mn 13 s 04; 3. Vetter (Wasselonne), 1 mn 14 s 72. 200 m papillon - 1. Supiot (Angers), 2 mn 19 s 88; 2. Stephan (Mouettes Paris), 2 mn 20 s 46; 3. Bournaud (Basse-Terre), 2 mn 23 s 26.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ » AU MUSÉE DE LA SEITA

Un kitsch dévot

La couleur sied à la piété. A un point tel que c'est en un papillotement d'images bariolées qu'elle se traduit au musée de la SEITA. L'ensemble peut être considéré comme un art à une plus haute idée de l'art. Mais il correspond au propos des organisateurs : Jean-Pierre Seguin, qui est une caution, notamment en ce qui concerne l'art populaire (c'est-à-dire l'usage du peuple), Catherine Rosenbaum-Donoïne, auxquels il faut ajouter un dominicain, le frère Michel Albert, car les collections de la Bibliothèque nationale mises à contribution sont complètes par celles de la bibliothèque du Saulebois.

Après la chute de la Seita, les victimes de la mutation industrielle. Aux épanchements romantiques font pendant l'offensive des médailles miraculeuses, des apparitions de la Vierge et tout l'arsenal des sentances édifiantes. Un halo surabondant le visage émacié du curé d'Arès et la représentation supposée de « sa » sainte Philomène plus ou moins inventée. L'hagiographie est florissante. Alors l'Église se fait enseignante. Avant même la loi Faloux, pour épauler les leçons du catéchisme, au service de la bourgeoisie victorieuse. L'imagerie didactique vient au secours de la doctrine. Même Thiers demande « que l'action du curé soit forte (...). Je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir... ».

Après la chute de la Seita, les victimes de la mutation industrielle. Aux épanchements romantiques font pendant l'offensive des médailles miraculeuses, des apparitions de la Vierge et tout l'arsenal des sentances édifiantes. Un halo surabondant le visage émacié du curé d'Arès et la représentation supposée de « sa » sainte Philomène plus ou moins inventée. L'hagiographie est florissante. Alors l'Église se fait enseignante. Avant même la loi Faloux, pour épauler les leçons du catéchisme, au service de la bourgeoisie victorieuse. L'imagerie didactique vient au secours de la doctrine. Même Thiers demande « que l'action du curé soit forte (...). Je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir... ».

Ils ont voulu illustrer un siècle d'histoire du sentiment religieux en France, et, dans cette perspective, « attirer l'attention d'un vaste public déshabitué de l'utilisation de cette imagerie mais nobles de sa signification (...). Cette proposition est faite aux agnostiques n'ayant qu'un vague souvenir, car le dévotisme suggère va au-delà de l'observation d'un fait d'ordre religieux. L'extraordinaire diffusion de millions d'exemplaires, en un siècle - en fait une plate-forme idéale pour l'étude du sens et du pouvoir de l'image et de l'évolution des mentalités, dans le contexte d'une société qui était encore, massivement, chrétienne ».

Sentiment religieux ? Sentimentalisme plutôt, à voir le déferlement suave qui ruisselle de ces spécimens, qui marque la reconquête catholique du royaume dès 1814, avec la restauration monarchique. Le copage s'ébranle dans la foule des « missions », qui s'évertuent, non sans succès, à rechristianiser le pays. L'icône n'est pas à assés les étapes de cette campagne, passant du même coup la prospérité des éditeurs de Turgis, Duchartre et Saulnier, Letaille, Bousset-Lebel et Cie, et aussi des imagiers d'Épinal et de leurs émules d'outre-Rhin. Les vérités éternelles d'abord, ainsi que la mythologie chrétienne et son cortège de canonisés. Puis, devant la révolution de Juillet, après une recrudescence de l'anticléricalisme, on s'évertue à offrir les « consolations ».

Après la chute de la Seita, les victimes de la mutation industrielle. Aux épanchements romantiques font pendant l'offensive des médailles miraculeuses, des apparitions de la Vierge et tout l'arsenal des sentances édifiantes. Un halo surabondant le visage émacié du curé d'Arès et la représentation supposée de « sa » sainte Philomène plus ou moins inventée. L'hagiographie est florissante. Alors l'Église se fait enseignante. Avant même la loi Faloux, pour épauler les leçons du catéchisme, au service de la bourgeoisie victorieuse. L'imagerie didactique vient au secours de la doctrine. Même Thiers demande « que l'action du curé soit forte (...). Je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir... ».

Dubout au château de Castaet

A la loupe

« Je crois que je ferai mon chemin dans cette carrière », écrivait Albert Dubout, pariant, dans une lettre écrite en 1922, de dessins et caricatures. Cette carrière se poursuit au-delà de la mort. L'exposition annuelle du château de Castaet, dans les Cévennes, près de Villefort, lui est consacrée.

Elle comporte un peu plus de cent dessins originaux exécutés pour illustrer cinq ouvrages édités par Gilbert Jeune à Paris : les œuvres de Villon (1933), *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais (1937), *Les contes merveilleux*, de Balzac (1939), *La Satire contre les femmes*, de Boileau (1944), *L'Éloge de la folie*, d'Érasme (1951).

Elle comporte un peu plus de cent dessins originaux exécutés pour illustrer cinq ouvrages édités par Gilbert Jeune à Paris : les œuvres de Villon (1933), *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais (1937), *Les contes merveilleux*, de Balzac (1939), *La Satire contre les femmes*, de Boileau (1944), *L'Éloge de la folie*, d'Érasme (1951).

Toute la verve du caricaturiste éclate dans ces gravures : les Bacchus couverts de pampres, les diables au pied fourchu, les grosses femmes et les petits hommes, les cupidons farceurs, les satyres rieurs, les halberdiers poltrons, les chevaliers polissons, les savants à l'organe. Les dessins sont accompagnés des passages de texte choisis par Dubout afin que ces illustrations soient placées à la bonne page. Les deux vers de Boileau *Rien ne le rebute, ni sa voix férulelle* *Ni sa masse de chair* sont évidemment du lot ! Une loupe, tout à fait indispensable, est mise à la disposition du visiteur pour mieux distinguer les finesse imperceptibles des compositions grouillantes, comme la défaite de Fierobnie à la Roche-Clermont, où deux armées s'affrontent d'estoc et de taille, entre couleuvres et bombardiers.

Elle comporte un peu plus de cent dessins originaux exécutés pour illustrer cinq ouvrages édités par Gilbert Jeune à Paris : les œuvres de Villon (1933), *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais (1937), *Les contes merveilleux*, de Balzac (1939), *La Satire contre les femmes*, de Boileau (1944), *L'Éloge de la folie*, d'Érasme (1951).

Elle comporte un peu plus de cent dessins originaux exécutés pour illustrer cinq ouvrages édités par Gilbert Jeune à Paris : les œuvres de Villon (1933), *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais (1937), *Les contes merveilleux*, de Balzac (1939), *La Satire contre les femmes*, de Boileau (1944), *L'Éloge de la folie*, d'Érasme (1951).

ROGER BÉCIAUX. * Jusqu'à fin août. Entrée 9 F, y compris la visite du château. ■ ABBAYE DE FONTE-VIEUX. Le centre de recensement de l'abbaye de Fontevraud, organisée un week-end, du 14 au 16 septembre 1984, sur le thème « L'homme et sa quête de l'essentiel ». Le Mythe de la charité, de Charles Péguy, sera présenté à cette occasion dans un débat animé par Jean-Paul Lucot, avec Françoise Seguet et Catherine Salvat. Des concerts sont prévus, notamment des danses pour piano et violoncelle de Frédérique et Samuel Fontana. Trois numéros de L'Essentiel, le compositeur Marcel Landowski, l'économiste et sociologue Jean Fourastié et le biologiste Pierre Grassé, participent à des débats avec le RP Marie-Dominique Philippe, théologien catholique, et l'écrivain Christian Chabouis.

ROGER BÉCIAUX. * Jusqu'à fin août. Entrée 9 F, y compris la visite du château. ■ ABBAYE DE FONTE-VIEUX. Le centre de recensement de l'abbaye de Fontevraud, organisée un week-end, du 14 au 16 septembre 1984, sur le thème « L'homme et sa quête de l'essentiel ». Le Mythe de la charité, de Charles Péguy, sera présenté à cette occasion dans un débat animé par Jean-Paul Lucot, avec Françoise Seguet et Catherine Salvat. Des concerts sont prévus, notamment des danses pour piano et violoncelle de Frédérique et Samuel Fontana. Trois numéros de L'Essentiel, le compositeur Marcel Landowski, l'économiste et sociologue Jean Fourastié et le biologiste Pierre Grassé, participent à des débats avec le RP Marie-Dominique Philippe, théologien catholique, et l'écrivain Christian Chabouis.

ROGER BÉCIAUX. * Jusqu'à fin août. Entrée 9 F, y compris la visite du château. ■ ABBAYE DE FONTE-VIEUX. Le centre de recensement de l'abbaye de Fontevraud, organisée un week-end, du 14 au 16 septembre 1984, sur le thème « L'homme et sa quête de l'essentiel ». Le Mythe de la charité, de Charles Péguy, sera présenté à cette occasion dans un débat animé par Jean-Paul Lucot, avec Françoise Seguet et Catherine Salvat. Des concerts sont prévus, notamment des danses pour piano et violoncelle de Frédérique et Samuel Fontana. Trois numéros de L'Essentiel, le compositeur Marcel Landowski, l'économiste et sociologue Jean Fourastié et le biologiste Pierre Grassé, participent à des débats avec le RP Marie-Dominique Philippe, théologien catholique, et l'écrivain Christian Chabouis.

MUSIQUE

Claude Ballif pour un été

(Suite de la première page.) Aujourd'hui, ces querelles n'ont plus qu'un intérêt historique, car il est possible d'apprécier le Marteau sans maître sans dénigrer ce que Francis Poulenc composait à la même époque, et dans un récital flûte et piano le *Sonata* de l'un et le *Sonata* de l'autre trouvent naturellement leur place entre le *Sérénade* de Beethoven et les *Variations* de Schubert. Cependant, une telle juxtaposition n'est pas sans danger. On ne sait pas si le compositeur se partit bien, si bien même qu'il n'hésite pas à se faire passer pour le dernier cri.

La position de Claude Ballif, contrite impénitent par une espèce de rébellion naturelle contre les dogmes trop catégoriques, est donc toujours aussi inacceptable pour les uns que pour les autres. Pourtant, c'est dans la conjoncture actuelle, où tant de compositeurs fort plus ou moins brillamment machine à écrire devant, vengés d'une partie du public opposé à tout ce qui ne se laisse pas écouter docilement, que l'expérience et l'exemple de Claude Ballif prennent tout leur relief.

Certes, à la différence des voix extrêmes de l'académisme ou de l'innovation déclarée, la voie médiane n'a pas de règles à observer ni à combattre ; celui qui emprunte doit en réalité se frayer un chemin, sachant que, au fond, on n'invente rien - on choisit entre tout ce qui est possible - et qu'aucune méthode n'est garantie. Cette position de gestionnaire éclairé, de bon père de famille, selon l'expression du code civil, est à la fois la plus tranquille et la plus dangereuse ; pour en récupérer, il faut posséder un tempérament, une originalité dérangante, qui amènent ceux qui les ont de naissance à souhaiter sincèrement devenir un jour « comme tout le monde », tout en se gardant bien de faire ce qu'il faudrait pour cela.

Les « tubes » de Semur-en-Auxois

Autrefois le *White Horse*, à Semur-en-Auxois, dans la Côte-d'Or, s'appelait le *Chenal Blanc*. Bob, le patron, avait un électrophone sur lequel il exploitait des quarante-cinq tours. Entre chaque slow, les filles avaient le temps de souffler ou de changer de cavalier. C'était il y a vingt ans. Semur-en-Auxois découvrait les joies de la pop music et faisait plus ample connaissance avec Bob, un ancien danseur, qui leur promettait des nuits éblouissantes dans un espace restreint mais confortable, de couleur mi-potiron, mi-rouille, potiroillée. Depuis, le *White Horse* a subi de nombreuses transformations. Des glaces un peu partout pour le Rimmel qui coule ou l'épi de travers ; des lumières éblouissantes, un régal pour l'ambiance ; et les deux platines, un drame pour les filles, qui embarquées dans un slow sont restées accrochées au même cavalier durant toute la soirée.

Plus tard dans la soirée, Denis entame les séries rock-slow. Passes seules et câlines languoureuses, les nuits folles de Semur-en-Auxois ont le charme des boums entre amis. Et, vers deux heures du matin, ayant adopté l'attitude philosophique du bamboclard hâlé, les survivants du *White Horse* attaquent les rythmes exotiques - brésiliens, antillais, jamaïcains. Ils ont une santé infernale. Il faudra Bob Marley pour les éreinter. Seuls restent alors les fêtards, les vrais, ceux qui n'ont jamais sommeil, et on revient aux années 60. Le dernier soubresaut Bob est blanchâtre, mais souriant. Philippe, un jeune médecin, parle de « libertés ». Un individu du genre « hahomme Michelin » lui répond verbalement « sensibilité littéraire ». C'est l'heure où l'on élabore des théories définitives.

Plus tard dans la soirée, Denis entame les séries rock-slow. Passes seules et câlines languoureuses, les nuits folles de Semur-en-Auxois ont le charme des boums entre amis. Et, vers deux heures du matin, ayant adopté l'attitude philosophique du bamboclard hâlé, les survivants du *White Horse* attaquent les rythmes exotiques - brésiliens, antillais, jamaïcains. Ils ont une santé infernale. Il faudra Bob Marley pour les éreinter. Seuls restent alors les fêtards, les vrais, ceux qui n'ont jamais sommeil, et on revient aux années 60. Le dernier soubresaut Bob est blanchâtre, mais souriant. Philippe, un jeune médecin, parle de « libertés ». Un individu du genre « hahomme Michelin » lui répond verbalement « sensibilité littéraire ». C'est l'heure où l'on élabore des théories définitives.

Musique simple : les tubes de l'été. Ceux qui passent inlassablement sur les radios. Libres ou pas, celles qui sont illustrées par des vidéo-clips. Pas de surprise. Michael Jackson fait l'actualité. Son gasp blanc de dentelles doit inspirer on ne sait quels fantasmes aux filles qui servent les poings en l'écoutant. Pour les garçons, c'est en général Diana Ross qui inspire l'image du couple idéal. Vient ensuite les ribambelles d'Anglo-Saxons, Lionel Richie, James Ingram, qui alternent avec les Français Lavilliers, Régine, ou France Gall, qui fait un malheur avec *Débranché*. Les groupes Heart Attack et Police cooccurrent les Stones, largués au rang de vieux cronous pour barbons décadents. Denis a le chic de n'être pas sectaire et de respecter les souvenirs des danseurs. On lui demande sans cesse des disques, les Bee Gees ou Supertramp pour les nostalgiques des années précédentes. On les hébète du hit parade (Marc Lavoine, Jeanne Mas, Jean-Luc Lahaye) pour les amoureux en puissance.

Musique simple : les tubes de l'été. Ceux qui passent inlassablement sur les radios. Libres ou pas, celles qui sont illustrées par des vidéo-clips. Pas de surprise. Michael Jackson fait l'actualité. Son gasp blanc de dentelles doit inspirer on ne sait quels fantasmes aux filles qui servent les poings en l'écoutant. Pour les garçons, c'est en général Diana Ross qui inspire l'image du couple idéal. Vient ensuite les ribambelles d'Anglo-Saxons, Lionel Richie, James Ingram, qui alternent avec les Français Lavilliers, Régine, ou France Gall, qui fait un malheur avec *Débranché*. Les groupes Heart Attack et Police cooccurrent les Stones, largués au rang de vieux cronous pour barbons décadents. Denis a le chic de n'être pas sectaire et de respecter les souvenirs des danseurs. On lui demande sans cesse des disques, les Bee Gees ou Supertramp pour les nostalgiques des années précédentes. On les hébète du hit parade (Marc Lavoine, Jeanne Mas, Jean-Luc Lahaye) pour les amoureux en puissance.

Musique simple : les tubes de l'été. Ceux qui passent inlassablement sur les radios. Libres ou pas, celles qui sont illustrées par des vidéo-clips. Pas de surprise. Michael Jackson fait l'actualité. Son gasp blanc de dentelles doit inspirer on ne sait quels fantasmes aux filles qui servent les poings en l'écoutant. Pour les garçons, c'est en général Diana Ross qui inspire l'image du couple idéal. Vient ensuite les ribambelles d'Anglo-Saxons, Lionel Richie, James Ingram, qui alternent avec les Français Lavilliers, Régine, ou France Gall, qui fait un malheur avec *Débranché*. Les groupes Heart Attack et Police cooccurrent les Stones, largués au rang de vieux cronous pour barbons décadents. Denis a le chic de n'être pas sectaire et de respecter les souvenirs des danseurs. On lui demande sans cesse des disques, les Bee Gees ou Supertramp pour les nostalgiques des années précédentes. On les hébète du hit parade (Marc Lavoine, Jeanne Mas, Jean-Luc Lahaye) pour les amoureux en puissance.

THÉÂTRE

Les programmations de la rentrée

OPÉRA DE PARIS La prochaine saison au palais Garnier, à la salle Favart, mais aussi au Théâtre des Champs-Élysées comprendra deux créations et trois nouvelles productions, neuf spectacles donnés pour la première fois à Paris, en collaboration avec d'autres théâtres (dont quatre à Favart) et quatre reprises.

de Faggioni à Venise, avec Ruggero Raimondi (juin-juillet). Par ailleurs, l'Opéra donnera trois spectacles en collaboration avec le Théâtre des Champs-Élysées, qui retrouve sa vocation lyrique : création de la *Médée*, de Gavin Bryars (avec l'Opéra de Lyon), dans une mise en scène de Bob Willan (novembre-décembre), *Ariodante*, de Haendel, dans la réalisation de Pizzi (mars-avril) et *Pelléas et Mélisande* de par Menotti (mai-juin). Chât ballets, *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, par Nureev (octobre), *Premier Orage*, de Lucinda Childs, musique de Chostakovitch, et *Le Sacre du printemps*, de Béjart (novembre), *Le Lac des cygnes* par Nouriev (décembre-janvier). une soirée de créations de David Bintley et Nils Christie (mars), *In Symphony* funèbre et triomphale, de Ben-Licia par Rufi van Dautzig (avril-mai) et création de *Washington Square* de Charles Ives, par Nouriev (juin-juillet).

THEATRE DE LA VILLE Pour sa dix-septième et dernière saison, Jean Mercure, au Théâtre de la Ville, fera alterner, comme chaque année, le théâtre et la danse, à 20 h 30, la musique classique, le théâtre et le folklore dans des spectacles d'une heure, à 18 h 30. Le Festival d'automne ouvre la saison avec *Les Nègres*, de Jean Genêt, en allemand - par Peter Schaubühne, de Berlin-Ouest, du 13 au 16 octobre. Avec le Centre dramatique national de Nice, le Théâtre de la Ville présente *Le Chevalier à la rose*, de Hofmannsthal, par Jean-Louis Thamin, du 15 novembre au 23 décembre, et avec le Centre dramatique national des Alpes et le Festival d'Avignon *Richard III*, de Shakespeare, par Georges Lavaurand, du 3 janvier au 10 février. Jean Mercure montera et interprétera lui-même *Volpone*, de Jules Romain, d'après Ben Jonsson, du 26 février au 31 mars.

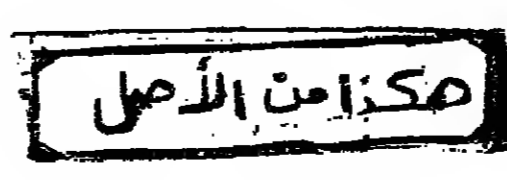
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON L'Odéon célébrera cette année le centenaire de la mort de Victor Hugo avec un spectacle conçu et réalisé par Alain Decaux et Paul-Emile Deiber, *Il y a cent ans... Victor Hugo* (19 avril-15 mai). Le Théâtre national de Strasbourg présente *Les Reueux Strangères*, de Marivaux par Jacques Lassalle (14 mars-16 avril). Dans le cadre du Théâtre de l'Europe, Giorgio Strehler monte *l'Illusion*, de Corneille, et *Temporel* (*l'Orage*), de Strindberg, avec le Piccolo Teatro de Milan. Youri Lioubimov présente une adaptation des *Fossés*, de Dostoevski, et Ingmar Bergman met en scène *Le Roi Lear*, de Shakespeare.

COMÉDIE-FRANÇAISE Pour sa deuxième saison à la tête de la Comédie-Française, Jean-Pierre Vincent présente cinq nouvelles productions classiques : *Le Misanthrope*, dans une nouvelle mise en scène, et avec Michel Amont (de septembre à janvier) et de mars à mai) *Bérénice* par Klaus Michael Grüber (de décembre à février et en juin) le *Triomphe de*

théâtre

cinéma

Advertisement for 'Le Palais en Delice' featuring a can of 'Le Débarqueté' and 'C'est la Panique'. The ad includes the text 'LE PALAIS EN DELICE' and 'LE DÉBARQUETÉ C'EST LA PANIQUE'.



SPECTACLES

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h : Le Neveu de Rameau... BOUFFES PARISIENS (296-60-34), 21 h : Madame, pas de ma...

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservez au prix préférentiel avec la Carte Club

Mardi 14 août

HISTOIRE D'UN NOIR (Fr.) : Gaumont Marigny, 2 (742-60-31); Gaumont Berlitz, 2 (742-60-31); Quinette, 5 (633-79-38)...

cinéma

CARMEN (Fr.-Esp.) : Vendôme, 2 (742-97-52); Monte-Carlo, 8 (235-09-83); Publicis Matignon, 8 (359-31-97)...

LA TRICHE (Fr.) : Forum, 1 (297-53-74); Quinette, 5 (633-79-38); Magnolia, 8 (359-25-42)...

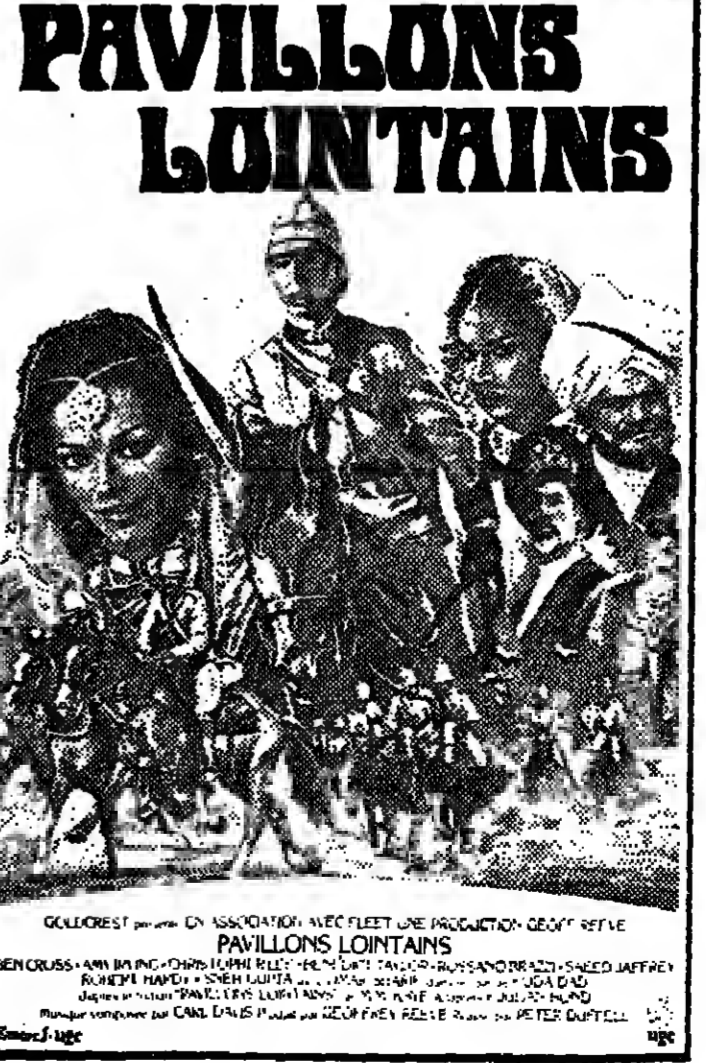
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3 (271-52-36); George-V, 8 (562-41-46)...

le nouveau film de YANNICK BELLON



V.D. : UGC NORMANDIE - UGC DANTON - CINE BEAUBOURG LES HALLES 14 JUILLET BEAUGRENELLE V.F. : REX - UGC BOULEVARD - UGC OPERA - UGC MONTMARNASSE - MISTRAL

Aventures aux Indes, d'après le célèbre roman "Pavillons Lointains"



M.D. : PARAMOUNT CITY TRIOMPHE - PARAMOUNT ODEON - FORUM ORIENT EXPRESS V.F. : PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTMARNASSE

Advertisement for 'LE PALACE EN DELIRE' featuring Tom Hanks and the text 'Quand ils débarquent à l'hôtel C'EST LA PANIQUE!'.

LES FILMS NOUVEAUX

FRANKENSTEIN 90, film français d'Alain Jessia : Forum, 1 (297-53-74); Gaumont Richelieu, 2 (233-56-70)...

ACTUELLEMENT

ALIEN (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1 (508-94-14); Danfer, 14 (321-41-01)...

LA YARENNE Paramount • GAUMONT OUEST • CACHAN Pléiade LE BOURGET Arvatic • MONTREUIL Meliès • PANTIN Carrefour • VITRY Robespierre

SPECTACLES

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.): Movies, 1 (260-43-99). L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.): Saint-Michel, 9 (336-79-17)...

COMMUNICATION

A ÉCOUTER

UNE ÉMISSION DE P. PERRAULT ET J.-D. LAFOND

Sur les traces de Jacques Cartier Jean-Daniel Lafond, un Français fixé au Québec depuis 1974 et aujourd'hui citoyen canadien, a, avec le poète et cinéaste québécois Pierre Perrault, relevé les traces de Jacques Cartier...

Les festivals

ERIC ROHMER: COMÉDIES ET PROVERBES: Studio Cujas, 5 (354-85-71) le Beau-Mariage. ERIC ROHMER: ÉLOGE A LA RICHEUR: Demfert, 1 (321-41-01)...

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1 (508-94-14), 15 h 20. LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15 (332-91-68), 18 h 45...

Mardi 14 août

PREMIÈRE CHAÎNE: TF 1

20 h 35 Mardis de l'information: les homosexuels. Le magazine de la rédaction de TF 1 diffusé le mercredi 15 novembre 1983...

DEUXIÈME CHAÎNE: A 2

20 h 35 Cinéma: Le Roman d'Elvis. Film américain de John Carpenter (1979), avec K. Russell, S. Winters, B. Russell, R. Gray, S. Haby (Redifusion)...

Mardi 14 août

PREMIÈRE CHAÎNE: TF 1

20 h 35 Mardis de l'information: les homosexuels. Le magazine de la rédaction de TF 1 diffusé le mercredi 15 novembre 1983...

DEUXIÈME CHAÎNE: A 2

20 h 35 Cinéma: Le Roman d'Elvis. Film américain de John Carpenter (1979), avec K. Russell, S. Winters, B. Russell, R. Gray, S. Haby (Redifusion)...

Mercredi 15 août

PREMIÈRE CHAÎNE: TF 1

9 h 45 Émission islamique. 10 h Foi et tradition des chrétiens orientaux. 10 h 30 Le jour du Seigneur. 11 h Messe de l'Assommoir en Eurovision depuis le monastère de Batalha, au Portugal...

DEUXIÈME CHAÎNE: A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40). 12 h 5 Muppets Show. 12 h 50 Feuilleton: Les amours de la Belle...

Mercredi 15 août

PREMIÈRE CHAÎNE: TF 1

9 h 45 Émission islamique. 10 h Foi et tradition des chrétiens orientaux. 10 h 30 Le jour du Seigneur. 11 h Messe de l'Assommoir en Eurovision depuis le monastère de Batalha, au Portugal...

DEUXIÈME CHAÎNE: A 2

10 h 30 Antiope. 12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40). 12 h 5 Muppets Show. 12 h 50 Feuilleton: Les amours de la Belle...

Le Monde dossiers et documents LE CINÉMA EN FRANCE Le public: la star, c'est le rire - Derrière l'écran, une industrie - Truists et arènes - Le rôle de l'Etat...

LOUIS MARCOULLES. * Avec bons vents navigants, ou Jacques Cartier, le voyage imagé, 1934-1984. Treize émissions de Pierre Perrault et Jean-Daniel Lafond, France-Culture, tous les jours de 10 heures à 11 heures, jusqu'au 29 août, sauf les week-ends...

LE CAR... ROBL... DEMANDA D'EMPLOI... monce... automot... ENGLISH IN ENGLAND... 50% REDUCTION... OFFICE OF ENGLISH

هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde INFORMATIONS «SERVICES»

Décès

M. Robert Delmas, M. Alfred Nizard, ses enfants et petits-enfants...

ont le douleur de faire part du décès de

M. Philippe DROIT, survenu le 12 août 1984 à son domicile...

ont le tristesse de faire part du décès de

M. Robert DELMAS, officier de la Légion d'honneur...

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de l'Assommoir...

M. Jeanne Dubreil, sa belle-mère...

M. Philippe Droit, son épouse...

M. et M. Jean Cotoni et leurs enfants...

M. et M. Claude Wegner et leurs enfants...

Les familles Poine, Charrot, Picard, Depain, Sadout, Fouton,

ont le douleur de faire part du décès de

M. Philippe DROIT, expert-comptable D.F.L.G., inscrit au tableau de l'ordre de Paris...

ont le douleur de faire part du décès de

M. Boris LOCHAK, le 11 août 1984 à Paris...

ont le douleur de faire part du décès de

M. et M. Charles Delmar, Yves, Sylvie et Laurent Delmar...

Jean-Luc DELMAR, survenu accidentellement le 24 juillet 1984...

Anniversaires

Pour le neuvième anniversaire de sa mort...

Josée HERZOG, l'ont estimée et sont restés fidèles à son souvenir...

Le 15 août 1984.

Chambourcy, Poitiers, Nantes.

M. Yves Puget, son épouse, M. et M. Daniel Mérignonges et leurs fils...

ont le douleur de faire part du décès de

M. Philippe DROIT, expert-comptable D.F.L.G., inscrit au tableau de l'ordre de Paris...

ont le douleur de faire part du décès de

M. Boris LOCHAK, le 11 août 1984 à Paris...

ont le douleur de faire part du décès de

M. et M. Charles Delmar, Yves, Sylvie et Laurent Delmar...

Jean-Luc DELMAR, survenu accidentellement le 24 juillet 1984...

Anniversaires

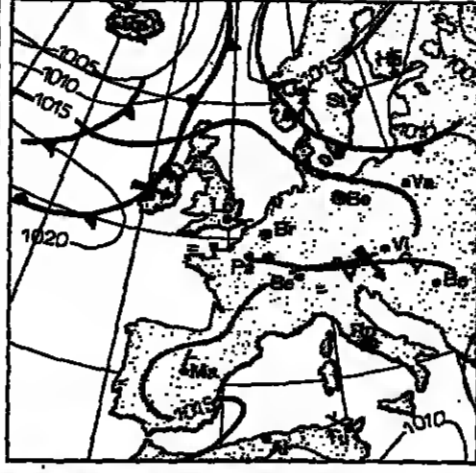
Pour le neuvième anniversaire de sa mort...

Josée HERZOG, l'ont estimée et sont restés fidèles à son souvenir...

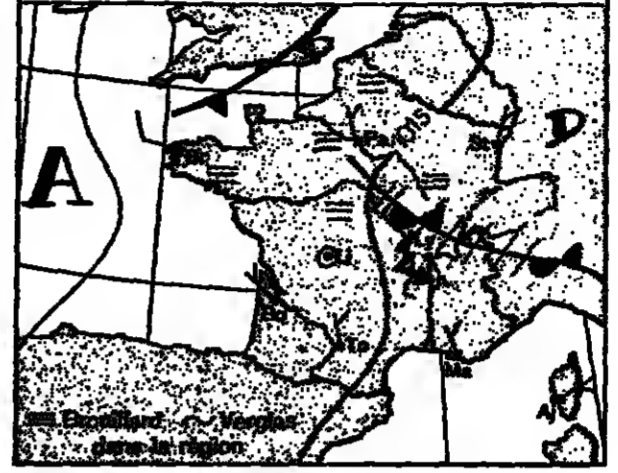
Le 15 août 1984.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.08.84 A 0 h G.M.T.



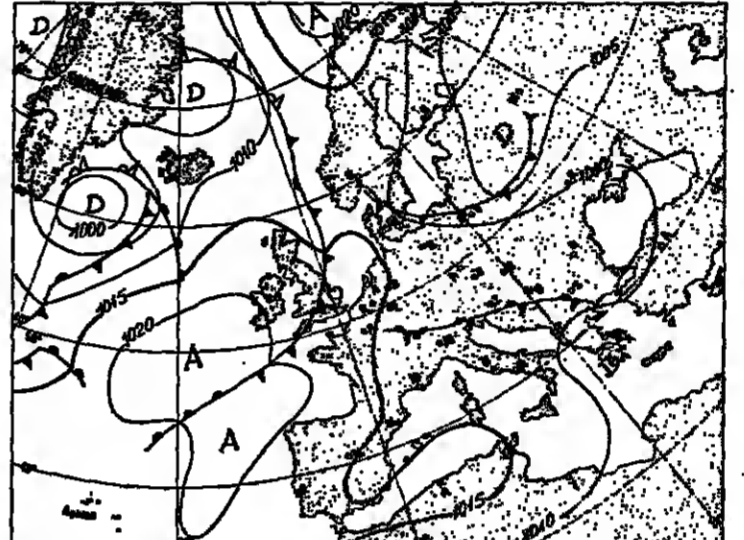
PRÉVISIONS POUR LE 5-08-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable de temps en France entre le mardi 14 août à 0 heure et le mercredi 15 août à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE (GMT)



La situation générale évoluera peu, de l'air humide et instable affluant une moitié nord-est du pays...

Les températures minimales seront de 15 à 17 degrés en Méditerranée, 11 à 13 degrés dans le Nord-Est...

Températures relevées à l'étranger: Alger, 28 et 19 degrés; Amsterdam, 24 et 11; Athènes, 32 et 12; Berlin, 23 et 12...

ROBLOT S. A. 522-27-22 ORGANISATION D'OBSEQUES

ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL/ITALIEN/RUSSE/GREC DIPLOMES DE LANGUES A VOCATION PROFESSIONNELLE

ANNONCES CLASSEES: emplois régionaux, DEMANDES D'EMPLOIS, L'immobilier (appartements, bureaux, locations), OFFRES D'EMPLOIS, propositions diverses, automobiles, enseignement, ENGLISH IN ENGLAND, 25% RÉDUCTION, REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Comment devenir Suisse en neuf mois (et le rester pendant trente ans au moins) - Par les temps qui courent, il est bien agréable d'être Suisse. La force du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE, c'est simplement ceci: vous aider à développer et utiliser pleinement des qualités et une mentalité d'entrepreneur.

INFORMATIONS «SERVICES» ANNIVERSAIRE

VIE ASSOCIATIVE

Calvaires bretons

En 1952, un amateur de Venues passionné de vieilles pierres, Gérard Verleau, créait l'association Breiz Santel (1). Son but : sauvegarder les petits monuments religieux (croix, calvaires, fontaines, chapelles) qui sont nombreux dans les cinq départements bretons (le Loire-Atlantique étant comprise dans ses investigations). Au fil des années, les adhérents grossissent ses rangs. Ils sont actuellement un millier environ. Le président, M. Maho, est entrepreneur de travaux publics à Baud (Morbihan), et cette association possède un permanent, M. Fabrice Ninfrailles, chef de chantier de formation.

Travaillant en étroite collaboration avec les Bâtiments de France, Breiz Santel dispose des dons de ses adhérents et de subventions des conseils général et régional du Morbihan (ce dernier a doublé sa contribution, qui s'élevait à 20 000 francs actuellement). Hormis les Côtes-du-Nord, qui versent cette année 10 000 francs, les autres conseils généraux des départements concernés se font tirer l'oreille pour verser leur obole.

Comme partout, l'argent est le nerf de la guerre, et Breiz Santel ne cesse de démontrer aux municipalités l'importance du sauvetage de leur patrimoine.

« Certaines, regrette le permanent, préfèrent sacrifier cinq chapelles sur les huit qu'elles possèdent. Ce qui est très grave. Nous, nous tenons de la sauvegarde toutes et de faire prendre conscience de la nécessité de cette conservation qui, au-delà de l'intérêt religieux ou historique, permet aussi une rencontre des habitants avec les jeunes des chantiers. Souvent, autour de l'édifice restauré se crée une association. C'est le but que nous recherchons. »

Ne rien transformer de l'architecture initiale, reconstruire si possible avec le matériau trouvé sur place et s'inspirer des documents d'époque ou d'anciennes photographies : c'est un travail en profondeur que Breiz Santel développe avec ses moyens propres. Malgré ce travail de fouille, l'association souffre de ne pas être reconnue sur le terrain par certaines municipalités qui pourtant devraient se réjouir qu'elle fasse le travail pour un moindre coût. Ici comme ailleurs, nul n'est prophète en son pays.

MICHEL LORET.

(1) Breiz Santel, 18, rue Emile-Burgault, 56000 Vannes, édite un bulletin trimestriel.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 AOUT

« Le Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 heures, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (M^{me} Barbier).

« Muffetard et ses secrets », 10 h 30, métro Monge (Commission d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Saint-Sulpice (B. Czorny).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Palais-de-l'Émirat (M^{me} Ferrand).

« Fuhburg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre des députés (Les Filiales).

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central de la basilique (Luzbo-vistus).

« Un cimetière et ses mystères », 14 heures, métro Père-Lachaise (V. de Lauglade).

« Le quartier de l'Horloge », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris estrois).

« Selon du ministère des Finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Le Vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

DES GRANDES AFFAIRES A LA RÉSISTANCE

Jacques Bingen, le méconnu

Il y a quarante-quatre ans, le 16 juillet 1940, débarquait en Angleterre pour rejoindre la France libre un jeune officier séduisant et d'une brillante intelligence. Jacques Bingen, trente-trois ans. C'est un administrateur confirmé. Beau-frère d'André Girodin, qui l'a formé aux affaires, ingénieur des mines, diplômé de sciences politiques, il a dirigé une société d'armement naval et de transports maritimes. De Gaulle en fera le directeur de la marine marchande de la France libre. Tâche nécessaire mais peu exaltante pour un homme assoiffé d'action et de contacts humains.

Au printemps 1943, Bingen respire : il entre dans les services spéciaux de la France libre, le BCRA (Bureau central de renseignement et d'action) pour y diriger les affaires non militaires. Il reçoit les chefs des organisations clandestines venues en mission secrète à Londres.

Lorsque, en février 1943, Jean Moulin, délégué général du Comité français de libération

nationale en France occupée, passe trois semaines à Londres, Bingen obtient de lui le promesse de l'appeler à ses côtés.

Promesse non tenue : Moulin est arrêté à Caluire le 21 juin 1943. Il n'a pas d'adjoint. Claude Bouchinet-Serreulle nous les fils rompus. Mais il faut du renfort. Dans la nuit du 15 au 16 août 1943, Bingen arrive en Ile-de-France avec le titre de délégué général par intérim. Il crée ou participe à la création des commissions qui structurent la Résistance. Il met sur pied, notamment, le comité financier. Il réussit à assurer le regroupement des éléments armés dans les Forces françaises de l'intérieur, en accord avec le Conseil national de la Résistance, que préside Georges Bidault. Il est et il écrit : « prodigieusement heureux » au cours de cette « paradisiaque période d'enfer ».

Fin avril 1944, il remet ses fonctions de délégué général à un « résistant de l'intérieur » Alexandre Parodi, et redévoit délégué pour la zone sud. Pour

peu de temps. Il est trahi. Le 13 mai 1944, il est arrêté à Clermont-Ferrand. Il assomme deux gardiens, s'évade. Il est repris, neutralise son agresseur. Mais des soldats allemands sont accourus. Jacques Bingen, chargé de trop de secrets pour courir le risque de la torture, se donne la mort.

Avant son départ de Londres, dans une lettre-testament, il supplie le général de Gaulle « de ne pas oublier, après la radieuse victoire, que si la France est une grande dame, les Français seront bien fatigués. Il faudra qu'il ait pour eux non seulement beaucoup d'ambitions, mais aussi beaucoup d'indulgence tendresse. »

Cet homme passionné, qui voulait « lutter dangereusement pour les idéaux de liberté », est mal connu. Aucun parti politique, aucune organisation de résistance n'a reconnu pour sien « l'homme de Londres », qui, dans la joie de l'action, accomplissait le destin qu'il avait prévu.

J. P.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel des lundi 13 et mardi 14 août

DES ARRÊTÉS

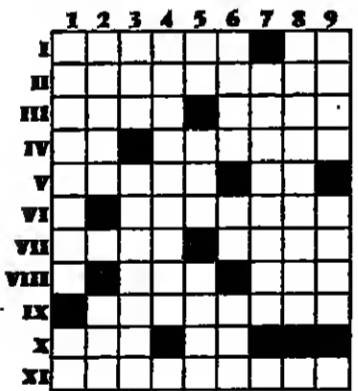
• Modifiant le taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 16 août 1984.

• Fixant le tarif des produits sanguins déposés dans les officines de pharmacie.

• Portant règlement des visites de groupes aux galeries nationales d'exposition du Grand Palais.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3775



HORIZONTALEMENT

I. Mauvais film. Rendu après avoir été évalué. — II. Gardien de parc. — III. Plus on a une sale tête et plus on a des chances de lui plaire. Fait le malin en jouant les malins. — IV. Conjonction. Ordre qui impose le silence. — V. Fait trinquer en donnant une goutte. Fait l'appel. VI. Espèces de phalanges qui faisaient souvent le coup de poing. VII. Arrive à la fin des cours. Eau courante. — VIII. Baie du Japon. Ce n'est certes pas le dernier cri. — IX. Exprimées ou étouffées selon le cas. — X. Fait bonne contenance. Symbole. XI. Comme une expression corporelle.

VERTICALEMENT

1. Genre de chair. Symbole chimique. — 2. Sépare Russes et Chinois ou les unit. On pouvait s'y étendre ou s'y faire étendre. — 3. Terme d'affection ou d'infection. Que l'on peut inclure dans un plan de vol. — 4. Court toujours, bien qu'elle ait tout le temps. — 5. Note. Pierres précieuses pour un solitaire. Fut lassé d'un côté et délassé d'un autre. — 6. Sent sûrement le fauve. Porte une robe à queue. Jette du jus. — 7. Construction qui se tient. — 8. Mettre et remettre. — 9. Déchet humain. En France.

Solution du problème n° 3774

Horizontalement
I. Thibaut. — II. Amidonné. — III. Ce. — Mutant. — IV. Entité. Ir. — V. Ta. Rend. — VI. Grasse. — VII. Fiat. Isba. — VIII. Esprit. Ud. — IX. Steiner. — X. Sc. Ai. — XI. Ustensile.

Verticalement
1. Tacet. Fessu. — 2. Aménage. — 3. Bi. Rape (voir ce mot). — 4. Administratrice. — 5. Toutes. In. — 6. Intensité. — 7. ENA. Dés. Ral. — 8. Reni. Bu. Il. — 9. Estrapade. — 10. GUY BROUTY.

FEMMES ET LIBERTÉS

Le numéro 33 de *Hommes et libertés*, journal de la Ligue des droits de l'homme, parle... des femmes : liberté, solidarité, vie professionnelle, vie carcérale, etc., avec une interview de M. François Mitterrand.

* Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 787-56-35. Prix du numéro 220 F.

CONSOMMATION

PÊCHE AUX MOULES : DANGER

Dans un communiqué publié le 11 août, l'Union fédérale des consommateurs (UFC) attire l'attention du public sur le risque d'intoxication que présente actuellement la consommation de moules.

Au secrétariat d'Etat à la mer, on indique que trois régions en France sont actuellement touchées. « Sur quelques kilomètres du littoral, vers Barfleur dans le Cotentin, en Basse-Normandie à côté de Caen et dans la baie de Douarnenez, les moules présentent un risque à la consommation à cause de la prolifération d'un phytoplancton toxique pour l'homme. » Ces zones de production sont surveillées en permanence par l'IFREMER (Institut français de recherches en mer). « Dès que l'institut relève une anomalie, indique-t-on au secrétariat d'Etat, nous faisons interdire le ramassage, la pêche et le vente des moules. Les coquillages commercialisés ne présentent donc aucun danger pour le consommateur. » Le seul risque, ce fait, est lié à la pêche amateur dans les zones concernées.

ÉCHECS

TIGRAN PETROSSIAN EST MORT

Moscou (AFP). — Le Soviétique Tigran Petrossian, ancien champion du monde d'échecs, est décédé à Moscou, à l'âge de cinquante-cinq ans, des suites d'une « longue et grave maladie », a annoncé mardi l'agence soviétique Tass.

(Né le 17 juin 1929 à Tbilissi (Géorgie), Tigran Petrossian était l'un des plus brillants représentants de l'école d'échecs soviétique. Grand maître depuis 1952, Petrossian avait été champion du monde de 1963 à 1969, après avoir défait successivement ses compatriotes Mikhaïl Bourzouk, en 1963, et Boris Spassky, en 1966. Petrossian avait également obtenu avec l'équipe de l'URSS la première place aux Olympiades d'échecs de 1959 à 1974. Il avait été quatre fois champion d'URSS : en 1959, 1961, 1969 et 1976. Membre depuis 1958 du présidium de la Fédération d'échecs d'URSS, il était également journaliste et avait publié, en 1968, un ouvrage intitulé *Echecs et philosophie*.)

jusqu'au 15 8, même le dimanche
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

ON CASSE !!!

-25% SUR TOUT

dégriff meubles

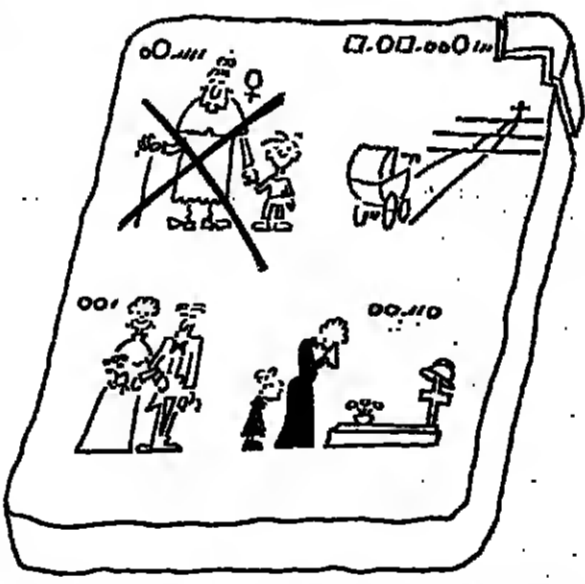
MEUBLES
RESTAURÉS
ET COPES
D'ÉBÈNES

42, Quai d'Austerlitz, PARIS 13^e
Tél. 584.45.24 Métro Austerlitz

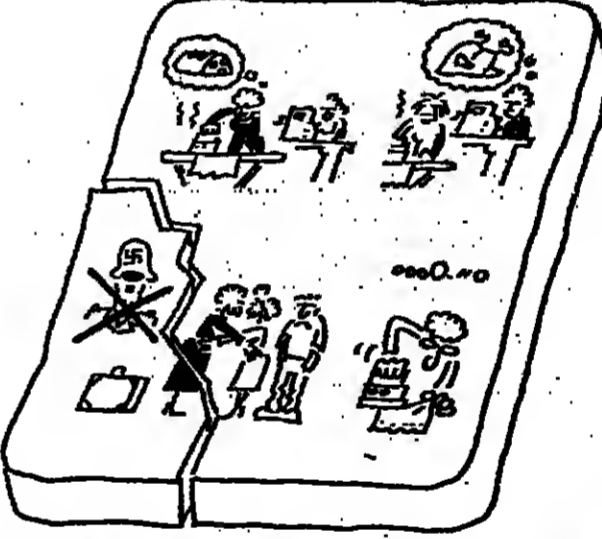
ÉTÉ

Histoire d'Amour par konk

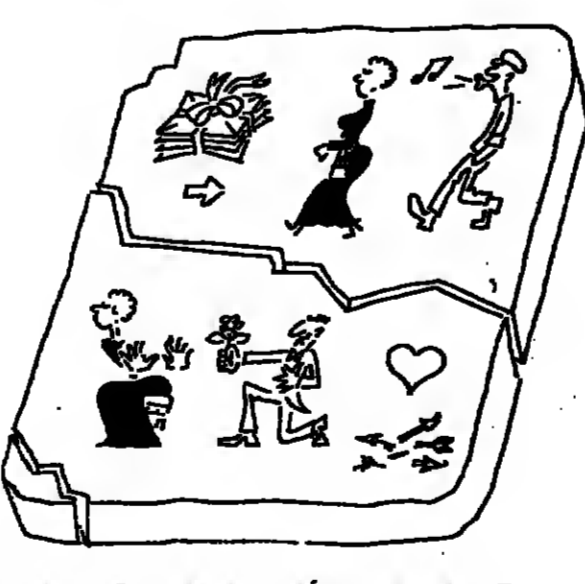
PEUT-ÊTRE AURAIS-JE DU VIVRE A UNE AUTRE ÉPOQUE ?



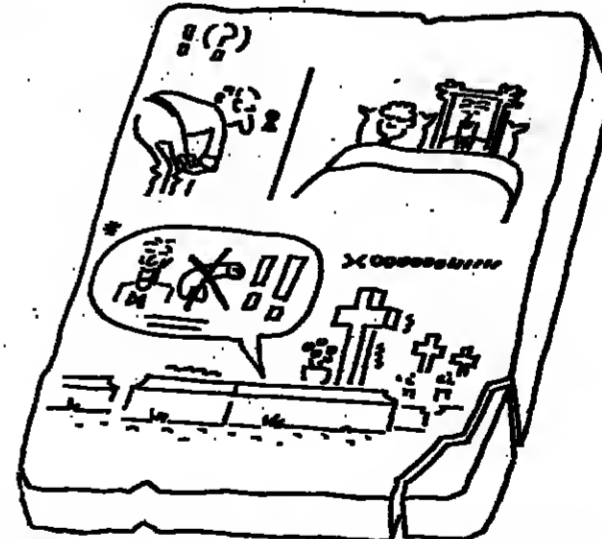
TRADUCTION : 1983. MA GRAND MÈRE MATERNELLE VIEND DE MOURIR À L'ÂGE DE 24 ANS. SA LONGUE VIE AURA ÉTÉ EXEMPLAIRE. MARIÉE À 21 ANS ELLE PERD SON MARI À LA GUERRE ET SE REPROUVE SEULE À 28 ANS AVEC SA PETITE FILLE...



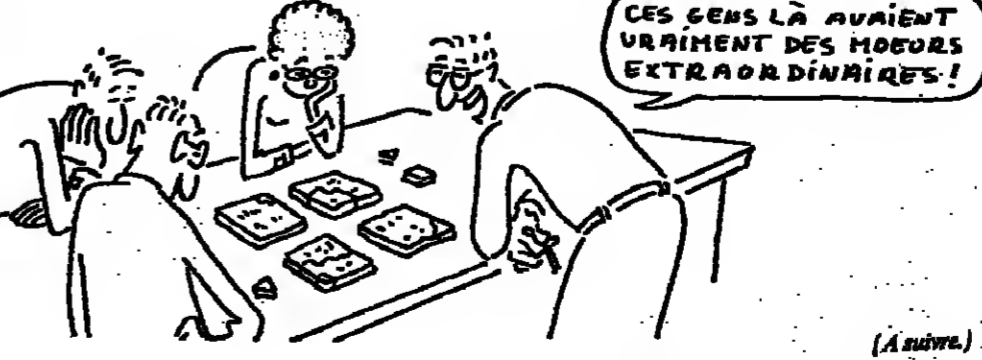
POUR L'ÉLEVER, ELLE ACCEPTE UN MODÈSTE EMPLOI DE TEINTURIÈRE ET TRAVAILLE SI BIEN QU'ELLE S'ÉTABLIT A SON COMPTE QUELQUES ANNÉES PLUS TARD. APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE ELLE VIEND VIVRE PRÈS DE SES PARENTS ET CONTINUE DE TRAVAILLER JUSQU'À L'ÂGE DE 78 ANS...



DES LETTRES RETROUVÉES CHEZ ELLE INDIQUENT QU'ELLE FUT TRÈS COURTISÉE APRÈS LA MORT DE SON MARI ET QU'ELLE EUT MÊME DES PRÉTENDANTS SÉRIEUX ; MAIS ELLE NE SE REMARIA JAMAIS...



ELLE AFFIRMAIT ET LE TÉMOIGNAGE DE SES PROCHES SEMBLE LE CONFIRMER QUE DEPUIS SON VEUVAGE ELLE N'AVAIT JAMAIS EU D'AMANT. ELLE A MAINTENANT RETROUVÉ SON HOMME APRÈS 66 ANS DE SÉPARATION : « SE TE RÉPÈTE QUE JE N'AI PAS COUCHÉ AVEC LUI ! »



« CES GENS LÀ AVAIENT VRAIMENT DES MOEURS EXTRAORDINAIRES ! »

(André.)

MONDE GÉOGRAPHIE LA CONFÉRENCE ÉCHO

Saint-Siège qu'on Washington d'« étape »

L'OMS plaide vigoureux pour la planification

صكزامن الأصل

DÉMOGRAPHIE

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE MEXICO SUR LA POPULATION

Échecs américains

Mexico. - Dans le combat politique qui s'est engagé lors de la Conférence internationale sur la population, les États-Unis viennent de subir une série de défaites.

La plus cuisante sans doute porte sur la recommandation 34, contenant notamment la référence à la « création de zones de peuplement dans les territoires occupés par la force », dont les Américains demandaient la suppression, bien que cette recommandation ait été adoptée sans difficulté au cours de la dernière réunion préparatoire à la conférence de New-York. Ils estiment qu'elle avait un caractère politique étranger aux thèmes de la conférence et ne visitait qu'Israël - en fait, une violente empoisonnée entre Turcs et Chypriotes, au cours d'une discussion en commission, a montré que les Israéliens n'étaient

pas seuls concernés. Les pays arabes proposaient un contre-amendement mettant explicitement en cause Israël.

De multiples réunions privées au cours du week-end pour trouver un compromis n'avaient pas abouti : à la demande du Mexique, les pays arabes acceptaient de retirer leur amendement, mais les Américains continuaient d'exiger la suppression pure et simple de la recommandation concernée, en dépit de pressantes interventions des Mexicains, y compris, semble-t-il, auprès de la Maison Blanche.

L'intervention du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui avait rencontré le ministre de l'Intérieur mexicain, président de la conférence, le secrétaire général du

Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population et les différentes parties intéressées, aboutit, lundi 13 août, à proposer un texte bilingue rétroactif à la convention de Genève l'établissement de colonies dans les territoires occupés. Cette version, acceptée par les Arabes, ne le fut pas par les Américains, qui demandaient la suppression de cette allusion.

Après de multiples votes de procédure, les Américains demandant d'abord l'ajournement du débat, puis soulevant l'incompétence de la conférence sur un problème de nature juridique (l'interprétation de la convention de Genève), la commission finit par constater l'échec du compromis proposé, et la recommandation initiale fut adoptée par 83 voix contre 3 (États-Unis, Israël et Libéria) et 15 abstentions (dont le Japon, le Vietnam, la Suisse et le Zaïre). Outre les États arabes, le bloc socialiste et la très grande majorité des pays d'Afrique et d'Asie (entre autres l'Indonésie et la Malaisie), tous les Occidentaux (sauf la Belgique, absente), ont voté pour, lors de ce dernier scrutin. En fait, les Occidentaux, réticents à l'égard du pseudo-compromis rédigé sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, voulaient rester cohérents avec l'attitude qu'ils avaient adoptée lors des réunions préparatoires, considérant que le texte avait malgré tout un caractère général.

En regard, les modifications abtenu par les États-Unis sur la nécessité de « respecter les valeurs religieuses et culturelles des couples, notamment des minorités », en matière de planification des naissances (avec l'appui du Vatican, voir article ci-dessous) ou d'éviter toute contrainte, et le compromis sur le désarmement paraissent de maigres compensations.

La solidarité islamique, et plus généralement tiers-mondiste l'a emporté dans beaucoup de pays pourtant traditionnellement alliés des Américains (qu'il s'agisse du Maroc ou de l'Indonésie). Le retour, notamment tardif de la Maison Blanche sur les problèmes de population, l'attitude jugée « agressive » ou « arrogante » de la délégation, ont irrité de nombreux pays, notamment latino-américains et asiatiques.

L'annonce, samedi, de versement de la part de la contribution américaine au Fonds des Nations unies en matière de population, venant après les conditions mises à ce versement, n'a pas suffi aux États-Unis pour gagner des appuis : tout au plus ont-ils obtenu quelques silences - ou absences - au moment des votes. Ce désaccord a d'ailleurs suivi une intervention, à Mexico, d'une délégation parlementaire américaine hostile à « nouveau cours » de la Maison Blanche : celui-ci - qui peut attirer des voix lors de la prochaine élection présidentielle - reste néanmoins jugé, et il est toujours sévèrement critiqué, en particulier par la presse américaine.

GUY HERZLICH

Le Saint-Siège qualifie la position de Washington d'« étape historique »

De notre correspondant

Cité du Vatican. - Le Saint-Siège a suivi avec une vive attention les travaux de la Conférence mondiale sur la population, qui vient de s'achever à Mexico. Tant Radio-Vatican que l'Observateur Romano ont donné un grand écho à la position défendue à Mexico par le représentant du Saint-Siège, l'archevêque belge Mgr Jan Schotte, vice-président de la commission post-séminaire de la Conférence.

La diplomatie vaticane a, en fait, remporté une victoire. Surtout en réussissant à convaincre Washington de ne plus financer les organisations pour le développement qui « soutiennent l'avortement comme moyen de contrôle des naissances ». Alors qu'il y a dix ans à Bruxelles, le Saint-Siège n'avait pu faire fléchir les États-Unis, il se retrouve cette fois au centre d'un front anti-avortement qui regroupe les États-Unis, l'Union soviétique et une partie du tiers-monde. L'Observateur Romano a qualifié la nouvelle position américaine d'« étape historique sur la route de la réaffirmation dans le monde entier du droit civil à la vie de tout homme depuis sa conception ».

En vue de cette Conférence mondiale sur la population et au cours des travaux de celle-ci, le Vatican n'a pas épargné ses efforts pour diffuser son message. Outre l'intervention de son représentant du Saint-Siège à Mexico des initiatives avaient été prises à plusieurs niveaux : d'une part, démarche directe auprès des autorités responsables des représentants diplomatiques du Vatican ; d'autre part, afin de toucher les fidèles de la base, la lettre pastorale des évêques du Mexique envoyée en juin non seulement aux chrétiens, mais aussi aux « hommes de bonne volonté ».

Dès le mois de juin, les nonces apostoliques en poste à travers le monde avaient ainsi reçu une note confidentielle de Rome les invitant à prendre contact avec les autorités compétentes, afin de leur rappeler la position du Saint-Siège. En substance, celle-ci se ramène à la proposition suivante : plutôt que de réduire les bouches à nourrir, on doit s'employer à faire décoller les écono-

mies des pays en voie de développement.

La dignité de la personne humaine

Anticipant l'intervention de son représentant à Mexico, Jean-Paul II est allé pour sa part directement en contact avec les gouvernements des pays participants à la conférence, et remis personnellement un message au secrétaire général de celle-ci, M. Rafael Salas, au cours d'un entretien qui a eu lieu le 7 juin au Vatican. Le pape annonçait son intention de dénoncer « au nom de la dignité de la personne humaine », tous les cas d'aide au développement conditionnels à la mise en place de programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement.

Au cours de son audience générale le 2 août, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, rappelé la position de l'Église, citant l'encyclique Humanae Vitae. « Il est inacceptable et contraire à la dignité de la personne humaine », a-t-il déclaré, « de proposer des programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement. Au cours de son audience générale le 2 août, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, rappelé la position de l'Église, citant l'encyclique Humanae Vitae. « Il est inacceptable et contraire à la dignité de la personne humaine », a-t-il déclaré, « de proposer des programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement. »

En matière démographique, le Vatican n'a pas changé d'un iota la position définie par les encycliques Populorum Progressio (1967) qui fit objectivement de l'Église un allié du tiers-monde ou demandant d'accroître l'aide au développement, et Humanae Vitae (1968), qui interdit les méthodes artificielles de contraception et va à l'encontre des thèses défendues par une frange « libérale » du catholicisme occidental. Les États-Unis, sans doute pour des raisons tenant moins à la morale qu'à la politique, l'ont suivi sur le second terrain. Pour des motifs différents, les pays latino-américains, beaucoup de pays africains et l'Union soviétique se sont déclarés favorables. En revanche, la Suède et la Chine étaient opposées à l'amendement proposé par le Vatican.

PHILIPPE PONS.

L'OMS plaide vigoureusement en faveur de la planification familiale

« Les femmes sont les principales victimes d'une fécondité incontrôlée », et les conséquences d'un relâchement de l'effort en matière de planification familiale se traduiraient directement par des pertes en vies humaines : c'est un vigoureux plaidoyer en faveur de l'espacement des naissances que l'Organisation mondiale de la santé, dont les États-Unis financent à raison de près d'un quart le fonctionnement, publie pour la clôture de la conférence de Mexico.

La planification familiale, tout d'abord, réduit la mortalité maternelle hors de la grossesse et de l'accouchement, souligne l'OMS. Cette mortalité, tombée à six décès de femmes pour cent mille naissances en Europe, atteint mille pour cent mille dans certains pays d'Afrique et d'Asie, rappelle l'organisation, avant d'ajouter : « Une fécondité incontrôlée et un taux élevé d'avortements clandestins et une absence partielle ou totale de soins au cours de la grossesse et de l'accouchement constituent les principales raisons pour lesquelles chaque année plus d'un demi-million de femmes meurent à l'occasion de leurs maternités, laissant orphelins un million d'enfants au moins. La plupart de ces décès sont évitables et la planification familiale a un rôle crucial à jouer dans cette prévention. »

D'autre part, ajoute l'OMS, l'espacement des naissances réduit la mortalité et la morbidité infan-

tales. L'organisation précise même sur ce point que, si toutes les naissances se produisaient à deux ans d'écart et non à un rythme plus rapproché, la mortalité infantile pourrait être diminuée, de ce seul fait, de 10% en moyenne. Les naissances trop peu espacées favorisent, en effet, l'insuffisance pondérale de l'enfant au début de sa vie, donc aggrave sa vulnérabilité aux infections et à la malnutrition.

L'OMS précise que, sur les 125 millions d'enfants qui naissent chaque année dans le monde, 20 millions environ présentent une insuffisance pondérale, soit près d'un sur six. En outre, les maternités répétées, qui favorisent l'épuisement des mères, portent tort aux enfants plus âgés, dont la fragilité s'en trouve accrue : ainsi estime-t-on que les enfants nés en septième position, qui ne sont pas rares dans les pays en voie de développement, sont menacés d'un taux de mortalité supérieur d'un tiers à celui des enfants nés en deuxième ou troisième position.

Au total, conclut l'organisation, quelque 300 millions de couples dans le monde « ne désirent plus d'enfants mais n'utilisent aucun moyen de planification familiale », faute d'accès à des méthodes appropriées. Comme toujours, ajoute l'OMS, « les couches les plus pauvres de la population sont les dernières à bénéficier des services sociaux ».

SOCIAL

Citroën : le ministre du travail a reçu une délégation de la CGT

En recevant M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, le 13 août au soir, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a reçu avec près d'un mois d'interruption apparent dans le dossier Citroën où rien ne s'était officiellement produit depuis le 17 juillet, date de la rencontre entre M. Jacques Calvet, le PDG de Citroën, et le même M. André Sainjon.

Plus discrètement, des contacts ont, cependant, été maintenus, comme le reconnaît M. Sainjon à propos des modalités de l'aide au départ volontaire des travailleurs.

AFFAIRES

L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE : consultation gratuite en dessous de deux minutes

Les consultations de l'annuaire électronique seront désormais gratuites si elles n'excèdent pas deux minutes, quel que soit le département de l'abonné. Cette disposition, adoptée par les PTT, est applicable depuis le 1^{er} août. Auparavant, les consultations étaient gratuites, quelle que soit la durée, mais uniquement si le numéro recherché était dans le même département.

Avec le nouveau dispositif, pour une recherche qui dépasse deux minutes l'abonné se verra facturer une taxe de base (0,75 F) toutes les deux minutes, avec toutefois les mêmes tarifs réduits suivant les horaires que pour le téléphone. Aujourd'hui, 190 000 abonnés au téléphone disposent d'un annuaire électronique.

MONNAIES

RECUL DU DOLLAR

Sur les indications de New-York, le dollar a baissé mardi matin 14 août sur toutes les grandes places financières internationales. À Paris, entre autres, il se traite peu avant midi à 2,89 F (contre 2,922 F lundi en début d'après-midi). A Francfort, le billet vert valait 2,8960 DM (contre 2,9175 DM). Son cours était de 2,4380 FS (contre 2,4585 FS) à Zurich.

Les cambistes attribuent ce repli du dollar à des ventes bénéficiaires liées à une détente des taux d'intérêt outre-Atlantique. Dans l'ensemble, les affaires ont été très calmes.

À Londres, le prix de l'or est resté en hausse de 248 dollars l'once (contre 343,50 dollars lundi soir).

Lisez Le Monde classeurs et documents

ÉTRANGER

La première session de la conférence des Nations unies a jeté les bases de la lutte contre les pavillons de complaisance

De notre correspondante

Genève. - C'est sur une note d'un optimisme modéré que s'est achevée la première session de la conférence des Nations unies sur les « conditions d'immatriculation des navires ».

L'expression, d'apparence anodine, vise en fait l'un des problèmes les plus graves qui affectent la navigation maritime puisqu'il ne s'agit de rien moins que de freiner la prolifération des pavillons de complaisance. Les navires battant pavillon de complaisance forment actuellement le tiers de la flotte mondiale, soit 202 millions de tonnes port lourd (TPL), les deux principaux pays dits de « libre immatriculation » étant la Libéria et Panama avec 135 et 58 millions de TPL (chiffres de l'ONU pour 1983). Ce système peut permettre toutes sortes d'abus, tels la violation des conventions de travail des gens de mer, le mépris des normes d'hygiène et de sécurité, le manque de précaution risquant de provoquer des accidents tragiques comme celui de l'Amoco-Cadiz au large des côtes bretonnes en 1978.

Une réglementation internationale en ce domaine est apparue comme impérative à tous les participants à la conférence, et c'est là un premier point acquis. L'accord a pu se faire sur ce certain nombre d'autres points de principe : d'avoir une nationalité et une seule, celle de l'État de son pavillon ; l'existence d'un lien substantiel entre le navire et l'État du pavillon, un tel lien devant être concrétisé par l'existence sur le territoire de celui-ci d'une administration maritime capable de faire respecter à bord des navires battant pavillon de l'État les normes techniques, écologiques et sociales applicables ; d'un registre détaillé des navires sous sa juridiction et d'une « représentation appropriée » (siège social, direction générale ou office de gestion) des armateurs ; la participation de ressortissants de l'État du pavillon aux équipages, ainsi qu'aux sociétés d'armement des navires ;

Possibilité d'identification du ou des véritables propriétaires d'un navire. Une deuxième session de la conférence est prévue pour le début de l'an prochain. Les réserves et divergences qui subsistent et opposent les grandes puissances maritimes à l'économie de marché et les pays de libre circulation aux États communistes et à la plupart des pays du tiers-monde portent essentiellement sur la nature du traité à conclure (convention liant les parties, simple recommandation ou instrument combinant) et sur l'importance relative de la participation de l'État du pavillon au recrutement des équipages et au capital des sociétés, les uns prônant la souplesse, indispensable à leurs yeux au développement du commerce mondial, les autres estimant que sans une participation suffisante on ne saurait parler de lien substantiel entre un État et une flotte battant son pavillon.

GRANDE-BRETAGNE

Recul de la production industrielle. - La production industrielle britannique a baissé de 3% au deuxième trimestre, à cause de la continuation de la grève des mineurs, entrée le 12 août dans son sixième mois. Normalement les houillères contribuent pour environ 4% à la production industrielle, qui, selon l'Office central de la statistique, se serait sinon redressée de 0,5%. Toutefois, le conflit n'a eu jusqu'à présent que de faibles répercussions sur l'industrie manufacturière, dont la production n'a diminué que de 0,5%, se maintenant à un niveau supérieur de 2,5% à celui du deuxième trimestre de 1983. Ces répercussions se sont limitées essentiellement à la sidérurgie. - (AFP.)

Contraction du commerce de détail. - Le volume du commerce de détail a diminué de 1,2% en juillet, selon les statistiques provisoires du ministère britannique du commerce. Intervene en dépit des soldes d'été - avancés à juillet par de nombreuses chaînes de magasins - cette contraction semble avoir été motivée par le renchérissement du coût du crédit. En outre le pouvoir d'achat a été réduit par l'augmentation du coût du logement consécutif au relèvement du taux des prêts hypothécaires. Toutefois pour l'ensemble des trois derniers mois (mai à juillet), le volume du commerce dépasse encore d'un peu plus de 1% celui des trois mois précédents et de près de 4% celui de la période correspondante de 1983. - (AFP.)

QUINZE ORGANISMES D'HLM VONT PARTICIPER A L'EX-PÉRIMENTATION D'UNE AIDE UNIQUE

Les quinze organismes d'HLM choisis dans une liste de candidats par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, pour participer à l'expérimentation d'une aide à la personne unique sont maintenant connus.

Situés dans douze départements (Ain, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Nord, Bas-Rhin, Haute-Saône, Vaucluse, et trois départements de la région parisienne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), ces quinze organismes réunissent deux offices départementaux (Bas-Rhin et Haute-Saône), sept offices municipaux (Avignon, Bourg-en-Bresse, Casaux, Cléchy, Draacy, La Rochelle, Vitry-sur-Seine) et six sociétés anonymes (Le Campinois d'habitation dans le Val-de-Marne, celle de la Haute-Saône, celle de Lille et environs, Loire-Atlantique Habitations, Travail et Propriété dans les Bouches-du-Rhône et Vaucluse-logement).

Leur patrimoine groupe les 70 000 logements sur lesquels sera expérimentée, d'ici à la fin de l'année, la « remise à plat des loyers », selon une surface corrigée aménagée, et la création d'une aide unique à la personne remplaçant l'allocation-logement et l'aide personnalisée au logement.

Ces nouvelles loyers et cette nouvelle aide seront négociés, sur le plan local, avec les usagers.

CONJONCTURE

LA BAISSÉ DES TAUX DE L'ÉPARGNE

Un soutien à l'activité économique

(Suite de la première page.)

Elle s'inscrit dans un processus de ralentissement général de l'inflation qui a eu pour effet de réduire progressivement l'écart existant entre, d'une part, l'intérêt versé sur les quelques 50 millions de livrets A des caisses d'épargne (réseau Ecureuil et PTT) et « bleu » du Crédit mutuel et, d'autre part, la hausse des prix. Entre 1974 et 1980, rappelle le ministre dans une déclaration à l'Agence France-Presse, cet écart était de 4,4 % en moyenne. « Nous l'avons réduit à environ 1 %, et l'épargne n'a jamais été aussi bien protégée que depuis l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République », souligne M. Bérégovoy. A la fin juin le rythme d'inflation, calculé en glissement et en année mobile, ressortait à 7,8 %. A titre de comparaison, la rémunération moyenne des livrets d'épargne, pour l'ensemble de l'année, sera de 7,125 % (7,5 % durant sept mois et demi et 6,5 % au-delà).

Baisse du coût de la ressource

En premier lieu, on est en droit de se demander si cette moindre rémunération ne va pas pénaliser un peu plus les livrets A des caisses d'épargne, qui souffrent actuellement des transferts opérés au profit de nouveaux produits, tels que le Codevi et, dans une moindre mesure, d'une baisse du taux d'épargne des Français. Au cours du premier trimestre 1984, la totalité des dépôts sur les livrets (livrets A, B, Codevi, épargne-logement...) avait diminué de plus de la moitié pour tomber à 1,85 milliard de francs contre 4,31 milliards au 31 mars 1983. Depuis, le rattrapage du plafond du livret A eût été porté à 68 000 francs le 15 juin dernier, la situation s'est un peu redressée, mais, pour l'ensemble du premier semestre 1984, la collecte sur les livrets A continue à être nettement inférieure à celle de l'an passé (4,2 milliards de francs contre 10 milliards en 1983).

En revanche, dans le même temps, le livret d'épargne populaire ou « livret rose » a enregistré des ordres de 2,9 milliards de francs d'une période à l'autre. On remarquera au passage que le gouvernement a décidé de maintenir l'écart de 1 % existant depuis sa création entre les autres livrets et le LEP, réservé aux personnes qui paient moins de 1 340 F d'impôts par an, Justice sociale oblige.

Compte tenu de cette baisse générale du coût de la ressource pour l'ensemble des organismes collecteurs (banques, caisses d'épargne, guichets de poste...), la deuxième étape a consisté à réduire à la fois la

rémunération des plans d'épargne-logement, les taux des crédits consentis pour l'accession à la propriété, mais aussi ceux de trois procédures financières propres à l'industrie : prêts du Fonds industriel de modernisation, prêts spéciaux à l'investissement et prêts bancaires aux entreprises.

A l'identique ? Pas tout à fait. Cette diminution s'étage en effet entre 0,50 % et 1 % selon la nature du prêt, la différence étant encore plus sensible pour ce qui concerne le taux de base bancaire, inchangé depuis le 1^{er} janvier 1983 et dont la baisse a été limitée à 0,25 %, pour le ramener à 12 % avec effet du 15 août. Visiblement, du côté du système bancaire, on a tenu les pieds. Mission pourtant a été confiée à la Banque nationale de Paris de prendre les devants dès lundi prochain en pratiquant une baisse d'un quart de point de ce taux qui sert de référence aux conditions de crédit octroyées par les établissements tant aux particuliers qu'aux entreprises, et les autres banques se sont progressivement alignées sur la BNP, ensuite, comme il est de règle dans ce domaine.

Pouvait-on faire plus, alors que le coût du crédit reste encore élevé en France ? Sans doute, si l'on en juge par le mouvement dégressif observé sur le taux de rendement des obligations et, surtout, par la baisse régulièrement constatée sur le marché monétaire, où se retrouvent prêteurs et emprunteurs, et dont le taux moyen est tombé très nettement au-dessous de 12 % en juillet dernier. Mais les banques se sont empressées de mettre en avant leur faible rentabilité, obérée par les provisions croissantes qu'elles doivent constituer pour prévenir les conséquences de risques industriels accrus, et les pouvoirs publics ont finalement opté pour cette baisse modeste du taux de base.

Coup de pouce

Dont acte pour ce compromis, mais, là aussi, on remarque que, parallèlement à ce taux de base qui concerne l'ensemble des emprunteurs, le Rue de Rivoli a donné un coup de pouce supplémentaire à trois catégories de crédits à taux bonifiés destinés aux seules entreprises industrielles. En payant 0,25 % de moins d'agios à leurs banques sur le TSB, elles vont économiser quelque 2 milliards de francs de frais financiers. De plus, ces firmes sont invitées à recourir davantage aux procédures bonifiées ad hoc mises à leur disposition et dont le coût a fortement baissé en quelques mois. A titre d'exemple, le taux des prêts spéciaux à l'investissement (PSI) est revenu de 12,75 % à 9,75 % entre

la fin de l'année 1982 et la mi-juin, et le mouvement s'accroît puisqu'il vient d'être fixé à 9,25 %.

Il semble bien que ce soit là la première étape d'une action plus ambitieuse qui vise à revoir l'ensemble des multiples procédures de prêts bonifiés, distribués par des organismes divers qui, souvent, font le même métier, sans qu'on sache très bien où doit aller l'intérêt national. Sans remettre en cause cette - longue - pratique des taux préférentiels, il est probable qu'à l'avenir le gouvernement va s'attacher à déterminer quelles sont les véritables priorités qui méritent une contribution supplémentaire du budget de l'État

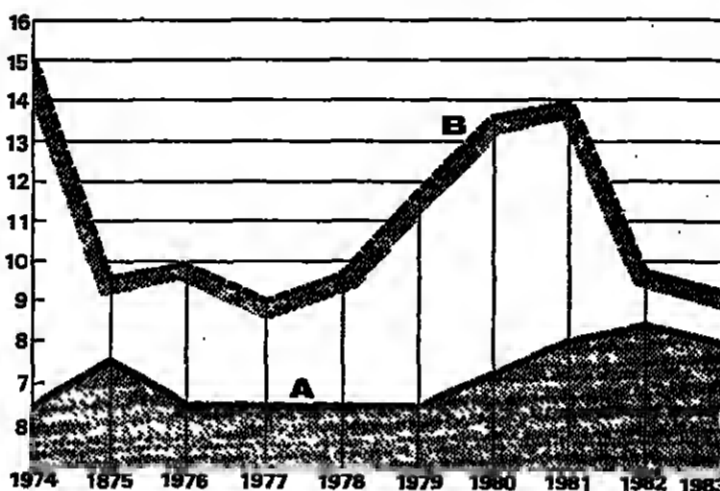
(investissement, exportation, innovation...). Tout en remédiant peut-être à cette sélectivité accrue des circuits financiers, constatée au cours des dernières années et qui conduit à un cloisonnement excessif du crédit en France. Une démarche en ce sens pourrait déboucher sur des mesures concrètes l'année prochaine.

Il y a quelques jours, M. Bérégovoy rappelait son attachement à la croissance. L'opération qu'il vient de décider sur les taux d'intérêt va dans ce sens puisqu'elle vise à soutenir l'investissement sous toutes ses formes et celui des entreprises en particulier.

SERGE MARTI.

UN ÉCART QUI DIMINUE

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DU LIVRET A ET DE L'INDICE DES PRIX DEPUIS 10 ANS



A : taux du livret A des caisses d'épargne (en moyenne) ;
B : progression de l'indice des prix.
Source : ministère de l'économie et des finances.

AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le produit intérieur brut a diminué de 0,3 %

Le produit intérieur brut (PIB) marchand a diminué de 0,3 % au deuxième trimestre, après avoir augmenté de 0,9 % durant les trois premiers mois de 1984. Il s'agit des premiers résultats des comptes nationaux publiés par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). L'an dernier, le PIB marchand avait reculé de 0,4 % au premier trimestre, progressé de 0,5 % au deuxième, stagné au troisième et augmenté de 0,7 % au quatrième.

L'industrie et le reste de la production sont responsables à égalité, précise l'INSEE, de la baisse du deuxième trimestre 1984. Après avoir augmenté de 2 % de janvier à mars, la valeur ajoutée industrielle a diminué de 0,3 % (+ 0,7 % au deuxième trimestre 1983). Les branches dont l'activité est en recul sont d'ailleurs celles qui étaient à l'origine de la croissance précédente (énergie, construction électrique et électronique).

Pour sa part, la consommation des ménages a baissé de 0,6 %, après avoir progressé de 0,4 % au premier trimestre (+ 0,4 % d'avril à juin 1983). Le poste énergie a été en repli, après avoir « exceptionnellement » augmenté. La baisse de la consommation de produits manufacturés a continué, mais, alors qu'elle touchait « exclusivement, mais fortement » l'automobile, elle s'est répartie sur tous les biens de consommation et d'équipement ménager.

En revanche, la formation brute de capital fixe s'est accrue de 1,4 %, après avoir diminué de 1,6 % au trimestre précédent (- 2,3 % d'avril à juin 1983). Ce résultat est dû à une croissance de 2,5 % (- 1,5 % de janvier à mars et - 3,1 % au deuxième trimestre 1983) des investissements des entreprises. De son côté la formation de stocks a nettement augmenté (4,2 milliards de francs d'avril à juin, après 2,6 milliards au trimestre précédent), portant principalement sur les biens d'équipement professionnel et de consommation.

Les importations se sont, en conséquence, accrues de 1,3 % après avoir baissé de 0,2 % de janvier à mars (- 3,4 % au deuxième trimestre 1983). Cette hausse, pour l'essentiel, a concerné les produits manufacturés, plus spécialement les biens d'équipement professionnel. Les achats d'énergie se sont réduits, après avoir fortement augmenté, mais se sont maintenus au-dessus de leur niveau moyen du deuxième trimestre 1983.

En sens inverse, les exportations ont reculé de 1,2 %, après avoir diminué de 0,1 % au premier trimestre (+ 4,1 % d'avril à juin 1983). Ce mouvement, souligne l'INSEE, est imputable aux biens d'équipement professionnels qui, après les ventes « exceptionnelles » du premier trimestre - concentrées principalement dans le secteur de l'aéronautique - se sont situées à près de 5 % au-dessous de leur niveau moyen de 1983.

FAITS ET CHIFFRES

Électronique : ambitions chinoises.

La Chine a l'intention de porter la production annuelle de ses industries électroniques à 80 milliards de yuans (40 milliards de dollars) d'ici l'an 2000. Selon un article du ministre chinois de l'Industrie électronique, M. Jiang Zemin, paru dans la dernière édition du mensuel chinois *Intertrade*, « l'objectif est de tripler la production annuelle de 1980 et d'adapter la technologie aux standards mondiaux de la fin des années 80 et du début des années 90 ».

L'industrie électronique chinoise a été planifiée avec un avance de dix ans sur les autres secteurs industriels. Les efforts seront concentrés sur des projets-clés, la modernisation des usines et des méthodes de recherche et de production. Ainsi, selon M. Jiang Zemin, l'accent sera mis sur la micro-électronique, les micro-ordinateurs et une production de masse de composants électroniques. « Pour moderniser son industrie », ajoute M. Jiang Zemin, la Chine doit compter sur la coopération technique des pays étrangers, et importer tous les produits technologiques indispensables, ainsi que des logiciels.

Les prix des matières premières.

Les prix internationaux des matières premières importées par la France - exprimés en francs - ont diminué de 1,2 % en juillet. L'indice s'établissant à 222,3. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 1,1 %, mais ceux des matières premières alimentaires ont baissé de 4,8 %. Exprimé en devises, l'indice global a reculé de 3,6 % (- 7,4 % pour les matières premières alimentaires et - 1,3 % pour les matières premières industrielles).

Agriculture

En Algérie, un parasite détruit la récolte d'agrumes. « La mouche blanche dite « aleuride » a déjà atteint 8 000 hectares de cultures sur 45 000. Les dégâts sont évalués à 80 millions de dinars (130 millions de francs). Les larves de cet insecte attaquent la fibre des arbres et épuisent les plantes. La lutte contre ce parasite est compromise par la forte sécheresse que connaît actuellement l'Algérie. L'eau est en effet le meilleur ennemi naturel de l'aleuride, et le procédé chimique de lutte contre cet insecte exige 20 000 à 25 000 litres d'eau par hectare pour épandage du traitement. - (AFP.)

La nouvelle hiérarchie

- Les taux suivants s'appliquent à partir du 14 ou du 18 août, selon les établissements, pour le taux de base bancaire, du 16 août pour les livrets d'épargne, bons du Trésor, les nouveaux plans d'épargne-logement et du 1^{er} octobre prochain pour les prêts à l'accession à la propriété :
- Livrets A et B des caisses d'épargne et des PTT, Codevi, livret bleu du Crédit mutuel, livret d'épargne ordinaire des banques et du Crédit agricole : 6,5 % (au lieu de 7,6 %) ;
 - Livrets d'épargne populaire ou LEP : 7,5 % au lieu de 8,5 % ;
 - Bons du Trésor, du Crédit agricole à cinq ans : 12 % au lieu de 13 % ;
 - Prêts sur plan d'épargne-logement : 7 % au lieu de 8 % ;
 - Prêts localisés aidés (taux révisables) : 6,6 % au lieu de 7,1 % ;
 - Prêts d'accession à la propriété (PAP) (taux fixe et taux révisable) : 10,67 % au lieu de 10,92 % ;
 - Collectivités locales :
 - Taux des prêts révisables : 10 % au lieu de 11 % ;
 - Entreprises :
 - Taux de base bancaire : 12 % au lieu de 12,25 % ;
 - Prêts spéciaux à l'investissement (PSI) et crédits accordés dans le cadre du Fonds industriel de modernisation (FIM) : 9,25 % au lieu de 9,75 % ;
 - Prêts bancaires aux entreprises (PBE) : 9,75 % au lieu de 10,75 % ;

Publicité

République rwandaise
Ministère des travaux publics et de l'énergie
ELECTROGAZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Electrogaz, établissement public de production, transport et distribution d'électricité, d'eau et de gaz, autorisé par le gouvernement rwandais, lance un appel d'offres international pour :

LE PROJET NATIONAL D'ÉNERGIE DOMESTIQUE EDI-84-01
- REMISE EN ÉTAT DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE NTAUKA.
La puissance totale installée est de 11,25 MW (3 x 3,75 MW).
Les travaux seront financés par un crédit de l'Association internationale de développement mis à la disposition du gouvernement rwandais et rétrocédié à Electrogaz.

Les travaux comprennent les tâches résumées ci-dessous :

- Partie génie civil : réfection et réparation de la prise d'eau (ouvrages métalliques), la galerie d'amenée et la conduite forcée, réaménagement de bâtiment de la centrale, renouvellement des dispositifs de mesure hydraulique.
- Partie mécanique : réhabilitation et révision des vannes et des trois turbines Francis à axe horizontal à double feu Escher-Wyss.
- Partie électrique :
 - remplacement des carcasses statiques de deux alternateurs de type Amav 190-116-ACEC Belge, ainsi que des excitatrices de trois alternateurs ;
 - de nouveaux équipements et installations (poste de 6,6 kV, services auxiliaires de courant alternatif et continu, transformateurs de S.A., installations de commande, mesure de protection, etc.) ;

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales ressortissant de tous les pays membres de la Banque mondiale, de la Suisse et de Taiwan.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du 20 juillet 1984, contre remise d'un chèque.

	à Kigali	ou à Stuttgart
Prix d'achat du dossier		
Dossier complet comprenant 4 tomes	30 000 FRW	700 DM
Soit à :	ELECTROGAZ Boîte postale 537 Kigali, Rwanda Télex 591 ELGZ - RW Tél. 36-66	
Soit à :	FICHTNER Ingénieurs-Conseils Sarweystrasse 3 Boîte postale 572 7000 Stuttgart 1 République fédérale d'Allemagne Télex 723602 FCES - D Tél. (0711) 8995-366	

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs propositions pendant une période de cent vingt jours à compter de la date limite de réception des offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 16 octobre 1984. Les offres doivent parvenir avant 9 heures locales au Secrétariat permanent du conseil des adjudications au ministère des finances et de l'économie, B.P. 158, Kigali.

Publicité

République rwandaise
Ministère des travaux publics et de l'énergie
ELECTROGAZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Administration rwandaise, représentée par le ministère des travaux publics et de l'énergie et Electrogaz, lance un appel d'offres pour :

LE PROJET NATIONAL D'ÉNERGIE DOMESTIQUE EDI-44-03 - VÉHICULES.
Le financement des fournitures a été demandé auprès de la Banque mondiale. L'entrepreneur est tenu de fournir les véhicules spécifiés en tenant compte des tâches d'exploitation et de maintenance à effectuer ainsi que des conditions locales. Il doit également fournir les pièces de rechange qui permettront un remplacement immédiat des pièces endommagées ou usées.

Type et quantité de véhicules :

LOT 1 : 5 camions normaux, version 4x2 ;
LOT 2 : 1 camion spécial, version 4x2, avec élévateur pour la maintenance de l'éclairage ;
LOT 3 : 3 camions tous terrains version 4x4 ;
LOT 4 : 2 autobus à 30 places assises ;
LOT 5 : 2 berlines 5 places ;
LOT 6 : jeux de matériel de réserve.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales ressortissant de tous les pays membres de la Banque mondiale, de la Suisse et de Taiwan.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du 20 juillet 1984, contre remise d'un chèque.

	à Kigali	à Stuttgart
Prix d'achat du dossier		
Dossier complet comprenant 4 tomes	10 000 FRW	300 DM
Soit à :	ELECTROGAZ Boîte postale 537 Kigali, Rwanda Télex 591 ELGZ - RW Tél. 36-66	
Soit à :	FICHTNER Ingénieurs Sarweystrasse 3 Boîte postale 572 7000 Stuttgart 1 République fédérale d'Allemagne Télex 723602 FCES - D Tél. (0711) 8995-366	

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs propositions pendant une période de cent vingt jours à compter de la date limite de réception des offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 16 octobre 1984, avant 9 heures au Secrétariat permanent du conseil des adjudications au ministère des finances et de l'économie, B.P. 158, Kigali.

Publicité

République rwandaise
Ministère des travaux publics et de l'énergie
ELECTROGAZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Administration rwandaise, représentée par le ministère des travaux publics et de l'énergie et Electrogaz, lance un appel d'offres pour :

LE PROJET NATIONAL D'ÉNERGIE DOMESTIQUE EDI-84-02
- REMISE EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT FIABLE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE NATIONAL.

Le financement des travaux a été demandé à la Caisse centrale de coopération économique, France.

Les travaux comprennent les tâches résumées ci-dessous :

- la réhabilitation de douze postes de transformation existants (70/6,6 kV, 70/15 kV, 70/30 kV, 110/15 kV, 110/30 kV) ;
- l'extension et la modification de système de télécommunications (GPL) et de protection ;
- l'amélioration d'un système de télécommande (télécommande à partir d'un poste central) ;
- l'aménagement de deux lignes LEA 15 kV ;
- l'amélioration du réseau de distribution 15 kV et 0,4 kV à Kigali ;
- la reconstruction d'une ligne LEA 15 kV ;
- l'amélioration de l'exploitation des lignes LEA 30 kV avec dérivation ;
- d'autres améliorations du réseau de transport et de distribution.

L'appel d'offres est réservé aux entreprises ou prestataires de services ayant leur siège social ou domicile en France, au Rwanda ou étant ressortissants français.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du 20 juillet 1984, contre remise d'un chèque.

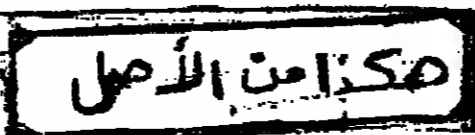
	à Kigali	à Stuttgart
Prix d'achat du dossier		
Dossier complet comprenant 4 tomes	44 000 FRW	1 000 DM
Soit à :	ELECTROGAZ Boîte postale 537 Kigali, Rwanda Télex 591 ELGZ - RW Tél. 36-66	
Soit à :	FICHTNER Ingénieurs Sarweystrasse 3 Boîte postale 572 7000 Stuttgart 1 République fédérale d'Allemagne Télex 723602 FCES - D Tél. (0711) 8995-366	

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs propositions pendant une période de cent vingt jours à compter de la date limite de réception des offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 16 octobre 1984, avant 9 heures au Secrétariat permanent du conseil des adjudications au ministère des finances et de l'économie, B.P. 158, Kigali.

MARCHÉS FINANCIERS
PARIS

Tableaux financiers et économiques, y compris les sections "MARCHÉS FINANCIERS" et "LA VIE DES SOCIÉTÉS".



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

14 AOUT

PARIS

14 août

Craux

Rien, il ne s'est rien passé mardi à la Bourse de Paris. Déjà fortement rétrogradés en début de semaine, les cours d'échanges se sont encore amoindris. A la veille de la fin du 15 août, bien des professionnels, et des investisseurs aussi, avaient désisté le Palais, et, sur les différents groupes, l'on entendait bâiller les commis. Faute de minuscules, les affaires courantes ont été expédiées. Surprise: le marché a bien résisté. A la clôture, l'indice a été quasiment stabilisé à 0,08 % en lieu et place de son niveau précédent.

La baisse des taux d'intérêt a été presque accueillie dans l'indifférence autour de la corbeille. « Elle est la conséquence logique de la déflation », dit un agent de portefeuilles. Phénomène du fait accompli dès lors qu'une mesure était attendue. En revanche, le comportement de Wall Street a continué de retenir l'attention. Les opérateurs se demandent si un nouveau mouvement de hausse ne se prépare pas là-bas. Si cette fois sous surveillance ne favorise pas vraiment les achats, elle est dissuasive au niveau des ventes. Les places latentes vacantes un jour sont reprises le lendemain. Ainsi Peugeot, qui avait baissé lundi, s'est redressé ce jour. A l'inverse, les pétroliers, qui avaient monté, ont fléchi. Ajoutons que la fermeture des banques à midi a quand même privé le marché d'une partie de sa clientèle.

Fermée persistante de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,30 F et 10,40 F (contre 10,23 F - 10,36 F). Les valeurs étrangères ont été recherchées.

Sur le marché de l'or pris de son plein, l'ingot a gagné 950 F à 99 950 F. A Londres, il est resté au métal jaune à 348,80 dollars l'once contre 343,50 dollars. Recul du napoléon à 611 F (-5 F). Le volume des transactions s'est élevé à 3,33 millions de francs contre 3 millions de francs.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Sous le signe du repli durant la première moitié de la séance de lundi, Wall Street s'est, par la suite, assez sensiblement redressé. La plus grande partie des pertes subies hier ont été effacées et, à la clôture, l'indice des industriels a enregistré une très modeste avance de 1,59 point à 1 220,07.

Le bilan de la journée est néanmoins resté négatif. Sur 1 985 valeurs traitées, 863 ont encore baissé, 676 ont monté et 446 s'est pas varié.

Deux facteurs ont joué en faveur de cette reprise: la forte diminution des courants de ventes dans l'après-midi; la hausse d'IBM décollée par une nouvelle spéculation de la compagnie d'appareils à lacer un nouvel ordinateur personnel de bureau.

Personne autour du Big Board ne s'est montré surpris par le comportement du marché. Les grands investisseurs ont à peu près fait le plein des actions ces derniers temps. Livrés à elle-même, la Bourse est à l'attentive de la moindre information, surtout en provenance du front mondial. Pour l'instant, le sentiment est qu'une détente des taux d'intérêt à court terme n'est pas impossible. Dans cette perspective, beaucoup conservent l'arme au pied. La faiblesse de l'activité témoigne de l'antennisme général. Les échanges ont porté sur 7,06 millions de titres contre 7,11 millions vendredi, niveau le plus bas depuis le 30 juillet dernier.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de séance. Lists various stocks like A.T.T., Alcatel, etc.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. - Le groupe chimique néerlandais a plus que doublé son bénéfice net pour le premier semestre 1984 par rapport à la période correspondante de 1983, dont le montant passe à 393,1 millions de florins (+128 %). Le résultat net du deuxième trimestre a augmenté de 67,5 % et atteint 19,6 millions de florins. Le bénéfice net par action ordinaire de 20 florins nominal s'élevait à 10,76 florins pour le premier semestre 1984, contre 5,20 florins. Pour le deuxième trimestre 1984, il s'élevait à 5,30 florins, contre 3,49 au second trimestre 1983.

Au 30 juin dernier, le chiffre d'affaires d'AKZO s'est élevé à 2 278,3 millions de florins, en hausse de 12 % par rapport à la même période de 1983 (2 077,3 millions). Les ventes de fibres chimiques ont augmenté de 16 % à 2 563 millions de florins, tandis que celui des produits chimiques progressait de 26,5 % à 2 403 millions de florins.

CHIMIQUE DE LA GRANDE FABRIQUE. - Le chiffre d'affaires de cette société est estimé à 723 (contre 643) millions de francs pour le premier semestre 1984.

AIR FRANCE. - La compagnie aérienne indique qu'au cours du premier semestre 1984, elle a transporté sur ses lignes 5,48 millions de passagers et 229 000 tonnes de fret, soit une progression de 1,1 % de trafic passagers et de 18,5 % de trafic fret par rapport à la même période de l'année précédente. Le coefficient d'occupation moyen des vols a augmenté de 2,1 point, passant de 63,6 % à 65,7 %, le coefficient d'occupation de Concord étant de 59,7 %.

DUTCH STATES MINES. - Ce groupe chimique d'Etat des Pays-Bas s'attend à réaliser, en 1984, des profits très supérieurs à ceux de 1983. Le bénéfice net pour le premier semestre a plus que doublé par rapport à la période correspondante de 1983 et s'élevait à 289 millions de florins, contre 26 millions. Cependant, cette forte progression se déduit des gains exceptionnels réalisés le second semestre au même rythme.

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élevait à 12,53 milliards de florins (10,63 en 1983), marquant ainsi une augmentation de 20 % due, pour un tiers, à l'augmentation du volume de la production. Selon la société, la hausse du dollar serait le facteur principal de son progrès accablé.

INDICES QUOTIDIENS (BASE 100 = 29 oct. 1983)
Valeurs françaises: 132,5
Valeurs étrangères: 93,8

C* DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 = 31 oct. 1983)
Indice général: 163

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE (Euros prêtés de 14 août)
11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO
1 dollar (en francs): 243,90

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks like S.E.P., S.A.P., etc.

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks under 'Actions au comptant'.

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks under 'Etrangères'.

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks under 'SECOND MARCHÉ'.

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks under 'SICAV 13/8'.

Règlement mensuel

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks for monthly settlement.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various exchange rates.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks for daily settlement.

e: coupon détaché; o: droit détaché; o: offert; d: demeuré.

e: coupon détaché; o: droit détaché; o: offert; d: demeuré.

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

1225 1276 1274 + 0 71

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. MAIS QUE VEULENT-ELLES ? « Les femmes se recroisent », par Janine Mossuz-Lauze ; « Des « garçonnismes » aux « pros » d'aujourd'hui », par Dominique Desautel.
- 11. « Comme tu veux, mon chéri », de Daniëla Granat et Catharine Lamour.
- ÉTRANGER**
- 3. EUROPE
- GRANDE-BRETAGNE : les incidents de Belfast relancent la controverse sur les méthodes de la police en Irlande du Nord.
- RFA : le chancelier Kohl en baisse dans les sondages.
- 4. AMÉRIQUES
- ÉTATS-UNIS : les évènements interviennent dans la campagne électorale.
- 5. PROCHE-ORIENT
- ISRAËL : le rabbin Kahana perturbe la séance inaugurale de la Knesset.
- 6. AFRIQUE
- INDÉ : les grandes manœuvres politiques se développent à l'approche des élections législatives.
- POLITIQUE**
- 7. Après le scrutin régional en Corse.
- POINT DE VUE : « Comment sauver le référendum », par Hugues Portelli.
- SOCIÉTÉ**
- 8. PLACE AUX ENFANTS.
- 9. Après les Jeux olympiques de Los Angeles.
- CULTURE**
- 10. EXPOSITIONS : « Un siècle d'images de piété » au musée de la SETA.
- 12. COMMUNICATION.
- ÉCONOMIE**
- 15. DÉMOGRAPHIE : la Conférence internationale de Mexico sur la population : les échecs américains.
- ÉTRANGER.
- SOCIAL.
- 16. CONJONCTURE.

RADIO-TÉLÉVISION (12)

ÉTÉ (14) : « Histoire d'amour », par Konk.

INFORMATIONS « SERVICES » (13-14) : « Vie associative » ; « Météorologie » ; « Mois croisés » ; « Journal officiel ».

Actualités classées (13) ; Carnet (13) ; Programmes des spectacles (11-12) ; Marchés financiers (17).

Artirec : Ouvert en août

Moquettes + Tissus coordonnées à prix charter

Artirec-Bastille 4, bd de la Bastille, 12, 340.72, sauf dimanches et le 15 août.

Artirec-Sébastien, 8-10, impasse St-Sébastien (sur la 32, rue St-Séb.) 11, 355.66.50, sauf dimanches, lundis et le 15 août.

Artirec-Palais, rue J. Monod (carrefour St-Apollin ou venant de Paris par la RN 12, sortie Plaisir Danpierre), 055.55.15, ouvert tous les jours même les dimanches sauf le 15 août.

Artirec-Saint-Maur, réouverture en septembre.

OUVERT EN AOÛT

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

PRIX EXCEPTIONNELS

avec la garantie d'un grand maître tailleur

PANTALONS A partir de 890 F

COSTUMES

MESURE A partir de 1 760 F

NOUVELLE COLLECTION

3 000 tissus

Luxeuses et sportives anglaises

Fabrication traditionnelle

Boutique Femmes

TAILLEURS, RIPES, MANTEAUX

sur MESURE

UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES

Prêt-à-porter Homme

LEGRAND Tailleur

27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra

Téléphone : 742-70-81.

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU SONDAGE SUR LE RÉFÉRENDUM

Le tribunal juge irrecevable la plainte des sénateurs de l'opposition

M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris, a déclaré, mardi 14 août, irrecevable la demande des trois sénateurs de l'opposition, MM. Charles Pasqua (RPR), Dominique Padoa-Schioppa (Union centriste) et Étienne Dailly (Gauche dém.), qui avaient assigné en référé l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, l'Institut de sondages IPSOS, le journal *Le Matin* et quatre associations d'affichage.

Les trois sénateurs entendaient faire modifier les termes d'une campagne de publicité par voie d'affiches proclamant que 70 % des Français sont favorables au projet de référendum constitutionnel.

Côté droit (moins encore qu'ailleurs, n'osera dans ce cas parler de droit pur), M. Devédjian s'appuyait donc sur la loi sur les sondages politiques de 1977. Et d'exiger que l'on fasse un peu plus souffrir les forêts, que l'on puisse encore dans les réserves d'encre d'imprimerie pour que nul n'en ignore : la très officielle commission des sondages n'a pas une entière confiance dans le sondage du délit. Au lieu de dire seulement des bêtises, toutes les affiches doivent proclamer aussi cela, avait-il réclamé, soucieux de mettre fin à une « opération déloyale de manipulation de l'opinion publique ».

Mais, côté politique, l'avocat s'accrochait à l'enquête honnête : « Ce sondage n'a pas posé les vraies questions. » Car le vrai problème, parole d'avocat-maire, est que le référendum transférerait le contrôle des libertés publiques du Conseil constitutionnel au président de la République. « Est-ce un progrès ? », demandait M. Devédjian à une cantonade de préau, plus que de prétoire. Ces mots-là, l'Association pour le référendum sur les libertés n'avait pas envie de les entendre. Par la voix de M. Yves Attal, elle s'en dit tout bonnement méduisée.

Qu'avait-elle fait d'autre que d'utiliser un bout de sondage on ne peut plus public, démontrant qu'elle a raison d'exister et de persévérer ? Rien. Dès lors, que faisait-elle dans ce prétoire où les trois sénateurs n'avaient en fait aucun droit de la traîner ?

Les Verts se prononcent pour le référendum avec possibilité d'initiative populaire

Les Verts sont « favorables à un élargissement de l'article 11 de la Constitution à toute question importante et respectueuse des droits de la personne humaine à condition que la responsabilité de l'initiative référendaire soit du ressort d'un nombre suffisant de citoyens, autant que du président de la République ». Au cours d'une conférence de presse, le lundi 13 août, à Paris, les responsables de l'organisation écologiste se sont déclarés prêts, à cette condition, à « travailler avec toutes les organisations démocratiques qui souhaitent qu'un référendum ait, finalement, lieu » et à « débattre de l'opportunité de l'adjonction au référendum d'initiative populaire au projet actuel ».

M. François Mitterrand avait déclaré, le 14 juillet, à la télévision, à propos du référendum d'initiative populaire : « La difficulté est purement pratique (...). Je serais heureux de trouver la solution. » Les Verts proposent que de tels référen-

dums puissent être organisés, au niveau national, sur pétition de cinq cent mille citoyens, à condition que le texte proposé soit conforme à la Constitution et ne concerne pas l'organisation des pouvoirs publics, le contrôle de ces dispositions revenant au Conseil constitutionnel. Le texte serait adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, représentant le quart, au moins, des électeurs inscrits. Des règles spécifiques permettraient l'organisation de référendum d'initiative populaire dans les communes, les départements et les régions.

Les Verts, qui avaient recueilli 3,37 % des suffrages exprimés aux élections européennes, le 17 juin dernier, demandent au président de la République d'en faire acte de blocage du Sénat, au Conseil constitutionnel, « pour soumettre aux Français un nouveau projet, qui tienne compte des propositions écologistes ». Ils souhaitent qu'un référendum sur l'école soit ensuite organisé.

Mouvements de personnes dans l'audiovisuel

La léthargie estivale n'est, traditionnellement, qu'un demi-sommeil pour le monde de l'audiovisuel. Déjà la rentrée point, et c'est maintenant, au plus fort de l'Assommoir, que se préparent les changements.

Dans la perspective de l'extension de sa zone de réception à la région marseillaise, prévue pour cet automne, Télé Monte-Carlo se dote d'un nouveau directeur général. Il s'agit de M. Gérard Eymer, qui délaïse ses fonctions de directeur des affaires commerciales de TDF.

Au sein du groupe multimédia Pirefrance, on annonce que M. Jean-Marie Cavada devrait prochainement abandonner sa responsabilité de directeur exécutif, mais, conserver toutefois, son poste d'administrateur. L'ancien directeur de l'information de TF 1 se met-il en réserve du petit écran ? On le dit. Peut-être parce que « cela bouge » dans les chaînes.

A TF 1 surtout, où le poste de directeur général adjoint chargé des programmes sera supprimé. Son titulaire, M. Jean Lahier, vient d'en être averti. Il étudie en ce moment une autre proposition que lui a faite le PDG de la chaîne, M. Hervé Bourges. Ce dernier peaufine actuellement sa nouvelle grille, qui devrait être annoncée dans les jours prochains.

Qui remplacera M. Igor Barrère - lequel n'aurait guère goûté les intentions de M. Bourges de substituer aux magazines mensuels des séries hebdomadaires - et s'apprête à passer avec armes et bagages, à FR 3 ? Chacun où il pourrait avoir bien d'autres responsabilités que celle d'une seule émission télévisuelle.

Enfin, dernier mouvement de cette ritournelle de chaises musicales, Claude Sérillon et Bruno Masure seraient assurés de s'asseoir - alternativement - dans le fauteuil de présentateur du journal télévisé de 20 heures, sur TF 1, à la rentrée.

● **Saisie de matériel dans une radio locale.** - L'émetteur et les antennes d'Evaison FM, installée dans les locaux de la maison des jeunes du Raincy (Seine-Saint-Denis), ont été saisis, vendredi 10 août, par la police. Evaison FM diffusait quotidiennement ses émissions depuis le mois de mars 1984 sur la fréquence de 105 mégahertz sans avoir obtenu d'autorisation de la part de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Dans un communiqué, M. Eric Rapuit, premier maire-adjoint (RPR) du Raincy, a dénoncé la « nouvelle Saint-Barthélémy des radios libres. Ces méthodes autoritaires sont utilisées au moment où les pouvoirs publics parlent d'organiser un référendum sur les libertés. D'un côté, il y a les actes, de l'autre, les paroles ».

Sur le vif

Paroles en l'air

Il paraît que notre langue s'appauvrit, que la discourse de notre temps s'étiolé et que les mots nous manquent pour communiquer nos états d'âme.

Sont-ce bien les mots qui nous manquent ? Difficile, aujourd'hui, d'avoir des états d'âme :

Vous vous racontez ? Vous êtes « hystérique ». Vous ne vous racontez pas ? Vous êtes « schizo » ou « à la limite ». Vous vous sentez joyeux ? Vous n'êtes que dans la phase d'excitation de votre « manico-dépression ». Vous entamez une confidence ? On vous arrête : « c'est ton problème ». Vous attendez une confidence ? Elle ne vient pas : « Après tout, c'est mon problème ».

Elle est heureuse ? On la dit aliénée. Vous vous croyez chère ? Alors donc ! Faites la semaine chez des amis, on vous dira meso. Faites-la chez vos enfants, on dira que vous avez le goût du martyre.

Vous voyez bien que les mots ne manquent pas ! Il y en a :

Il paraît que notre langue s'appauvrit, que la discourse de notre temps s'étiolé et que les mots nous manquent pour communiquer nos états d'âme.

Sont-ce bien les mots qui nous manquent ? Difficile, aujourd'hui, d'avoir des états d'âme :

Vous vous racontez ? Vous êtes « hystérique ». Vous ne vous racontez pas ? Vous êtes « schizo » ou « à la limite ». Vous vous sentez joyeux ? Vous n'êtes que dans la phase d'excitation de votre « manico-dépression ». Vous entamez une confidence ? On vous arrête : « c'est ton problème ». Vous attendez une confidence ? Elle ne vient pas : « Après tout, c'est mon problème ».

Elle est heureuse ? On la dit aliénée. Vous vous croyez chère ? Alors donc ! Faites la semaine chez des amis, on vous dira meso. Faites-la chez vos enfants, on dira que vous avez le goût du martyre.

Vous voyez bien que les mots ne manquent pas ! Il y en a :

En juillet

LA PART DES VOITURES ÉTRANGÈRES VENDUES EN FRANCE ATTEINDRAIT 41 %

Le pourcentage de pénétration des voitures étrangères sur le marché français au mois de juillet serait de 41 %. Cette évaluation provisoire établie par la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles confirme les mauvais résultats du premier semestre de l'industrie française. La Chambre syndicale rappelle néanmoins qu'un tel phénomène n'est pas inhabituel au cours de la période de l'année. Ainsi, en juillet 1982, les importations de voitures atteignaient 42,5 %.

Peugeot SA et Renault se retrouvent en dessous de la barre des 30 %, avec respectivement 29,6 % et 29,4 % de ventes. Pourtant, leurs voitures occupent les premières places du marché français. La 205 vient en tête avec 8,9 %, suivie de près par la R5 qui se maintient à 8,4 %.

En juillet 1984, on relève également que 142 000 voitures ont été vendues en France, soit 5,2 % de moins par rapport à juillet 1983. Cependant, par rapport au mois de juin qui accusait un recul de 26 %, l'amélioration est sensible et montre une certaine stabilisation du marché. Sur l'ensemble de l'année, la baisse est de 13,9 % par rapport à l'année dernière.

Faits divers

Territoire

L'animal sait défendre avec acharnement son territoire. Pour le conserver, il peut tuer. Il ne sera pas dit que l'homme, en s'élevant, aura perdu ces qualités qui font les codes de la gent animalière. Des autorobots-toulousains en ont assez la preuve, lundi 13 août.

Vers 18 heures, place Roubaix, en plein centre-ville, une Renault-11, immatriculée dans le Finistère, se gare sur un parking. Son conducteur, M. Philippe Guinet, trente-trois ans, est plus rapide ou plus adroit ; en tout cas, il fait un malheureux, un automobiliste toulousain qui convoitait le même emplacement. Echéance d'inventives, mais l'on en reste aux paroles.

Les Bretons s'en vont faire des courses, les Toulousains rassés leur armerie dans un bar proche l'Alsacien résident, ils imaginent leur revanche. Et du rêve, passent à la réalité, ils changent de véhicule, ramènent à la maison un enfant qui les accompagnait, dégoûtant les pneus de la voiture des « voleurs de place », s'assurant ainsi qu'ils ne pourront leur échapper et les attendent patiemment.

● **M. Hissène Habré au Cameroun.** - Le chef de l'Etat tchadien effectue, mardi 14 et mercredi 15 août, une visite officielle au Cameroun, au moment où la fermeture par le Nigeria de sa frontière avec le Tchad plonge l'économie de ce dernier dans d'importantes difficultés. - (AFP.)

● **Un train arrêté après une alerte à la bombe.** - Un train qui partait mardi matin 14 août de la gare d'Austerlitz à Paris en direction d'Irun, en Espagne, a été stoppé, une demi-heure après son départ, à la gare de Brétigny (Essonne), à la suite d'une alerte à la bombe. Vers 9 heures un correspondant anonyme avait téléphoné à l'agence France-Presse pour annoncer que « le peuple basque déposera une bombe dans un train en direction du Sud », précisant, lors d'un second appel, qu'il s'agissait du « train 4023 ».

prises conscience Mexico

Kad

l'a

Top

NOUVEAUX ATTENTATS EN ESPAGNE

Les pneus d'une soixantaine de véhicules immatriculés en France ont été crevés le dimanche 12 août à Madrid et dans les localités de Castro et Laredo, dans la province de Santander, au nord de l'Espagne, selon un correspondant anonyme qui a revendiqué cette action auprès de divers organes de presse du Pays basque espagnol.

« Déclarant parler au nom d'un « groupe de patriotes basques », ce correspondant a déclaré qu'il s'agissait d'une riposte « à l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des réfugiés basques ».

D'autre part, les commandos autonomes anticapitalistes ont revendiqué l'attentat perpétré lundi contre les locaux d'un concessionnaire Citroën à Lasarte, au Pays basque espagnol. *Leñin*, le journal indépendantiste basque *EGIN*, l'ont voulu révéler les vus de l'ETA militaire, écrit dans son éditorial de lundi : « La politique de Felipe Gonzalez a réussi à rallumer la mèche en Euzkadi » (le Pays basque).

« L'été sera chaud, tropical, pourvu que le journal. La semaine qui s'est achevée par une pluie de déclarations, de manifestations, de barages sur les routes, n'est qu'un début. La mèche a été allumée par la politique incohérente des cerveaux de Madrid. Le remède centraliste, comme toujours, est pire que la maladie ». - (AFP.)

ON CASSE!!!

jusqu'à 15 %, même le dimanche

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

-25% SUR TOUT

dégriff' meubles

MEUBLES RUSTIQUES ET COPIES D'ANCIENS

42, Quai d'Austerlitz, PARIS 13

Tel. 584.45.24 Métro Austerlitz

سكزامن الأصل